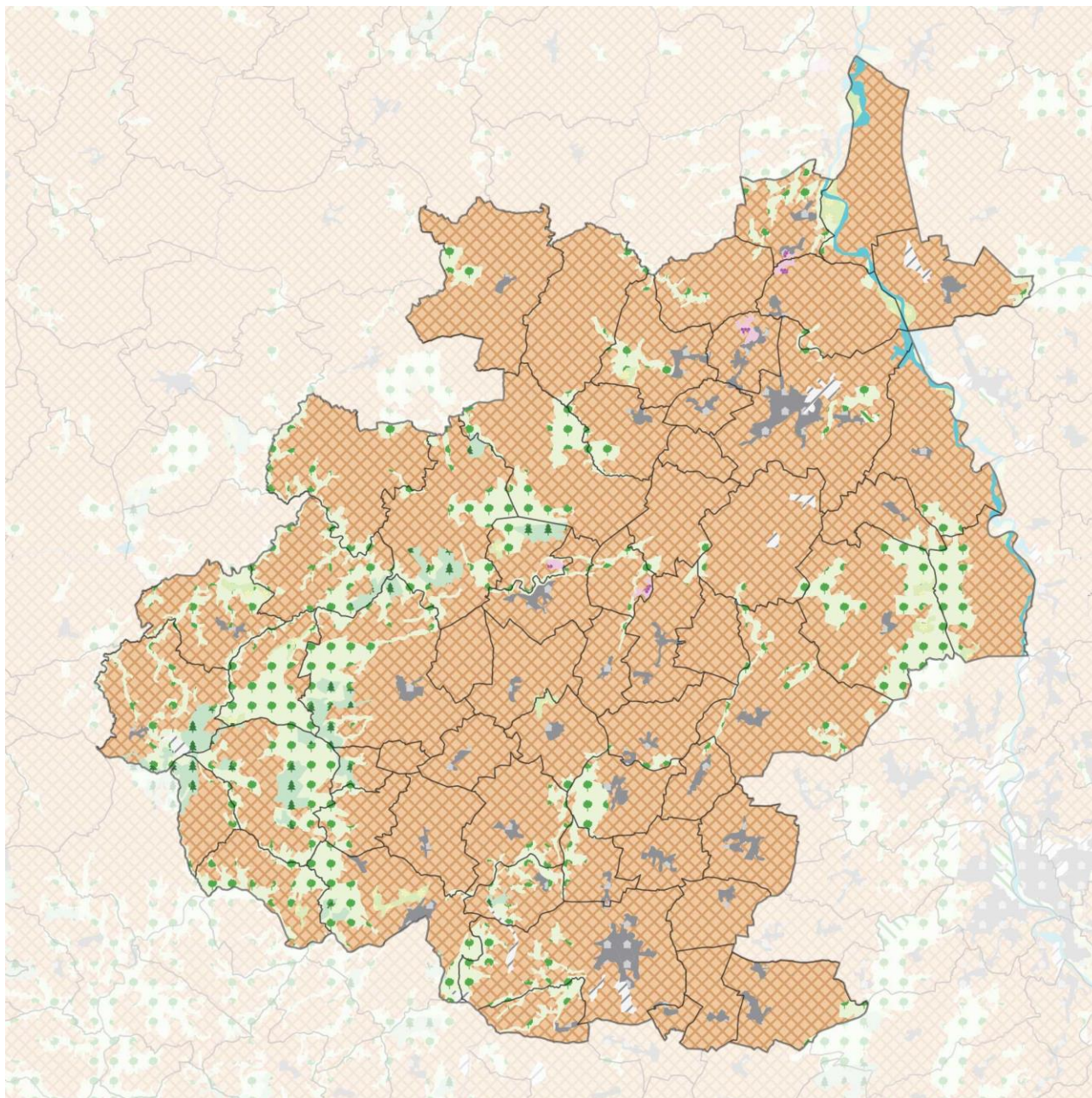




Evaluation de la CTG 2020-2024 et Diagnostic territorial

Communauté de
communes Saint-
Pourçain Sioule Limagne

SOMMAIRE

PRÉAMBULE	<i>P.03</i>
<i>INTRODUCTION</i>	<i>P.03</i>
<i>MÉTHODOLOGIE</i>	<i>P.04</i>
<i>GUIDE DE LECTURE</i>	<i>P.05</i>
PARTIE I : ÉVALUATION DE LA CTG 2020-2024	<i>P.06</i>
PARTIE II : ACTUALISATION DU DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE	<i>P.52</i>

INTRODUCTION

La Convention Territoriale Globale est une **convention de partenariat entre la Communauté de communes Saint-Pourçain Sioule Limagne et la CAF de l'Allier, ainsi que le SIVoP (Syndicat Intercommunal à Vocation Pédagogique) et les communes du territoire** qui vise à renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des familles du territoire. La Communauté de communes a signé en 2020 sa première CTG pour la période 2020-2023, prolongée jusqu'au 31 décembre 2024.

La CTG est un **contrat multithématique** portant sur la petite enfance, l'enfance, la jeunesse, les familles, ainsi que l'accès aux droits, les solidarités et les personnes âgées, au sein duquel les collectivités se fixent un cap à tenir pour une meilleure cohérence des services sur le territoire. Aussi, des thématiques transversales ont fait l'objet d'orientations stratégiques comme l'accueil d'un public en situation de handicap et la mobilité.

En 2024, la CTG arrivant à son terme, il s'agit aujourd'hui d'évaluer cette convention et de la renouveler par la conduite d'un nouveau diagnostic afin d'actualiser les orientations stratégiques, les objectifs et les actions associées.

La démarche de renouvellement s'appuie **sur une évaluation de la précédente CTG** afin d'apprendre du passé et **sur un diagnostic social du territoire** afin de mettre en lumière les adéquations et carences entre les besoins des familles et l'offre présente sur le territoire. L'évaluation et le diagnostic partagé préalable à la rédaction de la future CTG doivent associer l'ensemble des acteurs concernés. Ils visent également à faire émerger les priorités en termes de politiques familiales et sociales sur le territoire, les arbitrages nécessaires à la programmation des interventions, ainsi qu'une meilleure compréhension des enjeux et leviers financiers à mobiliser prioritairement.

OBJECTIFS DE LA CTG

Identifier les besoins prioritaires sur le territoire de la communauté de communes

Définir les champs d'intervention à privilégier au regard de l'écart offre/besoin

Pérenniser et optimiser l'offre des services existante, par une mobilisation des cofinancements

Développer des actions nouvelles permettant de répondre à des besoins non satisfaits par les services existants

MÉTHODOLOGIE

Pour répondre aux objectifs stratégiques et opérationnels attendus, la démarche de renouvellement de la CTG s'articule autour de 3 grandes phases : **1 phase d'évaluation, 1 phase d'actualisation du diagnostic, 1 phase de définition du schéma de développement.**

La méthodologie employée pour la construction de cette nouvelle CTG associera l'ensemble du territoire : services, professionnels et partenaires, élus, habitants afin de prendre du recul sur la CTG, réaliser une vaste photographie du territoire et travailler en partenariat à l'identification des besoins et attentes afin de repenser l'offre de services à déployer. **Une démarche ambitieuse et innovante donc !**



ÉVALUATION DE LA CTG 2020-2024

- Réunions de lancement en comité de pilotage et comité technique
- Journal n°1
- Recueil et analyse documentaire
- Echanger avec les acteurs clés - entretiens individuels (x8)
- Réunion de travail en comité technique – Apprendre de la CTG
- Note d'évaluation – Interroger les objectifs de la CTG et formuler des préconisations
- Réunion de restitution et de réflexion en comité de pilotage

- Analyse statistique du territoire
- Recueil et analyse documentaire
- Séminaire de réflexion avec les élus, agents et partenaires
- Recueillir les besoins – Enquête à la population
- Rapport de diagnostic quantitatif et qualitatif
- Réunion de restitution et mise en perspective des enjeux en comité de pilotage et comité technique
- Journal n°2

ACTUALISATION DU DIAGNOSTIC PARTAGÉ



- Imaginer collectivement les actions de demain – Ateliers de travail partenariaux (x2)
- Note d'enjeux
- Réunion de travail du comité technique sur les enjeux
- Rédaction d'une V1 du plan d'actions
- Réunion intermédiaire du comité de pilotage
- Rédaction de la Convention
- Validation de la Convention
- Référentiel d'évaluation
- Journal n°3



SCHÉMA DE DÉVELOPPEMENT

COMMENT LIRE VOTRE RAPPORT D'ÉVALUATION ET DE DIAGNOSTIC ?

Le présent document **restitue les conclusions de l'évaluation de la précédente CTG ainsi que le diagnostic réalisé à partir de données quantitatives** (données statistiques issues d'une quinzaine de bases de données) **et qualitatives** (entretiens avec les acteurs clés, documents internes transmis par la collectivité).

Il s'agit d'un document sur lequel figurent des données statistiques sur le territoire, complétées de cartographies, mais aussi de pages de synthèse en début de thématique. Chacune des thématiques est structurée de la façon suivante :

- 1. Ce qui ressort de l'évaluation :** retour d'expérience de la CTG 2020-2024
- 2. Ce qui ressort du diagnostic :** analyse des données quantitatives et synthèse des éléments qualitatifs recueillis au cours des entretiens et des temps de concertation
- 3. Les grands enjeux de la Communauté de communes Saint Pourçain Sioule Limagne :** les axes de travail qui se dessinent pour la future CTG du territoire



PARTIE I

EVALUATION DE LA CTG 2020-2024

-
- 1.1** Rappel de la construction de la CTG 2020-2024
 - 1.2** Ce qu'il faut retenir de l'évaluation
 - 1.3** Evaluation des objectifs partagés et actions par thématiques
 - 1.4** Des premiers axes de travail pour la future CTG
-

1.1 RAPPEL DE LA CONSTRUCTION DE LA CTG 2020-2024

Véritable démarche d'investissement social et territorial, la CTG 2020-2024 a été pour la Communauté de communes de Saint Pourçain Sioule Limagne **une opportunité pour travailler à l'échelle de tout un territoire en transversalité** pour développer et adapter les équipements et services aux familles, favoriser l'accès aux droits et optimiser les interventions des différents acteurs.

Dans le cadre de cette première CTG, **6 thématiques ont été abordées** dont une transversale permettant de traiter différents sujets (la mobilité, le handicap, le pilotage). Pour chaque thématique, plusieurs axes de travail (ou objectifs partagés) ont été traités, déclinés en fiches actions opérationnelles :

La Petite Enfance – **4 axes de travail – 9 fiches actions**
L'Enfance / Jeunesse – **7 axes de travail – 14 fiches actions**
Les familles et le lien social – **1 axe de travail – 3 fiches actions**
L'accès aux droits et les solidarités – **7 axes de travail – 21 fiches actions**
Les personnes âgées – **5 axes de travail – 10 fiches actions**
Thématiques transversales (handicap, mobilité, etc.) – **3 axes de travail – 17 fiches actions**

Chaque action a fait l'objet **d'une fiche de suivi**, rappelant les porteurs de projets ainsi que les partenaires à y associer, et rappelant, par année, les principaux événements liés à la réalisation de l'action.

En ce qui concerne le pilotage, deux instances de gouvernance ont été chargées de suivre la mise en œuvre de la CTG. Un **comité de pilotage**, pour assurer le suivi de la réalisation des objectifs et l'évaluation de la convention et permettre de renforcer la coordination entre les partenaires, dans leurs interventions respectives et au sein des différents comités de pilotage thématiques existants. Un **comité technique**, pour rendre compte de l'état d'avancement des actions, proposer des mesures d'ajustement en cas de difficulté rencontrée dans la mise en œuvre et contribuer à l'évaluation des actions relatives à la thématique concernée.

1.2 CE QU'IL FAUT RETENIR DE L'ÉVALUATION

Une première expérience de CTG pour la Communauté de communes marquée par le contexte du Covid-19

La CTG 2020-2024 a été élaborée lors de la période incertaine du Covid-19, ce qui a pu contraindre les différentes parties prenantes dans leur implication. Ce contexte a aussi empêché la bonne réalisation des actions pendant les deux premières années de vie de la CTG.

Une appropriation de la convention en demi-teinte

La Communauté de communes Saint-Pourçain Sioule Limagne est une intercommunalité plutôt jeune, née de la fusion de trois anciennes intercommunalités en 2017. Composée de 60 communes structurées selon 3 bassins de vie, les besoins des habitants, l'offre présente et les services sont très hétérogènes. Aussi, dans le cadre du travail partagé autour de la CTG, les élus communautaires ne se sont pas forcément saisis de tous les enjeux.

Un pilotage et une coordination à restructurer

Lors de la signature de la CTG, un agent était principalement chargé de la gestion de la CTG, à l'échelle de la Communauté de communes. Lors de son départ de la collectivité, le poste de chargé de coordination a été réparti entre plusieurs agents de la Communauté de communes, qui ont pour chacune d'entre elles une direction de service, leur ajoutant une charge de travail importante. De fait, la coordination de la CTG a pu manquer de fluidité, en l'absence d'un interlocuteur dédié.

Des axes de travail et priorités stratégiques à resserrer

Cette première CTG pour le territoire est composée de 6 axes de travail pour 74 actions. Le diagnostic de territoire réalisé lors de la mise en œuvre de la CTG a fait ressortir de nombreux besoins et axes de travail. Toutefois, les priorités sur le territoire n'ont pas assez été relevées, alors qu'il apparaît un besoin fort de se concentrer sur certaines thématiques.

1.3 ÉVALUATION DES OBJECTIFS PARTAGÉS ET ACTIONS DE LA CTG 2020-2024

Une évaluation *in concreto* de la réalisation effective des actions

L'évaluation de la CTG 2020-2024 porte en premier lieu sur le **respect des objectifs partagés** fixés par les parties prenantes à la convention. Afin d'affiner l'évaluation et pour identifier ce qui pourra être poursuivi dans la future contractualisation entre la collectivité et la CAF, une analyse sera portée sur chacune des actions ayant fait l'objet d'un suivi (ex : fiches de suivi).

Une évaluation à la fois quantitative et qualitative

Pour restituer une évaluation la plus exhaustive possible, l'évaluation de la CTG sera à la fois portée sur des indicateurs quantitatifs (Y a-t-il eu une évolution de fréquentation des structures ? Les habitants étaient-ils présents aux événements ?) mais aussi sur des ressentis qualitatifs (Quel impact a eu l'action sur le territoire ?).

Une évaluation *a posteriori* pour prendre du recul sur la CTG

Afin de pouvoir considérer l'entièreté de sa mise en œuvre, l'évaluation de la CTG se fait alors qu'elle arrive à échéance. Ce calendrier permet ainsi de conserver une dynamique et de travailler directement au renouvellement de la convention à partir des réussites et des pistes d'améliorations qui seront dégagées.

Et concrètement ?

Pour chaque thématique, l'évaluation porte en premier lieu sur les objectifs partagés (première page). Puis, pour chaque objectif, une analyse de l'état des progressions est réalisée sur les actions qui s'y inscrivaient et pour lesquelles un avancement a été constaté.

PETITE-ENFANCE – ÉVALUATION DES OBJECTIFS PARTAGÉS

Dans le cadre de la CTG 2020-2024, la Petite Enfance a été abordée au travers de 4 grandes orientations stratégiques :

- Réajuster l'offre d'accueil sur les bassins ruraux de l'Ouest et dans une certaine mesure sur St Pourçain
- Accompagner les évolutions du métier des Assistants Maternels
- Centraliser l'information et les demandes d'accueil des familles sur le territoire
- Renforcer le soutien à la parentalité

La CTG 2020-2024 a-t-elle permis la réalisation des objectifs partagés ?

Les enjeux liés à la petite enfance sont nombreux pour la Communauté de communes. Facteur d'attractivité du territoire, le développement de l'offre d'accueil pour les jeunes enfants, collective et individuelle est un besoin majeur. L'évaluation de la CTG a fait ressortir que **l'offre d'accueil individuel était en réelle difficulté, du fait du manque de renouvellement d'Assistants maternelles**, malgré la volonté d'en faire une priorité. Aussi, **l'offre est inégalement répartie et les places en accueil collectif sont insuffisantes** : un axe de travail à poursuivre du fait de **l'arrivée de nouvelles familles sur le territoire**.

A noter aussi que dans le cadre de la loi du 18 décembre 2023 pour le plein emploi, les communes sont, à compter du 1^{er} janvier 2025, les autorités organisatrices de l'accueil du jeune enfant. Cette compétence peut être entièrement ou en partie transférée aux EPCI : une question de répartition pourra se poser dans le cadre de la future CTG. A ce titre, les autorités organisatrices de l'accueil du jeune enfant doivent :

- Recenser les besoins des enfants âgés de moins de 3 ans
- Informer et accompagner les familles
- Planifier le développement des modes d'accueil au vu du recensement des besoins
- Etablir le schéma pluriannuel de maintien et de développement de l'offre d'accueil du jeune enfant
- Mettre en place un RPE

PETITE-ENFANCE – ÉVALUATION DES ACTIONS RÉALISÉES



Objectif n°1 : Réajuster l'offre d'accueil sur les bassins ruraux de l'Ouest et dans une certaine mesure sur St Pourçain



Quelles sont les actions qui ont été réalisées ? Les actions ont-elles permis de répondre à l'objectif ?

Plusieurs actions n'ont pu être menées à terme en raison de l'absence de définition de besoins clairs mais aussi de la nécessité de redéfinir les projets à l'échelle du territoire :

Sur l'étude de la transformation de l'EAJE de Bayet en multi-accueil classique : l'EAJE de Bayet est actuellement en gestion communale. Après étude, le projet de la transformation de cette structure n'a pas été poursuivi.

Sur l'étude de la création d'un EAJE sur le secteur Ouest : pour répondre au manque de places en accueil collectif et à la diminution du nombre d'assistantes maternelles, la création d'un EAJE se pose mais il faut se questionner sur le type de structure afin qu'il puisse répondre aux besoins des parents sur le territoire (notamment Bellenaves, Ebreuil, Chantelle).

Plusieurs actions ont pu être réalisées mais doivent être poursuivies pour renforcer leur impact sur l'offre d'accueil sur les zones rurales de la CC :

Sur l'accompagnement à l'installation de micro-crèches privées sur le territoire : une micro-crèche PAJE accueillant 12 enfants est ouverte à Chantelle depuis septembre 2023. La collectivité soutient les initiatives privées mais ne peut s'y engager financièrement hormis les aides à l'immobilier d'entreprise (aide à l'investissement).

Sur le développement des accueils atypiques : le nombre d'assistantes maternelles proposant des horaires atypiques est en légère augmentation : soit 41 assistantes maternelles agréées en 2023 contre 35 en 2020. Toutefois plusieurs facteurs contraignent cette possibilité : forte demande des parents, amplitude horaire déjà importante, diminution du nombre d'assistantes maternelles ce qui permet à ces dernières de privilégier les modes d'accueil qu'elles souhaitent ...

Sur l'expérimentation d'autres formes d'accueils ponctuels : Les centres sociaux Viva Sioule ont mis en place quelques formations babysitting pour des jeunes (2023 et 2024).

PETITE-ENFANCE – ÉVALUATION DES ACTIONS RÉALISÉES



Objectif n°2 : Accompagner les évolutions du métier d'Assistantes Maternelles



Quelles sont les actions qui ont été réalisées ? Les actions ont-elles permis de répondre à l'objectif ?

Les actions menées dans le cadre de cet objectif ont permis de renforcer le lien entre les assistantes maternelles et les acteurs de la petite enfance du territoire mais il est nécessaire de travailler la concertation avec les partenaires pour leur pérennisation :

Sur le soutien et l'accompagnement des MAM en milieu rural : 2 nouvelles MAM ont ouvert sur le territoire de la Communauté de communes, une à Saulzet en 2021 et une à Contigny en 2022, d'autres projets n'ont pas abouti (Etroussat, Bellenaves). Toutefois, cela reste des initiatives de mutualisation privées. Les assistantes maternelles indépendantes ont aussi un besoin d'accompagnement, notamment pour répondre aux besoins en modes de garde sur un territoire qui attire de plus en plus de familles. A noter également que la Communauté de communes n'est pas intégrée à la commission territoriale qui travaille sur le projet de MAM.

Sur la poursuite et la confortation du point d'appui des RPE aux AM : le RPE a accentué son activité auprès des assistantes maternelles : les formations et les séances d'analyses de pratiques sont plus conséquentes en 2023 par rapport à 2020. Aussi, les contacts pris avec les assistantes maternelles sont plus nombreux : le RPE recense 789 contacts en 2022 contre 56 en 2020. Le passage à 3 ETP a facilité ce développement d'activité. Toutefois, il a été noté un problème de financement pour les formations Iperia (plateforme de formation pour les assistantes maternelles)

PETITE-ENFANCE – ÉVALUATION DES ACTIONS RÉALISÉES



Objectif n°3 : Centraliser l'information et les demandes d'accueil des familles sur le territoire



Quelles sont les actions qui ont été réalisées ? Les actions ont-elles permis de répondre à l'objectif ?

Les actions menées dans le cadre de cet objectif sont à déployer pour renforcer l'attractivité du territoire envers les familles :

Sur la structuration d'un service Petite Enfance, centre d'information et d'aide à tous les acteurs de la petite enfance : la mise en place d'un guichet unique est un des objectifs du Relais Petite Enfance. Ce projet est en cours avec actuellement un état des lieux des structures existantes sur le territoire pour les enfants de moins de 6 ans.

Le soutien à la parentalité est développé au travers des activités existantes notamment avec l'accompagnement au quotidien en termes d'accompagnement et conseils (séparation, apprentissage de la propreté, allaitement). Des facilités d'accueil sont mises en place pour les enfants dont les parents sont en parcours d'insertion (reconversion professionnelle, cours de français).

PETITE-ENFANCE – ÉVALUATION DES ACTIONS RÉALISÉES



Objectif n°4 : Renforcer le soutien à la parentalité



Quelles sont les actions qui ont été réalisées ? Les actions ont-elles permis de répondre à l'objectif ?

Une action était programmée dans le cadre de cet objectif stratégique mais n'a pas été concrétisée :

Sur le développement et la création de nouveaux LAEP sur le territoire : il existe un Lieu d'Accueil Enfants-Parents sur le territoire, tenu par le centre social la Magic qui fait le constat que ce lieu ne correspond pas forcément aux attentes des parents (souvent les mêmes familles qui le fréquentent). Parce qu'il ne trouve pas son public, ce LAEP cessera son activité fin 2024.

SYNTHÈSE - PETITE-ENFANCE

Sur la période 2020-2023 :



Les pistes de réflexion pour la future CTG

- **Poursuivre le développement de places d'accueil** en se questionnant sur le type de structure afin qu'il puisse répondre aux besoins des parents sur le territoire (notamment Bellenaves, Ebreuil, Chantelle).
- **Consolider l'accompagnement des Assistants Maternelles** pour permettre aux parents de disposer d'une offre de garde élargie

ENFANCE-JEUNESSE – ÉVALUATION DES OBJECTIFS PARTAGÉS

Dans le cadre de la CTG 2020-2024, l'Enfance-Jeunesse a été abordée au travers de 7 grandes orientations stratégiques :

- Structurer un programme spécifique “accompagnement à la scolarité”
- Mener une réflexion sur une offre culturelle/éducative intégrée
- Conforter les 3 sites ALSH 3/14 ans existants
- Répartir sur l'ensemble du territoire une offre “jeunesse”
- Mener une réflexion sur la diversité de l'offre par tranche d'âge et autour de lieux de rassemblement
- Améliorer l'accès au logement des jeunes sur le territoire, notamment pour les plus modestes
- Faciliter les coopérations entre les acteurs "jeunesse”

La CTG 2020-2024 a-t-elle permis la réalisation des objectifs partagés ?

Sur l'enfance et la jeunesse, de nombreux axes de travail ont été déployés dans le cadre de la CTG, **afin de renforcer l'offre présente et de diversifier les propositions à destination de toutes les tranches d'âges**. Pour les actions qui concernent plutôt l'enfance, ce qu'il ressort de l'évaluation est à la fois la **difficulté de coordination** entre les acteurs de l'enfance, lié à l'étendue du territoire et à la **diversité de fonctionnement** des structures. Sur les actions qui concernent les jeunes, **de nombreux projets ont pu être développés avec ce public**, malgré la difficulté constatée pour repérer les besoins et les envies des jeunes.

Il faut aussi noter que la **compétence Jeunesse n'est pas communautaire**. La Communauté de communes a la compétence sur la gestion et l'animation des structures dédiées à l'enfance (3 accueils de loisirs communautaires), le projet éducatif communautaire et le suivi de la CTG.

ENFANCE-JEUNESSE – ÉVALUATION DES ACTIONS RÉALISÉES



Objectif n°1 : Structurer un programme spécifique “accompagnement à la scolarité”



Quelles sont les actions qui ont été réalisées ? Les actions ont-elles permis de répondre à l'objectif ?

Une action était programmée dans le cadre de cet objectif stratégique portée par la Communauté de communes avec de nombreux partenaires associés et notamment : DRAC, CAF, Région, Département , MSA, Education Nationale, acteurs socio-culturels du territoire

Sur la mise en place d'un dispositif CLAS : le dispositif CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) a été créé en septembre 2021 à Gannat, en lien avec les acteurs de l'Education Nationale, la CAF et les familles Il a été reconduit en 2022, 2023 et 2024. 96 enfants et jeunes ont pu être accompagnés, répartis selon 4 collectifs : 3 élémentaires et 1 adolescent. Chacun collectif est encadré par un animateur et une personne bénévole.

L'évaluation souligne le besoin de renforcer ce dispositif d'aide aux devoirs pour développer d'autres apprentissages liés à la culture, au patrimoine, etc. Aussi, les acteurs notent le besoin de développer les liens avec les parents pour les impliquer dans le dispositif et les accompagner dans leur rôle parental.

ENFANCE-JEUNESSE – ÉVALUATION DES ACTIONS RÉALISÉES



Objectif n°2 : Mener une réflexion sur une offre culturelle/éducative intégrée



Quelles sont les actions qui ont été réalisées ? Les actions ont-elles permis de répondre à l'objectif ?

Dans le cadre de cet objectif, l'action réalisée a été très appréciée par les différentes parties prenantes et par les publics concernés. En effet, la Communauté de communes Saint Pourçain Sioule Limagne est le premier territoire de l'Allier labelisé « 100 % EAC » :

Sur l'utilisation de la démarche "convention EAC / Education Artistique Culturelle" (EAC) pour développer une offre éducative culturelle hors temps scolaire : plusieurs événements artistiques ont été organisés entre 2019 et 2024, associant plus de 12 établissements sur le territoire. Les événements concernent à la fois de la musique, de la danse, du cinéma, etc. C'est par cette démarche d'EAC qu'un collectif jeune s'est formé afin de créer le festival jeunes. Les acteurs notent comme point d'amélioration le besoin de faire perdurer ce collectif en prenant en compte les besoins des structures et des jeunes.

L'effectif scolaire concerné est en baisse entre 2019-2020 (410 élèves concernés) et 2021-2022 (361 élèves concernés). A noter qu'en effet, les actions EAC ne concernent pas uniquement les élèves, elles sont intergénérationnelles notamment en lien avec les EHPAD du territoire, ce qui peut expliquer la différence du nombre d'élèves concernés.

ENFANCE-JEUNESSE – ÉVALUATION DES ACTIONS RÉALISÉES



Objectif n°3 : Conforter les 3 sites ALSH 3/14 ans existants



Quelles sont les actions qui ont été réalisées ? Les actions ont-elles permis de répondre à l'objectif ?

Les actions développées dans le cadre de cet objectif stratégique avaient pour but répondre aux besoins des familles en matière de garde des enfants tout en favorisant un accueil adapté :

Sur le maintien d'une offre ALSH 3/14 ans sur 3 sites pour une couverture adaptée du territoire : l'accueil de loisirs communautaire est réparti en 3 sites : Accueil de loisirs Amédée Boussange à Mazerier, Accueil de loisirs du Château de la Motte à Louchy-Montfand, Accueil de loisirs Le Paturail à Bellenaves. Les structures ont constaté une recrudescence de demandes d'accueil dès la rentrée scolaire 2022-2023, avoisinant régulièrement la capacité maximale d'accueil. Aussi, les structures se confrontent à des difficultés de recrutement d'animateurs.

Afin de répondre à ces enjeux, des projets de réhabilitation et de rénovation se sont posés. Concernant l'accueil de Louchy-Montfand, une étude avec un cabinet est en cours pour transférer l'accueil sur un autre site. Concernant l'accueil de Mazerier, dont les bâtiments sont vétustes, il doit faire l'objet d'un déménagement, qui n'est pas encore programmé.

Les acteurs notent le besoin de poursuivre cette action en portant une attention particulière sur l'augmentation des effectifs pour l'encadrement des enfants, et notamment pour l'accueil des 3-6 ans puisqu'une forte hausse est constatée dans les structures, mais l'étude est également en cours.

Sur l'élaboration d'une stratégie de communication plus offensive et attractive pour les familles sur cette offre ALSH : la refonte du site Internet de la Communauté de communes a permis aux structures de renforcer leur communication. C'est un axe de travail à poursuivre pour favoriser la connaissance de l'offre, notamment par les familles nouvelles arrivantes sur le territoire.

ENFANCE-JEUNESSE – ÉVALUATION DES ACTIONS RÉALISÉES



Objectif n°4 : Répartir sur l'ensemble du territoire une offre "jeunesse"



Quelles sont les actions qui ont été réalisées ? Les actions ont-elles permis de répondre à l'objectif ?

Les actions déployées ont permis de répondre aux besoins en termes d'accompagnements de projets pour les jeunes de l'intercommunalité mais il semble nécessaire de s'interroger à la fois sur le développement de nouveaux lieux ressources, de nouvelles structures jeunesse, sur les secteurs non couverts mais aussi sur la mobilité des jeunes pour qu'ils puissent accéder aux structures existantes :

Sur l'identification-valorisation d'une "structure ados-jeunes" généraliste sur le secteur de Gannat : en 2021, une enquête a été réalisée comptabilisant plus de 190 retours pour connaître les besoins des jeunes (11-17 ans). Plusieurs projets ont ainsi pu être développés entre 2021 et 2023 et notamment : Bourse d'Engagement Citoyen, Junior Association, Festival What's this, actions de prévention. L'évaluation montre que les besoins des jeunes évoluent et qu'il faut donc réinterroger cette jeunesse régulièrement afin de piloter la politique jeunesse au plus proche de leurs envies.

A noter qu'il existe à Gannat un point accueil Jeunes pour les jeunes jusqu'à 17 ans et un Point Info Jeunes pour les 15-25 ans, qui concerne plutôt l'information et l'orientation. Des modèles de structures sur lesquelles s'appuyer pour renforcer l'offre sur le secteur de Saint-Pourçain ?

Sur le renforcement d'une offre jeunesse spécifique et généraliste sur les 2 centres sociaux : dans le cadre de cette action, des interventions et accompagnements de projets jeunes sur le territoire du Centre Social La Magic ont été développés. Entre 2020 et 2022, le nombre de projets jeunes accompagnés a plus que doublé, passant de 4 à 10 projets. Également, le nombre de jeunes impliqués dans ces projets a considérablement augmenté, passant de 23 jeunes en 2020 à 72 en 2022. Cette action est à poursuivre et à développer.

Sur le projet d'un espace/cyber-jeunes sur Saint-Pourçain : *cette action n'a pas été réalisée*

ENFANCE-JEUNESSE – ÉVALUATION DES ACTIONS RÉALISÉES



Objectif n°5 : Mener une réflexion sur la diversité de l'offre par tranche d'âge et autour de lieux de rassemblement



Quelles sont les actions qui ont été réalisées ? Les actions ont-elles permis de répondre à l'objectif ?

Les actions programmées avaient pour objectif d'identifier les besoins des jeunes en prenant en considération les réalités territoriales :

Sur la valorisation et animation d'une dynamique jeunesse à l'échelle communautaire : l'évaluation de la CTG a fait ressortir une dynamique et une volonté de la part des acteurs d'investir pour les jeunes du territoire. Dès lors, de nombreux acteurs interviennent auprès de ce public, sur des territoires d'intervention différents. Il apparaît donc nécessaire de favoriser la coordination entre professionnels et la complémentarité de l'offre.

Sur le maintien d'un événementiel jeune fédérateur : le Festival Jeunes a été créé sur le territoire en 2020. Pour sa 2^{ème} édition en 2023, un collectif de 20 jeunes de 11 à 17 ans a été associé à l'élaboration de cet événement qui comprenait plusieurs temps forts : olympiade culturelle, projet Rési'danse, création musicale, etc. L'évaluation fait ressortir un fort entrain pour ce festival qui devrait être reconduit d'ici 2025, avec l'objectif d'accroître son accessibilité pour tous les publics.

Sur l'étude et mise en œuvre d'une réponse spécifique pour les 12/14 ans : un des axes de travail de la CTG 2020-2024 a été l'approfondissement de la réflexion sur la diversité de l'offre proposée aux jeunes, en tenant compte des tranches d'âge : 12-14 ans, 15-16 ans, 18 ans et +. Une étude a donc été conduite en 2023 pour déterminer les besoins des jeunes, leurs préoccupations, leurs attentes sur chacun des bassins de vie. Cette dynamique a permis de favoriser les liens entre les centres sociaux et les établissements scolaires, notamment entre La Magic et le collège de Saint-Pourçain : il faut désormais allouer les moyens nécessaires à la poursuite de cette action. Les acteurs notent en effet le besoin de maintenir et développer une offre ado sur tout le territoire.

ENFANCE-JEUNESSE – ÉVALUATION DES ACTIONS RÉALISÉES



Objectif n°6 : Améliorer l'accès au logement des jeunes sur le territoire, notamment pour les plus modestes



Quelles sont les actions qui ont été réalisées ? Les actions ont-elles permis de répondre à l'objectif ?

En lien avec la Mission Locale, la question de l'accès au logement pour les jeunes a été travaillé dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'actions de la CTG mais cet axe n'a pas été concrétisé.

Sur l'étude de solutions de logement de courte durée pour les jeunes : cette action n'a pas été réalisée dans le cadre de la CTG

Sur le développement d'une offre de Foyers Jeunes Travailleurs sur le territoire : cette action n'a pas été réalisée dans le cadre de la CTG

ENFANCE-JEUNESSE – ÉVALUATION DES ACTIONS RÉALISÉES



Objectif n°7 : Faciliter les coopérations entre les acteurs "jeunesse"



Quelles sont les actions qui ont été réalisées ? Les actions ont-elles permis de répondre à l'objectif ?

Les actions déployées ont permis de développer les liens entre les acteurs jeunesse présents sur le territoire, elles sont à poursuivre pour améliorer l'interconnaissance des acteurs et la mise en œuvre de projets communs et partagés :

Sur le renforcement des coopérations avec les lycées et les collèges : le centre social La Magic a développé dans le cadre de cette CTG un partenariat avec la commune de Saint-Pourçain, le collège-lycée Blaise de Vigenère avec des interventions hebdomadaires à partir de 2022. Ainsi, 36 interventions ont été réalisées par an en 2022 comme 2023. Cette action serait à reconduire (avec les financements nécessaires) au regard des perspectives énoncées en développant les liens avec le public lycéen, peu touché jusqu'à présent. Cette action pourrait aussi être développée auprès d'autres établissements scolaires et notamment à Gannat en impulsant des temps de rencontres pour maintenir de faire vivre ce réseau jeune.

Sur la création d'un évènementiel annuel de regroupement de tous les acteurs "jeunesse" et acteurs connexes : 1 journée d'étude sur la thématique de la « participation » à destination des professionnels de la jeunesse a été organisée par le Centre social La Magic, ayant réuni 50 professionnels. L'évaluation fait ressortir que des temps de rencontres plus réguliers seraient à envisager afin de permettre une meilleure concertation et l'adaptation des temps de formation aux besoins du territoire.

SYNTHÈSE – ENFANCE-JEUNESSE

Sur la période 2020-2023 :



Les pistes de réflexion pour la future CTG

- **Maintenir l'offre d'accueil pour les 3-14 ans en portant une attention sur l'accueil des enfants de moins de 6 ans**
- **Développer les animations en direction du public jeunes**, en lien avec les établissements scolaires, les associations sportives et structures de loisirs

FAMILLES & LIEN SOCIAL – ÉVALUATION DES OBJECTIFS PARTAGÉS

Dans le cadre de la CTG 2020-2024, la thématique Familles a été abordée au travers d'une grande orientation stratégique :

- Proposer une couverture des différentes communes du territoire de la CCSPSL par la logique "animation de la vie sociale"

La CTG 2020-2024 a-t-elle permis la réalisation des objectifs partagés ?

Dans le cadre de l'élaboration de la CTG 2020-2024, le diagnostic a mis en évidence que **les actions et évènements liés à la parentalité mobilisaient plus facilement les familles lorsqu'ils étaient organisés autour de structures généralistes** : médiathèque, centres sociaux, EAJE. A donc été développé un axe de travail porté autour de la **logique de l'animation sociale**, pour renforcer les coopérations entre les politiques familles et les politiques sociales, et développer les espaces de vie à proximité des habitants en prenant appui sur les centres sociaux existants et les autres acteurs (communes, associations) présents sur les territoires.

Il ressort de l'évaluation que la mise en œuvre d'une offre pour les familles doit se faire en **s'appuyant sur les dynamiques existantes et les particularités locales**. Pour autant, il serait intéressant de développer plus encore un projet commun à l'échelle de l'intercommunalité pour couvrir toutes les communes, **valoriser l'identité de la Communauté de communes et favoriser l'attractivité territoriale**.

FAMILLES & LIEN SOCIAL – ÉVALUATION DES ACTIONS RÉALISÉES



Objectif n°1 : Proposer une couverture des différentes communes du territoire de la CCSPSL par la logique “animation de la vie sociale”



Quelles sont les actions qui ont été réalisées ? Les actions ont-elles permis de répondre à l'objectif ?

Les actions proposées ont répondu partiellement à l'objectif, elles sont à renforcer pour développer les liens interterritoriaux :

Sur l'étude de préfiguration d'une structure animation de la vie sociale sur le secteur Nord : cette action n'a pas été retenue par la Communauté de communes.

Sur l'élargissement du Projet Educatif Global aux autres communes du bassin de vie de Gannat : la réflexion a été poursuivie mais cette action demande beaucoup de temps de mise en œuvre. En effet, il faut se donner les moyens de s'inscrire dans ce projet en travaillant sur la formation des équipes d'animations, l'accueil des enfants dans de bonnes conditions. L'évaluation montre que toutes les communes ne peuvent pas répondre à ces critères, c'est donc un projet qui pourrait être porté par l'intercommunalité.

Sur le développement et l'appui des dynamiques locales dans des logiques "espace de vie sociale" : l'évaluation fait ressortir que cette réflexion pourrait être portée dans un second temps, une fois la dynamique autour des actions déployées par les centres sociaux pérennisée. En effet, les centres sociaux notent qu'il est encore difficile de créer des liens et de mobiliser les familles.

SYNTHÈSE – FAMILLES ET LIEN SOCIAL

Sur la période 2020-2023 :

30 %
La part de familles avec
enfants parmi les ménages

13 000
Participants au Festival
Viticole & Gourmand en
en moyenne

+ 177
L'évolution du nombre de
familles monoparentales
en 10 ans

1,7
Le nombre moyen
d'enfants par famille

367
Le nombre de contacts du
RPE avec les familles en
moyenne par an

26 %
La part des femmes
salariées à temps partiel

Les pistes de réflexion pour la future CTG

- Poursuivre l'organisation d'évènements à l'échelle du territoire, pour favoriser le lien social
- Développer une offre de soutien à la parentalité

ACCÈS AUX DROITS & SOLIDARITÉS – ÉVALUATION DES OBJECTIFS PARTAGÉS

Dans le cadre de la CTG 2020-2024, l'Accès aux droits a été abordé au travers de 7 grandes orientations stratégiques :

- Faciliter la coopération et la mise en réseau des “accueillants” existants en proximité
- Communiquer sur les différents lieux “accès aux droits” aux habitants
- Permettre aux habitants une meilleure inclusion numérique
- Faciliter l'accès aux droits des habitants des communes de l'Ouest et du Nord ainsi que celles éloignées des bourgs-centres
- Prendre en compte les besoins des publics plus fragiles du bassin de vie de Bellenaves touchés par la précarité
- Proposer un appui particulier à la précarité liée au logement
- Améliorer la répartition territoriale et l'articulation de l'offre d'accompagnement social et caritative sur toutes les communes

La CTG 2020-2024 a-t-elle permis la réalisation des objectifs partagés ?

Sur l'accès aux droits, de nombreuses actions ont été portées afin de **favoriser la proximité** : le développement de permanences, de l'itinérance ont permis d'y répondre. Il est ressorti du diagnostic établi dans le cadre de la CTG 2020-2024 un besoin de développer les services d'accès aux droits pour les territoires situés à l'Ouest et au Nord ainsi que sur ceux éloignés des villes-centres et l'évaluation montre que ce besoin reste prégnant. Aussi, le diagnostic mettait en évidence une précarité plus marquée et en augmentation sur le bassin de vie de Bellenaves : un axe sur lequel les acteurs intégrés à la CTG ont travaillé mais qui demande d'être renforcé.

Enfin, l'évaluation montre la **problématique de la lisibilité de l'offre d'action sociale**, un enjeu lié à l'articulation entre les acteurs (institutionnels et associatifs) et à l'étendue du territoire.

ACCÈS AUX DROITS & SOLIDARITÉS – ÉVALUATION DES ACTIONS RÉALISÉES



Objectif n°1 : Faciliter la coopération et la mise en réseau des “accueillants” existants en proximité



Quelles sont les actions qui ont été réalisées ? Les actions ont-elles permis de répondre à l'objectif ?

Les actions n'ont pas pu être suffisamment déployées pour qu'elles puissent répondre à l'objectif identifié :

Sur la création et l'animation d'un réseau des accueillants par bassin de vie : les Conventions PASIP et PAU ont été signées entre le CD 03 et des partenaires locaux. Des formations communes ont été réalisées entre secrétaires de mairie, centres sociaux, Maisons de Solidarité Départementale début 2022. L'animation, par l'antenne du Conseil Départemental à Vichy n'est aujourd'hui plus réalisée par manque de temps.

Sur l'organisation d'une rencontre annuelle « accès aux droits » regroupant tous les accueillants du territoire : les acteurs ont noté que les cycles d'ateliers pour les aidants organisés ont facilité la mise en réseau pour ces personnes et permis de leur apporter des réponses concrètes. Ces ateliers sont à développer.

ACCÈS AUX DROITS & SOLIDARITÉS – ÉVALUATION DES ACTIONS RÉALISÉES



Objectif n°2 : Communiquer sur les différents lieux “accès aux droits” aux habitants



Quelles sont les actions qui ont été réalisées ? Les actions ont-elles permis de répondre à l’objectif ?

L’action déployée a permis de répondre à l’objectif stratégique et est à poursuivre :

Sur l’information spécifique et régulière dans les bulletins municipaux et sites internet des communes : les liens existants entre les communes et la Communauté de communes ont permis de faciliter la diffusion de l’information sur les actions et projets en cours. Les communes peuvent solliciter la Communauté de communes pour partager des informations liées aux services accès aux droits et inversement. Les acteurs notent que certains outils tels que le Panneau Pocket sont nécessaires et utilisés. La diffusion de l’information peut être encore plus déployée dans certaines communes.

ACCÈS AUX DROITS & SOLIDARITÉS – ÉVALUATION DES ACTIONS RÉALISÉES



Objectif n°3 : Permettre aux habitants une meilleure inclusion numérique



Quelles sont les actions qui ont été réalisées ? Les actions ont-elles permis de répondre à l'objectif ?

Les actions n'ont pas encore toutes été déployées mais certains projets sont en cours pour développer l'accès au numérique sur tout le territoire :

Sur la création d'un Espace Public Numérique sur le secteur Nord : cette action n'a pas encore été réalisée mais pourrait être intégrée dans le cadre du développement de la permanence de la MFS à Saint-Pourçain. Les acteurs notent le besoin de renforcer l'équité territoriale en matière d'offre permettant de lutter contre l'illectronisme.

Sur l'accroissement des rotations de la « Bourbon Net » sur les communes, en coordination avec l'itinérance MFS : le centre social La Magic déploie un accompagnement via un minibus connecté. 3 permanences sont tenues par mois, dans différentes communes, pour favoriser les apprentissages et l'utilisation des outils numériques. Le centre social constate une fréquentation importante, le minibus devient un espace de sociabilisation sur les communes isolées et/ou éloignées des bourgs-centres. Les acteurs font ressortir une forte demande des usagers sur la commune de Saint-Pourçain.

Sur l'information/ le soutien sur les achats matériels et les abonnements : depuis l'embauche au sein du centre social La Magic d'une conseillère numérique (Juillet 2021), les demandes d'accompagnement se sont multipliées. Ainsi, il est relevé que son temps de travail est insuffisant au regard des demandes : une réflexion est en cours pour l'embauche d'un deuxième conseiller numérique en 2024. En 2022, 27 personnes ont été accompagnées et il y a eu 6 prêts de matériel.

ACCÈS AUX DROITS & SOLIDARITÉS – ÉVALUATION DES ACTIONS RÉALISÉES



Objectif n°4 : Faciliter l'accès aux droits des habitants des communes de l'Ouest et du Nord ainsi que celles éloignées des bourgs-centres



Quelles sont les actions qui ont été réalisées ? Les actions ont-elles permis de répondre à l'objectif ?

Les actions mises en œuvre permettent de déployer les services permettant l'accès aux droits et sont à poursuivre. De manière générale, pour faciliter l'accès aux droits, les acteurs mettent en évidence le besoin de développer plus encore l'itinérance des services :

Sur le projet de bus itinérant de la Mission Locale Moulins avec de nouveaux points de permanence : sur le secteur de Saint-Pourçain, la Mission Locale a ouvert une permanence supplémentaire sur la commune de la Ferté Hauterive, avec 3 nouveaux jeunes reçus en 2022.

Sur le développement de l'itinérance de la MFS : cette action vise à répondre à la demande d'accompagnement en augmentation constante, plus particulièrement dans les centre-bourg tels Bellenaves, Chantelle, Broût-Vernet, Saint-Pourçain sur Sioule et Gannat. L'itinérance a véritablement pu se concrétiser en 2021 (suite à la période covid). 186 permanences ont été effectuées en 2021 pour 1 253 accompagnements, une fréquentation qui a largement évolué en 2023 : 300 permanences pour 1 972 demandes. Pour renforcer le lien avec les habitants et notamment ceux le plus éloignés, l'un des projets 2024 de la structure est l'harmonisation des supports de communication.

Sur l'étude d'une antenne MFS à Saint-Pourçain : du fait de nombreuses demandes, la Maison France Services a augmenté les permanences sur la commune de Saint Pourçain, d'une demi-journée à une journée complète par semaine. Une réflexion est portée sur l'opportunité de labeliser cette permanence (la Maison France Services labelisée est à Ebreuil) du fait d'une fréquentation importante de la part des usagers. Dans le cadre de travaux à venir dans les locaux de la Communauté de communes Saint Pourçain, un bureau pourrait être affecté à l'accueil France Services avec un espace numérique.

ACCÈS AUX DROITS & SOLIDARITÉS – ÉVALUATION DES ACTIONS RÉALISÉES



Objectif n°5 : Prendre en compte les besoins des publics plus fragiles du bassin de vie de Bellenaves touchés par la précarité



Quelles sont les actions qui ont été réalisées ? Les actions ont-elles permis de répondre à l'objectif ?

L'évaluation a mis en évidence un besoin de coopération entre les acteurs qui travaillent sur le territoire, pour axer les actions sur les manques qui ne sont pas encore couverts :

Sur la mise en place d'une coopération avec les structures existantes « aides alimentaires » : dans le cadre du plan pauvreté, une convention de la distribution alimentaire a été signée en octobre 2020 avec les associations caritatives afin de renforcer l'efficacité et la proximité de l'aide alimentaire et de première nécessité. Pour exemple un cycle de formation commune entre les 4 associations caritatives, le CCAS de St Pourçain et la MSD a démarré en 2022. De plus, un séminaire sur le pouvoir d'agir des personnes accompagnées a été organisé avec la participation des 3 associations caritatives, des MSD et des personnes accompagnées à part égales.

Sur la mise en place de permanences de la Maison des Solidarités Départementale (MSD) sur le territoire de Bellenaves : cela a été travaillé en lien avec la mairie et un lieu est en passe d'être trouvé après plusieurs tentatives. Les habitants ont pu bénéficier de visites à domicile de l'assistante sociale en attente des permanences.

Sur la création d'une recyclerie : une antenne du Secours Populaire a ouvert sur Bellenaves. Les acteurs notent la possibilité d'appuyer ces acteurs associatifs dans la mise en place d'une recyclerie solidaire.

Sur l'appui pris sur le centre social pour d'autres actions solidarités : les coopérations existent et les acteurs associatifs s'investissent sur le territoire (le Secours populaire a ouvert un accueil à Bellenaves). Des actions sont menées auprès de différents publics : accueil parents/enfants, animation à la résidence seniors, travail avec le Conseil Municipal des Enfants, liens avec les associations (ex : associations Picus recycle et plus). Les acteurs notent qu'il est difficile de mobiliser la population sur ce secteur.

Sur l'étude d'un dispositif FLE sur Bellenaves au vu des besoins : *cette action n'a pas été réalisée*

ACCÈS AUX DROITS & SOLIDARITÉS – ÉVALUATION DES ACTIONS RÉALISÉES



Objectif n°6 : Proposer un appui particulier à la précarité liée au logement



Quelles sont les actions qui ont été réalisées ? Les actions ont-elles permis de répondre à l'objectif ?

Certaines actions ont été timidement mis en place mais l'évaluation montre un réel besoin de travailler sur ces enjeux là sur le territoire. Toutefois, ces sujets ne sont pas forcément propres à la CTG :

Sur l'accroissement du nombre de logements d'urgence sur le territoire : le diagnostic fait ressortir un besoin sur cette thématique avec peu de logements d'urgence disponibles sur le territoire (3 logements non meublés à Gannat, 1 logement à Chantelle, 1 chambre meublée à Ebreuil, 1 logement à Bellenaves, plusieurs logements à Saint-Pourçain). Le nombre de logements n'a pas été augmenté depuis.

Sur la mise en place d'un réseau de solidarité / parrainage pour du logement d'urgence très temporaire gratuit chez l'habitant : *cette action n'a pas été réalisée*

Sur l'harmonisation des mensualisations « assainissement/eau » : *cette action n'a pas été réalisée*

Sur la mise en place d'ateliers énergie : le centre social La Magic organise des temps d'informations dans le cadre du Point Conseil Budget. Des conseillers numériques sont aussi présents pour accompagner au montage de dossiers. Les acteurs notent qu'à la suite de la période Covid, la précarité ayant fortement augmenté, les foyers ont de plus en plus besoin de soutien administratif et d'aides financières.

ACCÈS AUX DROITS & SOLIDARITÉS – ÉVALUATION DES ACTIONS RÉALISÉES



Objectif n°7 : Améliorer la répartition territoriale et l'articulation de l'offre d'accompagnement social et caritative sur toutes les communes



Quelles sont les actions qui ont été réalisées ? Les actions ont-elles permis de répondre à l'objectif ?

Les actions déployées ont permis de travailler sur la coordination entre les différents acteurs :

Sur l'intégration d'un volet social dans le PAT en cours de réflexion : l'éducation et l'accessibilité alimentaires tiennent une place centrale dans le Projet Alimentaire Territoriale de l'intercommunalité. Aussi, une expérimentation a été menée en 2024 entre les restaurants collectifs du territoire et les producteurs locaux et serait à pérenniser.

Sur l'étude départementale sur la coordination entre travail social et associations caritatives : sur le secteur St Pourçain, une rencontre est organisée tous les trimestres (département, CCAS , associations caritatives) pour harmoniser les pratiques et échanger sur les difficultés. Ces temps sont à poursuivre.

SYNTHÈSE – ACCÈS AUX DROITS & SOLIDARITÉS

Sur la période 2020-2023 :



Les pistes de réflexion pour la future CTG

- **Renforcer l'accès aux services pour l'ensemble du territoire**, en poursuivant le développement de l'itinérance
- **Consolider la coordination entre les acteurs** : institutions, collectivités, acteurs associatifs pour harmoniser l'offre présente et mieux orienter les usagers

SENIORS – ÉVALUATION DES OBJECTIFS PARTAGÉS

Dans le cadre de la CTG 2020-2024, les Seniors ont été abordés au travers de 5 grandes orientations stratégiques :

- Développer l'inclusion numérique des seniors, et plus particulièrement des jeunes seniors
- Améliorer les modalités de prise en charge des seniors en matière de dépendance
- Améliorer la place des EHPAD dans le territoire (meilleure intégration) et proposer des solutions logements dans la transition EHPAD/domicile
- Soutenir et développer l'offre de lien social sur l'ensemble du territoire ainsi que la mobilité des seniors vers ces activités de loisirs et de lien social
- Renforcer le suivi spécifique des personnes isolées

La CTG 2020-2024 a-t-elle permis la réalisation des objectifs partagés ?

Le diagnostic établi lors de la mise en œuvre de la CTG 2020-2024 a fait ressortir une part élevée de seniors parmi la population du territoire, avec un **risque d'isolement** important. Les orientations stratégiques définies par la CTG avaient ainsi pour but de développer des actions en direction de ce public pour **favoriser le lien social et améliorer la prise en charge des seniors** sur toutes les communes du territoire.

Il est apparu lors de l'évaluation de la CTG que les actions réalisées s'inscrivaient **plus dans une logique d'animation de la vie sociale**, à destination d'un public plus large pour ainsi favoriser les **liens entre toutes les générations**. C'est autour de cette dynamique que les actions en direction des personnes âgées pourront être poursuivies dans le cadre du renouvellement de la CTG.

SENIORS– ÉVALUATION DES ACTIONS RÉALISÉES



Objectif n°1 : Développer l'inclusion numérique des seniors, et plus particulièrement des jeunes seniors



Quelles sont les actions qui ont été réalisées ? Les actions ont-elles permis de répondre à l'objectif ?

L'action déployée a permis de répondre à l'objectif partagé et est à poursuivre en lien avec d'autres partenaires, notamment les communes :

Sur le développement d'ateliers « inclusion numérique » au plus près des besoins des populations : le centre social La Magic a développé un pôle numérique qui permet l'accompagnement des publics sur l'acquisition des compétences numériques. En 2023, un espace tiers-lieu a été mis en place dans les locaux de l'association pour bénéficier de l'accès à du matériel, ainsi que des conseils. D'un point de vue quantitatif, 8 ateliers ont été organisés par an. En 2022, 247 personnes ont bénéficié d'un accompagnement individuel.

SENIORS– ÉVALUATION DES ACTIONS RÉALISÉES



Objectif n°2 : Améliorer les modalités de prise en charge des seniors en matière de dépendance



Quelles sont les actions qui ont été réalisées ? Les actions ont-elles permis de répondre à l'objectif ?

Les actions déployées ont permis de favoriser le lien social avec les seniors :

Sur l'augmentation des moyens humains pour traiter les dossiers : *cette action n'a pas fait l'objet d'une évaluation quantitative particulière*

Sur la mise en place d'actions de prévention vieillissement : le centre social a développé un pôle « seniors ». Celui-ci propose à la fois des actions de prévention du vieillissement, de l'accompagnement individuel, de l'aide aux aidants et des temps de convivialité entre seniors (ou intergénérationnels) afin de favoriser le maintien de liens sociaux. Le nombre d'actions proposées, tout comme la fréquentation des seniors, a augmenté. En 2020, 17 actions ont été proposées, et 165 seniors y avaient participé. En 2022, 43 actions ont été proposées et 365 seniors y ont participé. Le centre social note le besoin de poursuivre ces actions qui luttent contre l'isolement, notamment au regard du vieillissement de la population. Le besoin de développer des interventions qui cumulent informations et conseils sur le bien vieillir avec des temps de loisirs et d'échanges est aussi à prendre en considération.

Le CCAS Viva Sioule de Gannat organise plusieurs actions et événements dans le but de favoriser le lien entre les seniors, autour du sport (yoga, marche, relaxation), du numérique, de la prévention (conférence Alzheimer). Également, plusieurs animations sont tournées autour de l'intergénérationnalité : parcours équilibre intergénérationnel, numérique intergénérationnel. En 2023, près de 300 seniors de plus de 60 ans ont participé à une de ces animations.

Sur l'étude mise en place d'une offre de services garde de nuit : *cette action n'a pas été poursuivie*

SENIORS– ÉVALUATION DES ACTIONS RÉALISÉES



Objectif n°3 : Améliorer la place des EHPAD dans le territoire (meilleure intégration) et proposer des solutions logements dans la transition EHPAD/domicile



Quelles sont les actions qui ont été réalisées ? Les actions ont-elles permis de répondre à l'objectif ?

Les actions inscrites dans la CTG avaient pour objectif de répondre aux enjeux du maintien à domicile et de la dépendance des personnes âgées. Le diagnostic avait en effet mis en évidence une part des personnes âgées en forte progression, impliquant des besoins en matière d'offre et de services :

Sur le soutien et le développement d'actions d'animations dans les EHPAD à destination de toutes les populations : le centre social La Magic s'est investi dans l'organisation de la vie sociale au sein de la Maison intergénérationnelle de Jenzat avec, en 2022, 6 instances de vie sociale réalisées avec les résidents auxquelles 28 résidents ont participé. 42 journées d'actions ont été proposées mais la dynamique ne semble pas s'être créée autour de ces animations : le centre social note en effet le besoin d'être plus dans le loisir et la convivialité que sur de la prévention pour attirer les résidents. Toutefois, la convention entre les deux entités s'est arrêtée en juillet 2023.

Sur l'expérimentation d'une « maison d'accueil de jour des personnes âgées » dans le cadre du répit des aidants : cette action n'a pas été poursuivie

Sur le soutien et le développement d'une offre foyer logement : un projet de création de logements seniors sur la commune de Broût-Vernet est en cours. 3 rencontres ont été organisées à ce sujet en 2023 pour la conception du projet et l'organisation du futur fonctionnement.

SENIORS– ÉVALUATION DES ACTIONS RÉALISÉES



Objectif n°4 : Soutenir et développer l'offre de lien social sur l'ensemble du territoire ainsi que la mobilité des seniors vers ces activités de loisirs et de lien social



Quelles sont les actions qui ont été réalisées ? Les actions ont-elles permis de répondre à l'objectif ?

Cet objectif partagé n'a pas encore été poursuivi d'actions concrètes :

Sur la création d'un outil de communication en proximité sur l'offre de loisirs et de lien social existante avec des mises à jour régulières : *cette action n'a pas été poursuivie.*

Sur l'ouverture des cantines scolaires aux personnes âgées : *cette action n'a pas encore été réalisée.*

SENIORS– ÉVALUATION DES ACTIONS RÉALISÉES



Objectif n°5 : Renforcer le suivi spécifique des personnes isolées



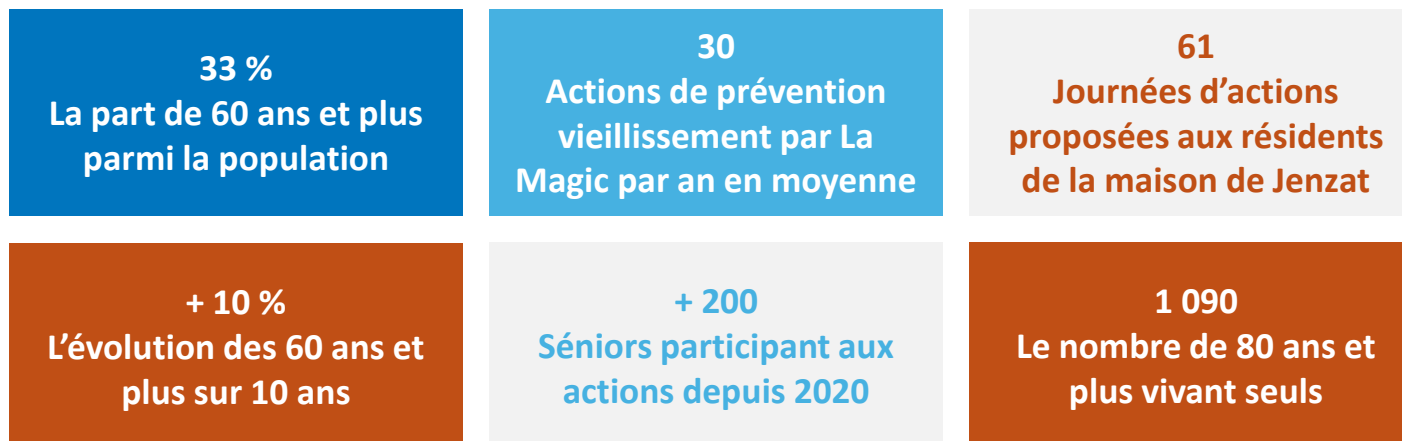
Quelles sont les actions qui ont été réalisées ? Les actions ont-elles permis de répondre à l'objectif ?

Concernant le suivi spécifique des personnes isolées, l'action proposait reste indicative :

Sur la mise à jour en continu du registre canicule/covid et appui via cet outil de repérage : le registre est mis à jour régulièrement

SYNTHÈSE – SENIORS

Sur la période 2020-2023 :



Les pistes de réflexion pour la future CTG

- Poursuivre les actions qui visent à prévenir le vieillissement et à rompre l'isolement des séniors
- Développer l'organisation d'animations sur le territoire pour favoriser les liens entre toutes les tranches d'âges

AXE TRANSVERSAL – ÉVALUATION DES OBJECTIFS PARTAGÉS DE LA CTG

Dans le cadre de la CTG 2020-2024, plusieurs thématiques ont été abordées au travers de 3 grandes orientations stratégiques :

- Améliorer la prise en charge des personnes porteuses d'un handicap
- Améliorer la mobilité sur le territoire et à l'extérieur du territoire, notamment des jeunes, des personnes âgées et des publics fragiles
- Améliorer les coopérations entre les acteurs sur les différentes thématiques et animer et coordonner la démarche CTG

La CTG 2020-2024 a-t-elle permis la réalisation des objectifs partagés ?

L'évaluation de la CTG met en évidence le **large champ des thématiques traitées**. Ainsi, sur les thématiques transversales que sont le handicap et la mobilité, les objectifs à travailler sont très vastes et impliquent le développement de projets et d'initiatives qui dépassent le cadre de la CTG.

Concernant le pilotage de la CTG, l'évaluation a montré qu'il a permis de **fédérer les acteurs du territoire sur certaines thématiques**. Il reste à optimiser pour renforcer la mise en réseau et favoriser l'implication de toutes les parties prenantes.

AXE TRANSVERSAL – ÉVALUATION DES ACTIONS RÉALISÉES



Objectif n°1 : Améliorer la prise en charge des personnes porteuses d'un handicap



Quelles sont les actions qui ont été réalisées ? Les actions ont-elles permis de répondre à l'objectif ?

Pour améliorer la prise en charge des personnes porteuses d'un handicap, le travail en réseau a été renforcé à l'échelle du territoire :

Sur la structuration d'un pôle ressources « handicap » au profit de tous les publics cibles CTG (petite enfance-enfance-jeunesse-familles-personnes âgées-publics fragiles) : la mise en place de la CPTS fonctionne bien car ce réseau est animé par un professionnel et les rencontres sont régulières (toutes les 6 semaines environ). Également, le réseau RCTA, porté par le service autonomie du Conseil Département permet de discuter des sujets formels et informels

AXE TRANSVERSAL – ÉVALUATION DES ACTIONS RÉALISÉES



Objectif n°2 : Améliorer la mobilité sur le territoire et à l'extérieur du territoire, notamment des jeunes, des personnes âgées et des publics fragiles



Quelles sont les actions qui ont été réalisées ? Les actions ont-elles permis de répondre à l'objectif ?

Sur la thématique de la mobilité, plusieurs projets ont été proposés et sont en cours de réflexion. Un chargé de mission Mobilités a été recruté en 2023 pour faire avancer l'ensemble de ces actions :

Sur la refonte du Transport à la Demande : T'LIB est un service de transport à la demande ouvert à tous, pour différents types de déplacements. Lors du diagnostic de la CTG, le besoin de repenser son fonctionnement est ressorti et notamment pour effectuer des trajets hors territoire (pour se rendre à Moulins et Vichy par exemple). Les réflexions pour améliorer ce service en fonction des besoins des usagers restent à poursuivre.

Sur la structuration d'un système collaboratif de mobilité entre habitants du territoire : un service de ramassage pour conduire les personnes âgées isolées et/ou les publics rencontrant des difficultés de mobilité sur le marché de Broût-Vernet est organisé depuis longtemps, le jeudi matin. Celui-ci étant en perte de vitesse, le centre social La Magic soutient le développement de covoiturages et de transports collectifs qui favorise la participation de tous. Du covoiturage est en effet proposé pour se rendre aux animations du centre social : il a bénéficié à 422 personnes en 2022, contre 361 en 2021.

Sur le développement d'un outil d'information sur l'ensemble de l'offre de mobilité existante sur le territoire : une carte recensant l'ensemble des solutions de mobilités sur le territoire a été produite par la Communauté de communes pour être un document ressource pour les partenaires du territoire. Sa diffusion à plus grande échelle pourrait être une piste de réflexion.

Plusieurs actions n'ont pas été poursuivies : mise en place d'un réseau de chauffeurs bénévoles, avec véhicules mis à disposition, développement d'une offre de mobilité locative propre au territoire, mise en place de chèques mobilité ciblés sur des publics spécifiques, mise en place d'une aide au permis avec contreparties citoyennes, sur l'étude de la création d'un garage solidaire

AXE TRANSVERSAL – ÉVALUATION DES ACTIONS RÉALISÉES



Objectif n°3 : Améliorer les coopérations entre les acteurs sur les différentes thématiques et animer et coordonner la démarche CTG



Quelles sont les actions qui ont été réalisées ? Les actions ont-elles permis de répondre à l'objectif ?

Le pilotage de la CTG a permis de renforcer les liens entre la Communauté de communes, les communes et les acteurs du territoire. L'évaluation fait ressortir un besoin de développer une gouvernance resserrée et un suivi plus thématique :

Sur la création et l'animation de réseau des professionnels par public (petite-enfance, enfance, jeunesse, personnes âgées) : pour travailler sur les enjeux liés à la petite enfance sur le territoire, les acteurs ont fait ressortir le besoin de se réunir par thématique. Sur la thématique jeunesse, 3 temps d'échanges ont été organisés entre 2021 et 2022 par la Communauté de communes avec l'ensemble des partenaires. Ces temps d'échanges sont à poursuivre pour favoriser l'interconnaissance des acteurs

Sur l'implication des 2 centres sociaux dans la gouvernance CTG : les deux centres sociaux du territoire se sont chacun impliqué de façon variable. Globalement, la CTG leur a permis de renforcer leurs liens avec les collectivités et les autres professionnels

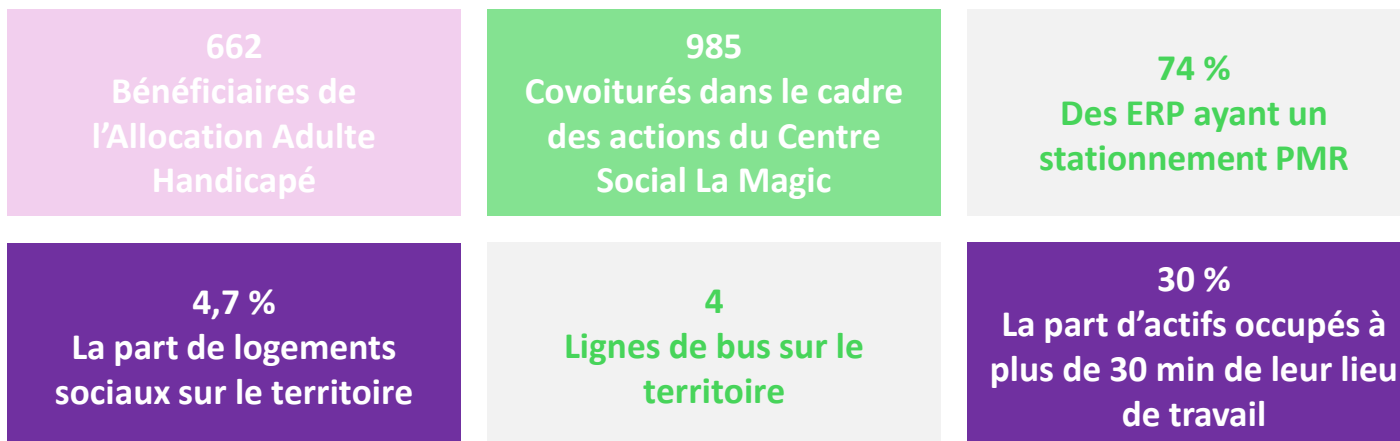
Sur la mise en place d'une ingénierie / coordination CTG dédiée : lors de la signature de la CTG, un agent était principalement chargé de la gestion de la CTG, à l'échelle de la Communauté de communes. Lors de son départ de la collectivité, le poste de chargé de coordination a été réparti entre plusieurs agents de la Communauté de communes (3), qui ont pour chacune d'entre elles une direction de service, leur ajoutant une charge de travail importante

Sur la poursuite des instances de pilotage et de suivi de la démarche CTG : les instances de pilotage se sont réunies régulièrement entre 2020 et 2023. Également, des rencontres par bassin de vie se sont tenues pour favoriser la proximité. L'évaluation fait ressortir le besoin de poursuivre des réunions « délocalisées » en privilégiant des rencontres thématiques pour susciter l'intérêt de tous autour de la CTG

Sur le maintien d'une AMO en accompagnement des instances et des coordinations CTG : Un appui technique sur la mise en œuvre de certains projets inscrits dans la CTG sur la base de 10 journées par an a été mis en place mais n'a pas été utilisé

SYNTHÈSE – AXE TRANSVERSAL

Sur la période 2020-2023 :



Les pistes de réflexion pour la future CTG

- **Travailler sur les thématiques du logement, du handicap et de la mobilité en ciblant les besoins par publics** : familles, jeunes, publics isolés, etc.

FOCUS : LA GOUVERNANCE ET LE PILOTAGE DE LA CTG 2020-2024

Dans l'objectif d'améliorer le suivi et le pilotage de la future CTG, les participants au Comité technique, chargés de suivre l'évaluation et le renouvellement de la convention ont été invités à partager leur ressenti (ce qui fonctionne et les points d'amélioration) sur le pilotage de la CTG 2020-2024, selon 4 axes :

Pour la communication et l'interconnaissance :

- Les acteurs ont relevé un manque de **coordination générale** et d'animation de la démarche mais aussi une difficulté à mobiliser les acteurs et partenaires
- Pour susciter l'intérêt des acteurs autour de la démarche, les membres du Comité technique ont proposé de **valoriser les actions de la CTG** et leur impact
- Certains acteurs pourraient être associés à la démarche en fonction des sujets : par exemple, les RPE dans le cadre des conventions de MAM

Pour la co-construction de projets :

- Certaines actions ont bien fonctionné et ont eu un réel impact notamment pour l'axe « jeunesse » : son développement sur l'ensemble du territoire nécessite de poursuivre la mobilisation de moyens humains et financiers
- Toutefois, les acteurs ont mis en évidence **une surabondance d'actions dans cette première CTG**, un frein à leur suivi et leur réalisation effective
- Le développement de l'axe Petite Enfance devra être un axe prioritaire de la future CTG

Pour le travail en transversalité :

- La CTG est perçue comme une démarche **favorisant la mise en réseau** des acteurs donc une complémentarité de l'offre de services
- Le **repérage des missions des différents partenaires** pourrait être amélioré pour favoriser la mutualisation des compétences de chacun
- Les **échanges en Cotech fonctionnent bien** et permettent aux acteurs de se connaître en tant que techniciens et de favoriser la mise en œuvre d'un réseau de professionnels sur le territoire

Pour les instances de travail :

- De manière générale, **le manque d'un animateur / coordinateur / référent technique a été relevé comme le point le plus bloquant** pour le pilotage et la gouvernance de la CTG
- Les acteurs ont proposé de mettre en œuvre **des groupes de travail ciblés**, par thématiques ou actions, pour susciter l'intérêt des acteurs et des élus
- Il faudrait également **renforcer les liens entre les élus et techniciens** pour porter la démarche et dynamiser les instances

1.4 DES PREMIERS AXES DE TRAVAIL POUR LA FUTURE CTG

3 thématiques centrales pour la future CTG de la CC Saint-Pourçain Sioule Limagne

La CTG 2020-2024 comportait 6 axes de travail pour 74 actions. Au regard de l'évaluation de la convention, de son pilotage et de la réalisation des actions, il a été décidé de recentrer la future CTG autour de thématiques prioritaires pour le territoire soit : la **Petite Enfance et les Familles, l'Enfance/Jeunesse et l'Accès aux Services**.

Ainsi, pour approfondir le diagnostic de territoire, les acteurs ont été invités à s'interroger sur les besoins des habitants et leurs évolutions dans le cadre d'un séminaire partenarial. Des premiers axes de travail ressortent de ces réflexions partagées :



La Petite Enfance & Les Familles

- Définir un **schéma de développement du service Petite Enfance** à l'échelle du territoire avec des modalités cadrées et cohérentes prédéfinies
- Finaliser le projet d'un **guichet unique Petite Enfance** pour avoir une vision globale de l'offre existante et faciliter les démarches des familles
- Rééquilibrer **l'offre d'accueil** sur le territoire en laissant le choix aux familles, en créant de nouvelles structures
- Développer un **soutien à la parentalité** aux familles
- Maintenir et développer le travail de **sensibilisation auprès des Assistantes Maternelles**
- Adapter **l'accueil périscolaire des 3-6 ans** aux nouveaux besoins (travailler sur la professionnalisation des encadrants, uniformiser les modalités d'accueil et les normes réglementaires)
- Proposer des modes de garde avec des **horaires atypiques**

1.4 DES PREMIERS AXES DE TRAVAIL POUR LA FUTURE CTG



L'Enfance & La Jeunesse

- Consolider les actions existantes qui ont un **impact** sur le territoire
- Organiser des **événements fédérateurs** (autour du sport par exemple)
- Renforcer la **communication** entre acteurs et vers les familles
- Travailler sur la refonte de la **politique jeunesse**
- Maintenir les **3 sites des ALSH**
- Adapter l'accueil des **enfants de 3 ans** dans les structures
- Agir sur le sujet de **l'emploi**



L'Accès Aux Services

- Travailler sur le **logement** notamment sur l'accompagnement à l'entrée et le suivi des dossiers
- Renforcer **l'accès au numérique** et aux droits, en développant des permanences et l'itinérance



PARTIE II

ACTUALISATION DU DIAGNOSTIC

2.1 Dynamiques démographiques

2.2 Petite Enfance

2.3 Enfance et Familles

2.4 Jeunesse

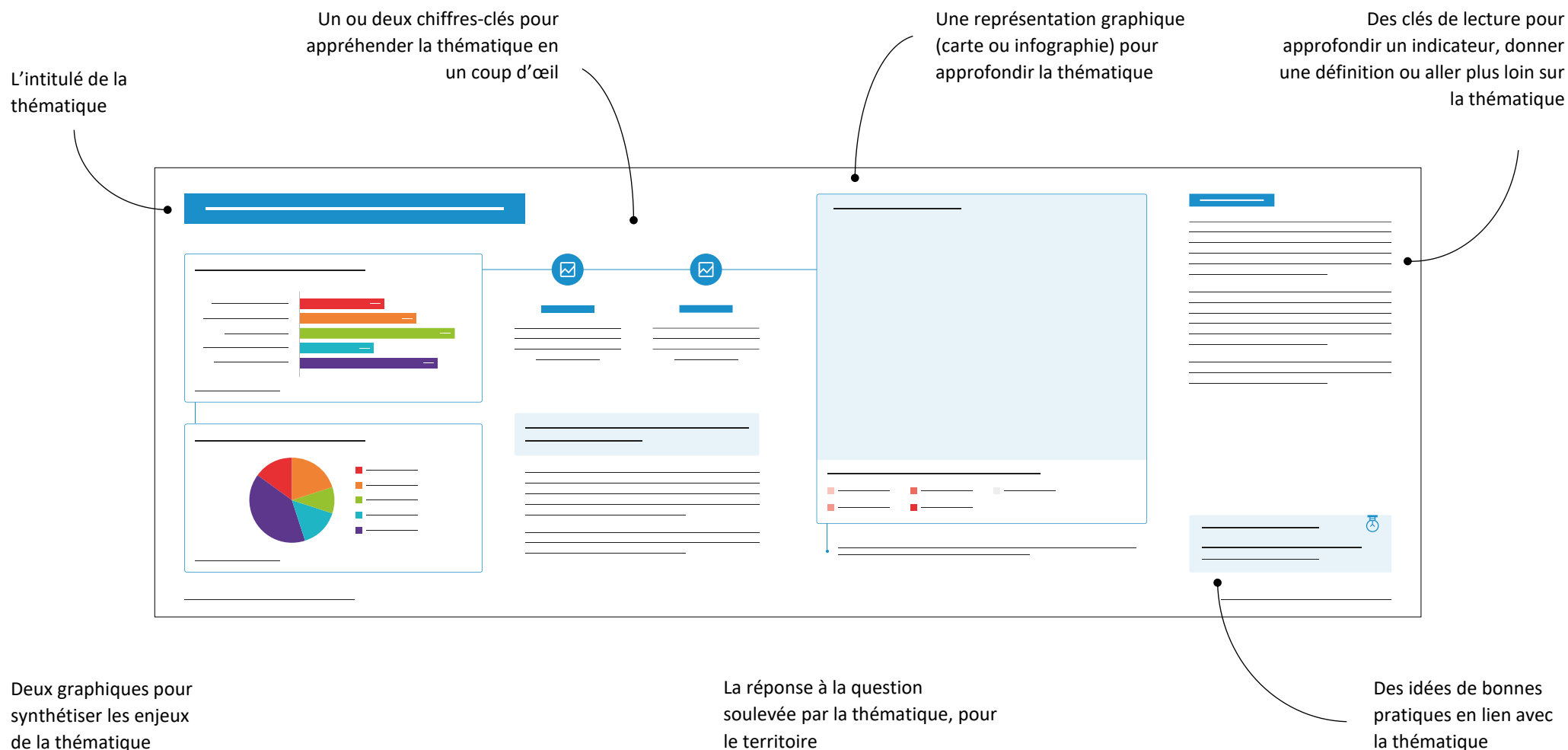
2.5 Séniors

2.6 Accès aux droits et aux services

[Revenir au sommaire](#)

COMMENT LIRE VOTRE RAPPORT DE DIAGNOSTIC ?

Le rapport de diagnostic est un document dense où figurent un nombre conséquent d'éléments sur la population de l'EPCI (statistiques et cartographies notamment) mais aussi des pages de synthèse en début de thématique pour vous permettre une lecture rapide du document. **NOTA BENE** : Les éléments statistiques traités dans le diagnostic permettent une comparaison de la donnée pour la CC Saint-Pourçain Sioule Limagne avec les territoires de comparaison choisis à savoir : **la Communauté de communes Commentry Montmarault Nérès Communauté (33 communes, 25 000 habitants), la Communauté de communes Plaine Limagne (25 communes, 21 000 habitants), l'Allier et la France métropolitaine.**

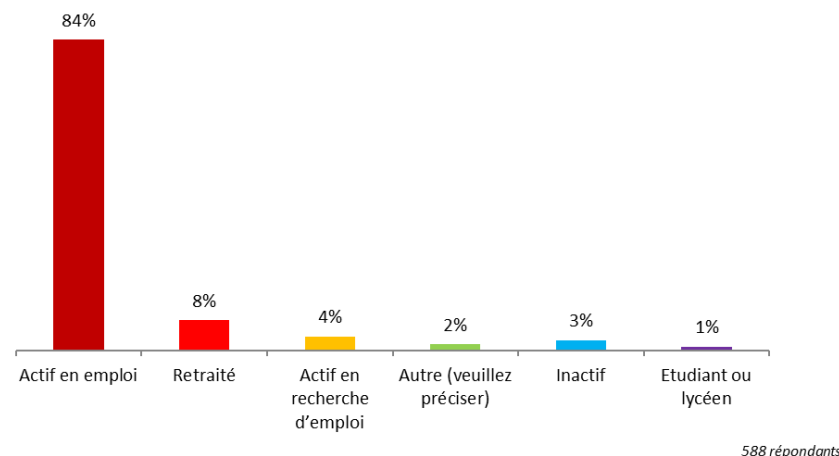


FOCUS – ENQUÊTE AUX FAMILLES

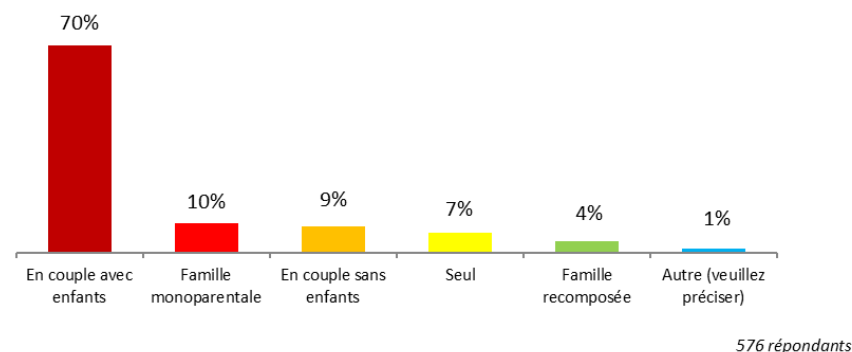
Présentation des répondants

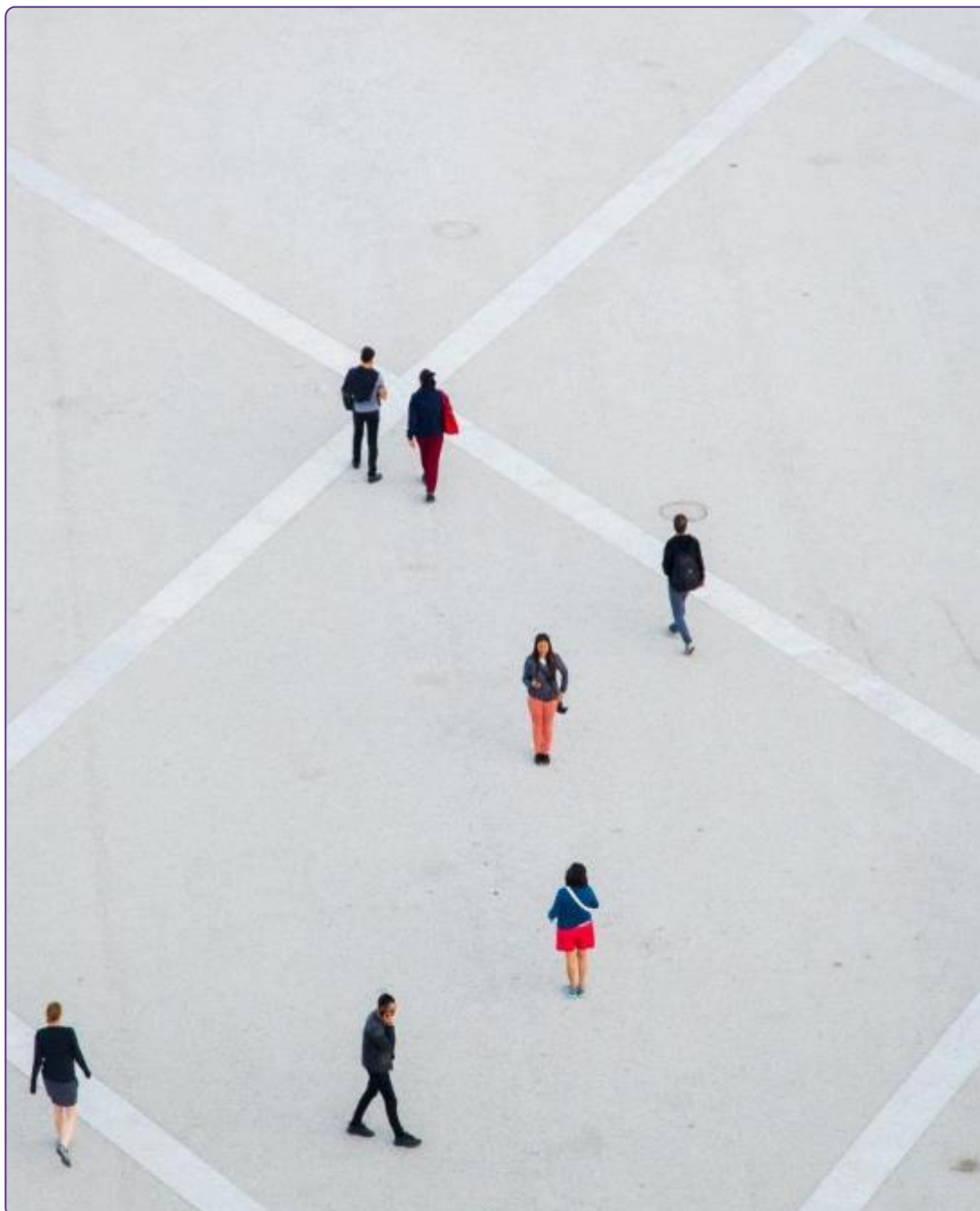
- Un **panel de 588 répondants à l'enquête**, soit autant de personnes ayant pris le temps de répondre en détail : des données **qualitatives** pour 588 foyers sur le territoire
- Une participation nettement supérieure des **femmes** à l'enquête, celles-ci représentant **82% des répondants** (soit 479 personnes)
- Des répondants âgés de moins de 18 ans à plus de 75 ans, dont une vaste majorité appartient à la tranche d'âge **26-59 ans** (88%, soit 519 réponses)
- Une majorité de participants à l'enquête **actifs et en emploi** (84%, soit 491 réponses), et des retraités représentant 8% des autres répondants
- Parmi les répondants, des **familles bien représentées** :
 - **72% de couples avec enfant(s)**, soit 402 réponses
 - **10% de familles monoparentales**, soit 58 réponses
 - 4% de familles recomposées, soit 22 réponses
- Des **couples sans enfant** également présents parmi les répondants (9% des réponses)
- Des familles ayant **2 enfants pour la plupart** (45%, soit 256 réponses) et des **familles nombreuses** (3 enfants et +) bien représentées (20%)

Situation professionnelle des répondants



Composition des foyers des répondants





DYNAMIQUES DÉMOGRAPHIQUES

Démographie

Logement

Emploi

Mobilité

DÉMOGRAPHIE & VIE LOCALE - SYNTHÈSE

UNE DÉMOGRAPHIE STABLE, JEUNE ET FAMILIALE

- **Une population qui évolue de manière stable : 33 546 habitants en 2011 contre 33 768 en 2021 (+ 222)**
 - Une légère évolution à la hausse qui s'explique par un solde naturel négatif (- 0,5 % : il y a plus de décès que de naissances), qui est faiblement supérieur au solde migratoire, qui est lui-même positif (0,5 % : il y a plus d'arrivées que de départs)
 - Une évolution marquée par l'arrivée de personnes sans activité professionnelle (à hauteur de 31%), de retraités (16%), et d'ouvrier (16%). Cela coïncide notamment avec le fait que 35 % des nouveaux arrivants ont moins de 25 ans. De plus, la pyramide des âges indique une augmentation particulièrement marquée en 2010 et 2021 d'individus âgés de 65 à 74 ans
- **Un territoire jeune et familial**
 - 22% des ménages sont des couples avec enfants et 9% des familles monoparentales, des proportions comparables aux autres territoires (à l'exception de la CC Plaine Limagne où 30% des ménages sont des couples avec enfants). A noter que parmi les ménages de moins de 25 ans au sein de l'EPCI, 27,3% ont des enfants
 - Les personnes seules représentent néanmoins une majorité de la population : 37%, un taux se situant dans la moyenne des territoires comparés
 - 6 600 personnes de moins de 18 ans recensées à l'échelle de l'EPCI, soit 20% de la population
- **Des nouveaux habitants attirés par le cadre de vie**
 - Un territoire attractif pour les familles et les actifs : la Communauté de communes est un fort bassin d'emploi et se situe à l'interface des pôles de Moulins et Vichy
 - Un besoin de travailler sur les services de proximité pour pérenniser cette dynamique et créer du lien entre les habitants « *On a réussi l'objectif de l'emploi, il faut maintenant réussir à faire du salarié un véritable citoyen* »*

UN TISSU ÉCONOMIQUE DYNAMIQUE ET UNE POPULATION ACTIVE

- **Une population active bien présente**
 - 76% de la population est active, une proportion semblable à celles des territoires comparés, comprises entre 73% pour la CC Commeny M. N. Cté et 77% pour la CC Plaine Limagne. Des 15-24 ans actifs à hauteur de près de 50%
 - Un taux de chômage dans la moyenne basse des territoires de comparaison : 10% contre 9% pour la CC Plaine Limagne et 13% pour l'Allier
- **Le développement économique, un enjeu majeur à l'échelle du territoire**
 - La Communauté de communes fait partie du Territoire d'Industrie Riom-Vichy : un pôle industriel diversifié qui compte plus de 540 établissements industriels
 - 11 zones d'activités pour 135 entreprises implantées sont gérées par la Communauté de communes

* Verbatim issu des entretiens avec les acteurs

DÉMOGRAPHIE & VIE LOCALE - SYNTHÈSE

DES ACTIFS OCCUPÉS MOBILES

• Des actifs occupés travaillant en dehors de leur commune de résidence

- Une majorité d'actifs travaille dans une autre commune du département (57%), 27% travaillent dans la commune de résidence et 16% dans un autre département
- Les actifs mobiles se déplacent très majoritairement en voiture ou en camion (86%), une tendance qui se constate localement (cela concerne 81% des actifs du département contre 67% à l'échelle nationale)

• Des politiques publiques mises en œuvre en faveur de la mobilité

- Un territoire vaste et étendu, avec des problématiques de déplacement marquées : un besoin de travailler sur ce sujet pour lutter contre l'isolement et le sentiment d'éloignement « *On ne répond pas à la demande sur la mobilité : avec des nouveaux habitants qui n'ont pas le permis, des seniors qui ont besoin d'accompagnement, il faut travailler par publics* »*
- Une incitation au covoiturage pour les actifs : un partenariat avec l'application Blablacar Daily depuis le 15 septembre 2024

UNE DYNAMIQUE DE L'OFFRE DE LOGEMENTS À NUANCER ENTRE COMMUNES DE L'EPCI

• Un territoire relativement dynamique en matière de logements ces 30 dernières années

- 20 199 logements recensés à l'échelle de l'EPCI contre 17 248 en 1990, soit un taux d'évolution de 17% qui cache néanmoins des disparités entre les communes : une augmentation du nombre de logements sur la période entre 1990 et 2021 plus marquée à l'Est de l'EPCI où les taux d'évolution varient entre 20% et plus de 25%. Une majorité de communes dont le taux d'évolution est inférieur à 15% sur la même période
- Des logements de 5 pièces ou plus qui représentent 46% du parc, contre 54% pour la CC Plaine Limagne ou encore 34% pour la France métropolitaine

UNE POPULATION MAJORITAIREMENT PROPRIÉTAIRE ET INSTALLÉE DEPUIS LONGTEMPS

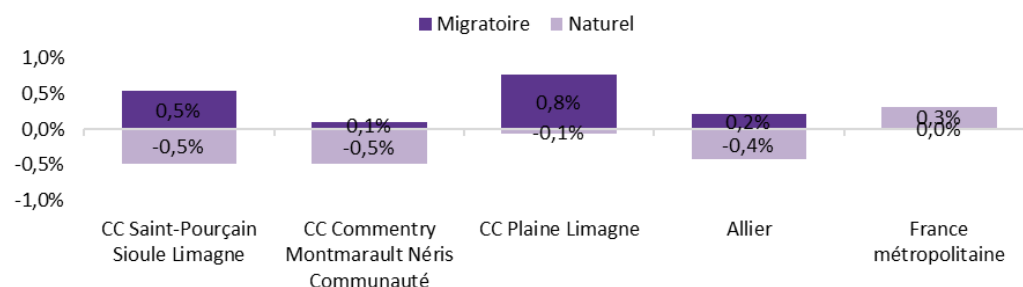
• Des propriétaires assez présents pour la CC Saint-Pourçain Sioule Limagne

- 72% de propriétaires de leur résidence principale au sein de l'EPCI : une proportion dans la moyenne des territoires de comparaison (56% de propriétaires à l'échelle de la France métropolitaine et 82% dans la CC Plaine Limagne)
- Des habitants de l'EPCI résidant au sein de leur logement actuel depuis 17,8 ans en moyenne : ils ont donc tendance à rester longtemps sur le territoire

* Verbatim issu des entretiens avec les acteurs

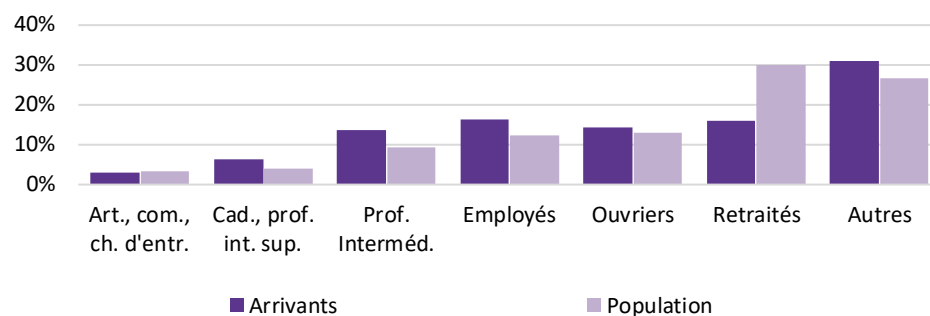
DÉMOGRAPHIE

Variation annuelle moyenne de la population entre 2011 et 2021



Source : INSEE, 2021

CSP des arrivants par rapport au reste de la population



Source : INSEE, 2021



2 376

Le nombre de personnes installées depuis moins d'un an dans leur commune actuelle de résidence



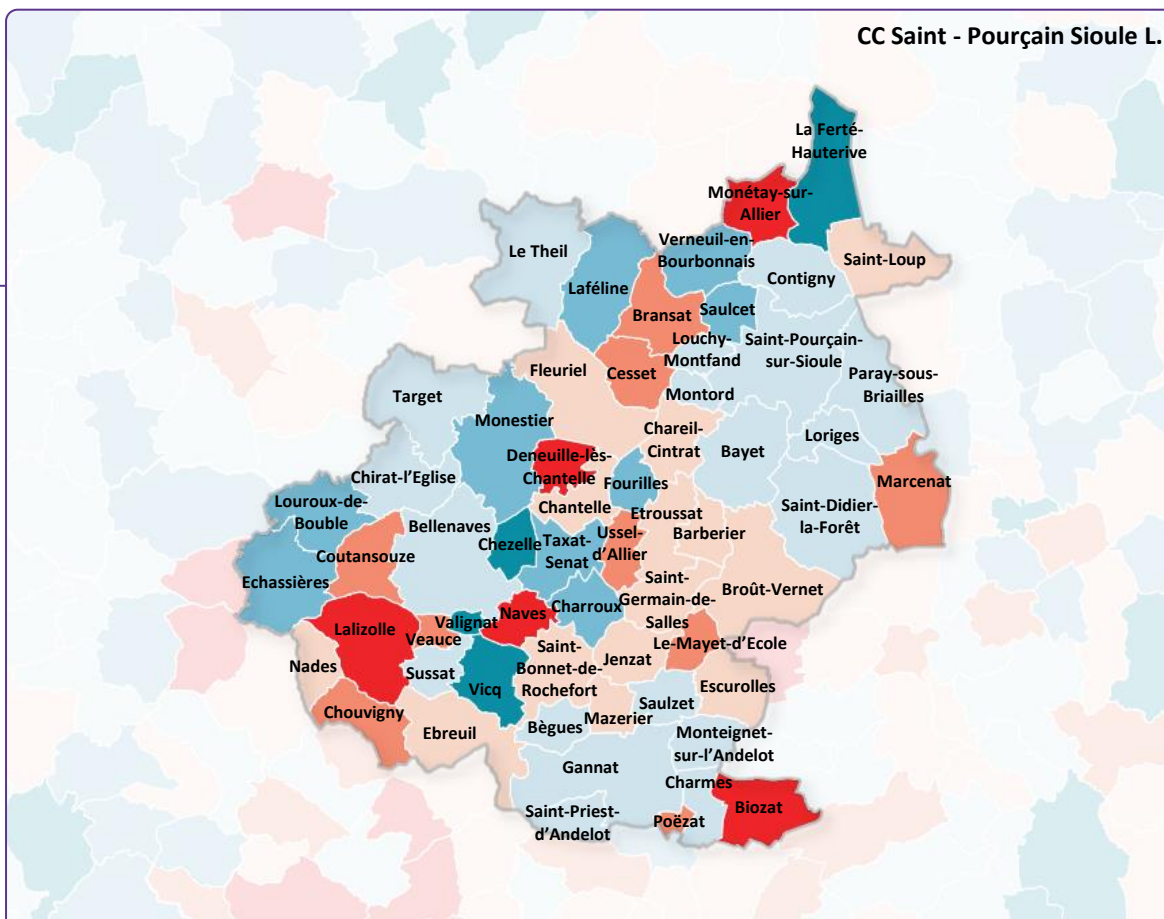
35%

La part des nouveaux arrivants de moins de 25 ans

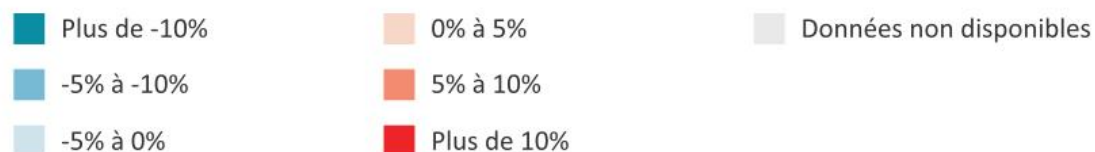
Un territoire stable sur le plan démographique

- Un solde naturel négatif, impliquant moins de naissances que de décès pour la CC Saint-Pourçain Sioule L.
- Un solde migratoire positif, impliquant plus de départs que d'arrivées pour la CC Saint-Pourçain Sioule L.
- La CSP "Autres" : premier type de population qui vient s'installer au sein de l'EPCI

CC Saint - Pourçain Sioule L.



Évolution de la population entre 2015 et 2021



Source : INSEE, 2021

A l'échelle de la CC Saint-Pourçain Sioule L., l'évolution de la population la plus élevée est enregistrée pour Lalizolle (+ 24%). La plus faible est quant à elle enregistrée pour Chezelle (- 18%).

SOLDES NATUREL ET MIGRATOIRE

Solde migratoire = Arrivées - Départs

Solde naturel = Naissances – Décès

Si le solde migratoire est positif, cela signifie qu'il y a davantage d'arrivées d'habitants sur le territoire que de départs. Si le naturel est négatif, cela signifie que le territoire comptabilise davantage de décès que de naissances.

Initiative inspirante

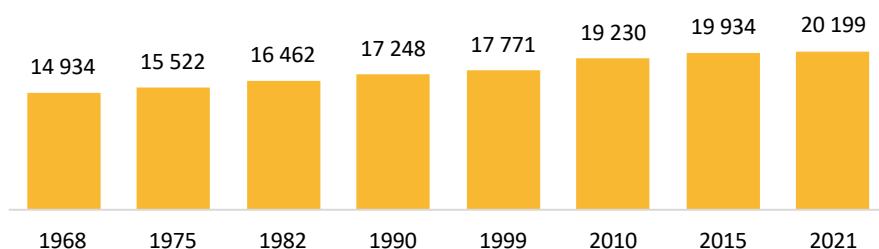


Un kit pour les nouveaux arrivants aux **Balcons du Dauphiné (38)**

À découvrir dans l'onglet « Bonnes pratiques » sur ithea-conseil.fr

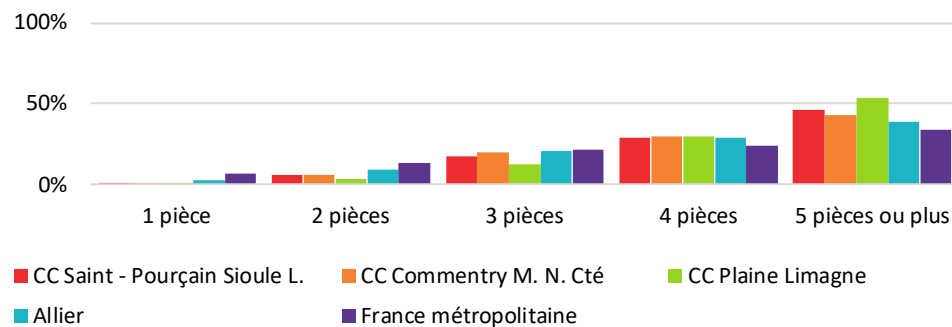
LOGEMENT

Évolution du nombre de logements



Source : INSEE, 2021

Résidences principales par nombre de pièces



Source : INSEE, 2021



20 199

Le nombre de logements pour la CC Saint-Pourçain Sioule L.



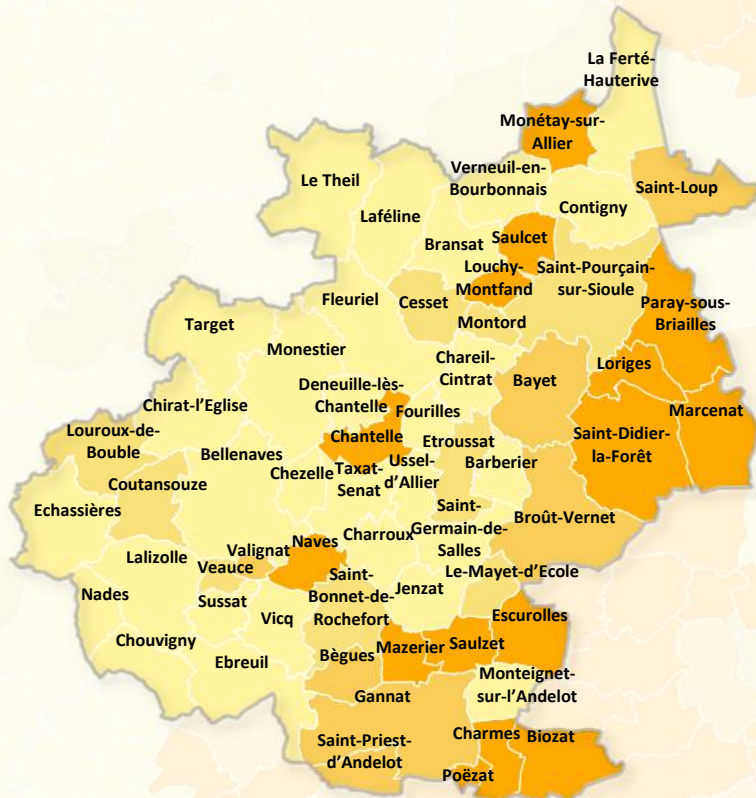
3 702 758 m²

La consommation d'espace par l'habitat entre 2009 et 2020, soit 0,4% de la superficie de l'EPCI

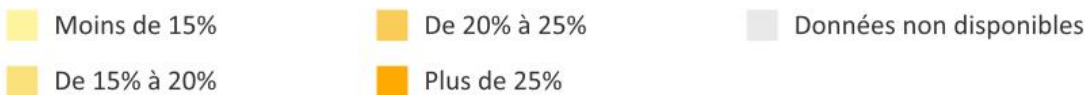
la CC Saint-Pourçain Sioule L. : un territoire dynamique en matière de logements ces 30 dernières années

- 20 199 logements recensés à l'échelle de l'EPCI contre 17 248 en 1990
- Des logements de 5 pièces ou plus qui représentent 46% du parc contre 54% pour la CC Plaine Limagne ou encore 34% pour la France métropolitaine

CC Saint - Pourçain Sioule L.



Taux d'évolution du nombre de logements entre 1990 et 2021



A l'échelle de la CC Saint-Pourçain Sioule L., l'évolution la plus élevée du nombre de logements est enregistrée pour Poëzat (+ 39%). L'évolution la plus faible est quant à elle enregistrée pour Deneuille-lès-Chantelle (- 2,0%).

IL FAUT DÉSORMAIS PLUS DE LOGEMENTS !

Dorénavant, il faut créer plus de logements... pour la même population ! Cette situation s'explique par la multiplication des phénomènes de décohabitation (séparation, mutation professionnelle, départ pour les études), le vieillissement de la population et la nécessité de renouveler un parc vétuste ou obsolète.

LE PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT

Le Programme Local de l'Habitat (PLH) est un document stratégique de programmation et de mise en œuvre des politiques de l'habitat au niveau local (parc public et privé, gestion du parc existant et des constructions à venir, populations spécifiques).

Élaborer un PLH est obligatoire pour : les métropoles, les communautés urbaines, les communautés d'agglomération et les communautés de communes compétentes en matière d'habitat de plus de 30 000 habitants et comportant au moins une commune de plus de 10 000 habitants.

En lien avec le PLH, un Observatoire de l’Habitat et du Foncier (OHF) doit être mis en place au plus tard 3 ans après que le PLH a été rendu exécutoire, afin de renforcer la connaissance et l’observation du foncier disponible et la conjoncture des marchés fonciers et immobiliers.

Initiative inspirante

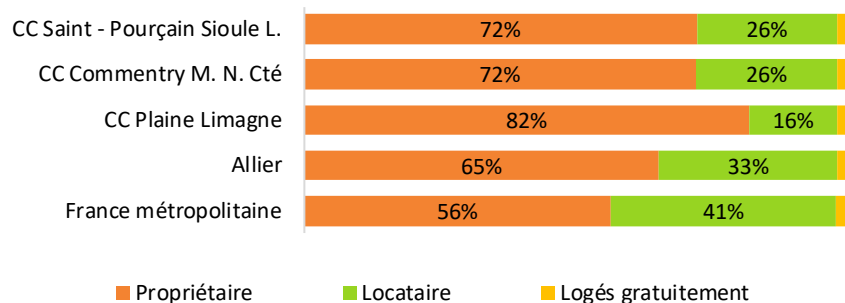


Secteur de taille minimale de logements à
Villeurbanne (69)

À découvrir dans l'onglet « Bonnes pratiques » sur ithea-conseil.fr

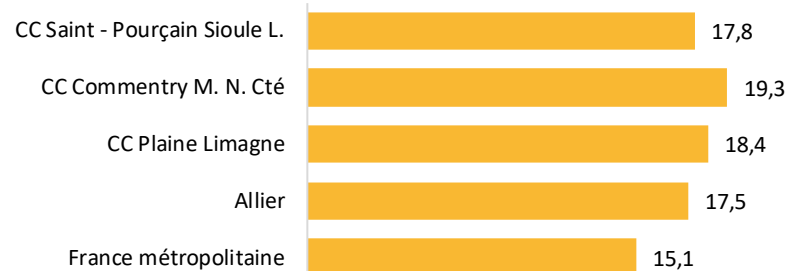
MODES D'OCCUPATION

Résidences principales par mode d'occupation



Source : INSEE, 2021

Ancienneté moyenne d'emménagement en années



Source : INSEE, 2021



230

Le nombre de logements
suroccupés pour la CC Saint-
Pourçain Sioule L.



72%

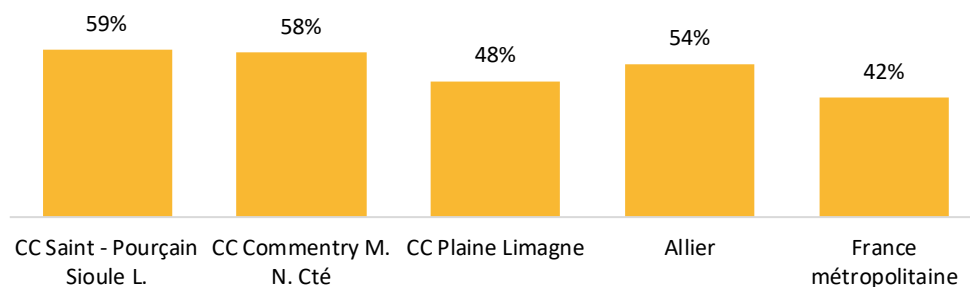
La part des propriétaires de leur
résidence principale au sein de
l'EPCI

Des propriétaires assez présents pour la CC Saint-Pourçain Sioule L.

- 72% de propriétaires de leur résidence principale au sein de l'EPCI : une proportion aussi élevée qu'ailleurs
- Des habitants de l'EPCI résidant au sein de leur logement actuel depuis 17,8 ans en moyenne : des habitants qui ont tendance à rester longtemps sur le territoire

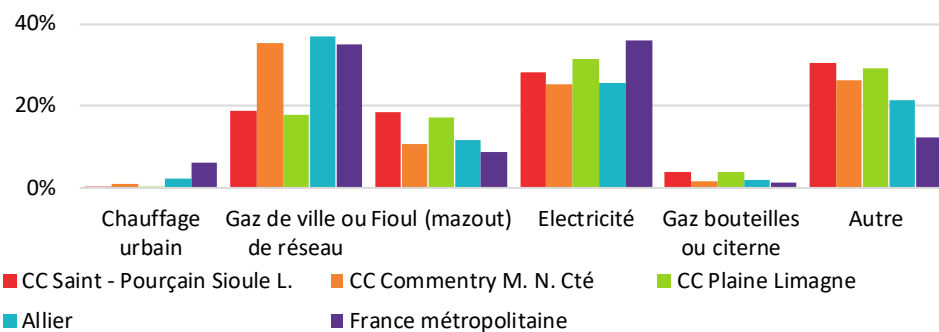
CONFORT ET VÉTUSTÉ DES LOGEMENTS

Résidences principales construites avant 1971



Source : INSEE, 2021

Résidences principales selon le combustible utilisé



Source : INSEE, 2021



432

Le nombre de résidences principales sans douche/baignoire pour la CC Saint-Pourçain Sioule L.



81%

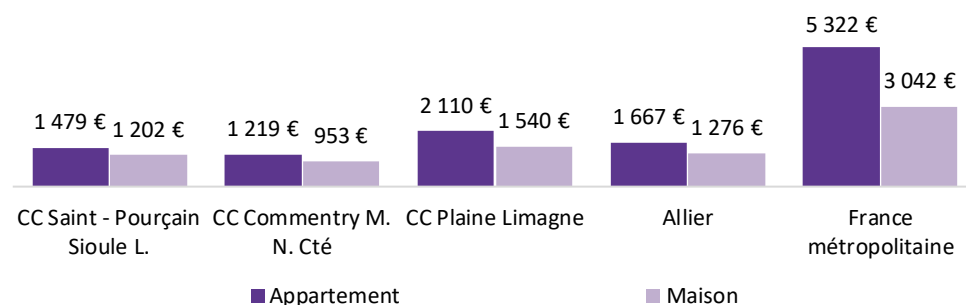
La part des logements de l'EPCI dont le DPE est D, E ou F

Un parc de logements plutôt récent

- 59% des résidences principales construites avant 1971 : des logements relativement récents supposant des risques de vétusté
- 28% des résidences principales de l'EPCI dont le mode de chauffage principal est électrique, induisant des niveaux de charges élevés pour un nombre significatif de ménages

MARCHÉ IMMOBILIER

Prix de vente moyen au m² (2018 – 2023)



Source : DVF, 2023

Taux de vacance des logements



Source : INSEE, 2021



7,70€

Le prix de location moyen au m² pour la CC Saint-Pourçain Sioule L.



1 215€

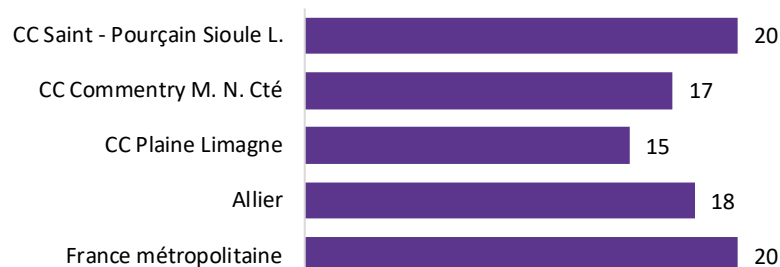
Le prix de vente moyen au m² (maisons et appartements)

Un marché immobilier qui semble relativement tendu pour la CC Saint-Pourçain Sioule L.

- Un taux de vacance de 13% pour la CC Saint-Pourçain Sioule L. : un niveau similaire aux territoires de comparaison
- Un prix de vente moyen au m² de 1 215€ contre 1 552€ pour la CC Plaine Limagne ou encore 3 814€ pour la France métropolitaine
- Des prix de location qui sont quant à eux de 7,70€ par m² et par mois pour la CC Saint-Pourçain Sioule L. contre 8,50€ pour la CC Plaine Limagne ou encore 9,10€ pour la France métropolitaine

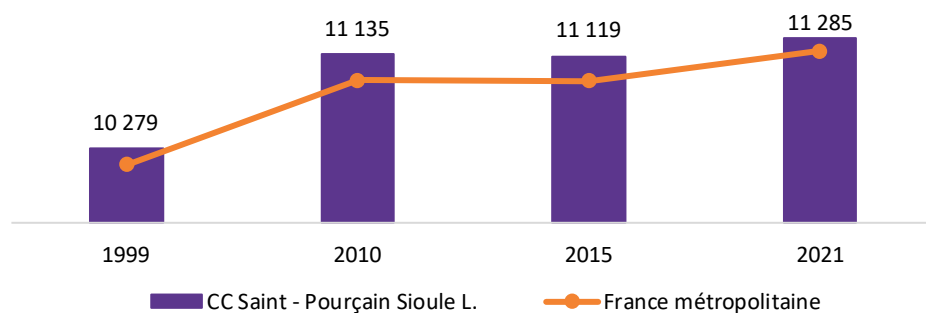
TISSU ÉCONOMIQUE

Entreprises pour 100 habitants



Source : SIRENE, juillet 2024

Evolution des emplois présents dans le territoire



Source: INSEE, 2021



6 773

Le nombre total d'entreprises enregistrées pour la CC Saint-Pourçain Sioule L.



28%

La part des entreprises créées entre 2021 et aujourd'hui à l'échelle de de l'EPCI

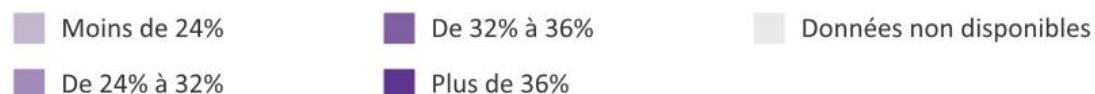
Un territoire dynamique d'un point de vue économique

- 20 entreprises pour 100 habitants enregistrées pour la CC Saint-Pourçain Sioule L. contre 15 pour la CC Commentry M. N. Cté ou encore 20 pour la France métropolitaine
- 11 285 emplois présents à l'échelle de l'EPCI contre 11 135 en 2010

CC Saint - Pourçain Sioule L.



Part des entreprises créées depuis le 1er janvier 2021



Source : SIRENE, juillet 2024

A l'échelle de la CC Saint-Pourçain Sioule L., la part d'entreprises de moins de 3 ans la plus élevée est enregistrée pour Veauce (47%). La part la plus faible est quant à elle enregistrée pour Montord (12%).

L'ESSOR DE CRÉATION D'ENTREPRISES

En 2023, le rythme de création d'entreprises en France est élevé avec 1 051 500 nouvelles entreprises créées. Les créations d'entreprise tendent toutefois à diminuer dans les secteurs tels que les activités spécialisées, scientifiques et techniques, la construction ou encore les activités immobilières mais elles augmentent sur les activités et services administratifs et de soutien et les transports et entreposage.

LA BASE DVF

Les données de la base DVF (Demande de Valeurs Foncières) sont issues des actes notariés et des informations cadastrales. Pour découvrir le détail des mutations par parcelle de votre territoire, rendez-vous ici : app.dvf.etalab.gouv.fr

Bon à noter :

- En cas de vente d'une maison, le terrain est compris dans le prix de vente mais les dépendances ne sont pas comptabilisées
- Les « autres surfaces » renvoient aux terrains non bâtis : terrains à bâtir, bois, terrains d'agréments, prairies, landes, vergers, carrières, taillis...

Initiative inspirante

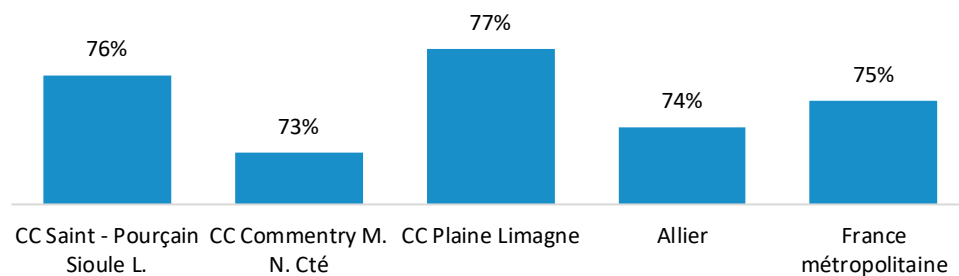


Un guide des démarches pour entreprendre à **Steene (59)**

À découvrir dans l'onglet « Bonnes pratiques » sur ithea-conseil.fr

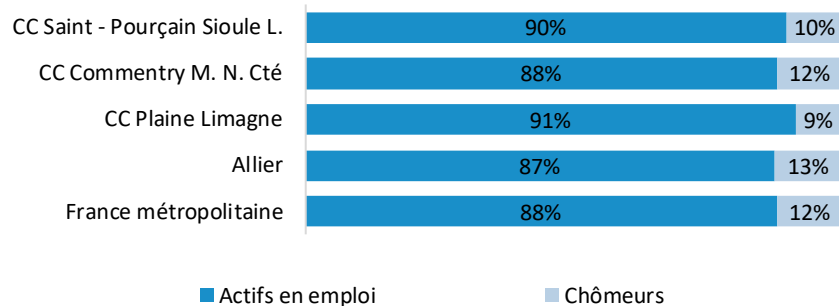
ACTIVITÉ ET CHÔMAGE DE LA POPULATION

Taux d'activité



Source : INSEE, 2021

Actifs occupés et taux de chômage



Source : INSEE, 2021



14 798

Le nombre d'actifs de 15-64 ans pour la CC Saint-Pourçain Sioule L.



49,5%

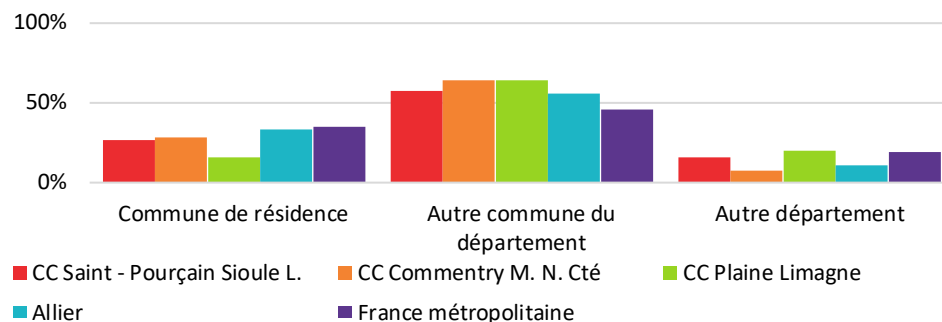
Le taux d'activité des jeunes de 15-24 ans de l'EPCI

Une population plutôt active à l'échelle de l'EPCI

- Des actifs qui représentent 76% des 15-64 ans : une proportion proche de celles des territoires de comparaison
- Un taux de chômage au sens de l'INSEE de 10% pour la CC Saint-Pourçain Sioule L. contre 9% pour la CC Plaine Limagne ou encore 12% pour la France métropolitaine

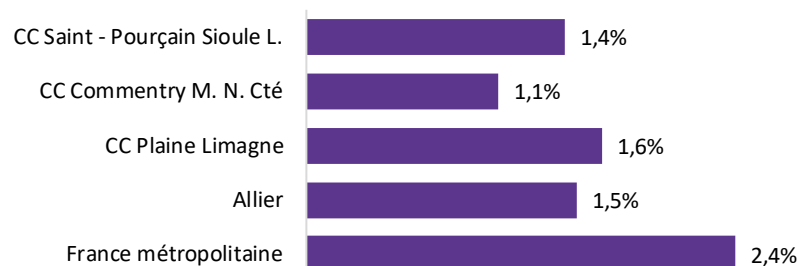
MOBILITÉ ET TRANSPORTS

Lieu de travail des actifs occupés

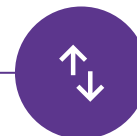


Source : INSEE, 2021

Véhicules immatriculés électriques ou au gaz



Source : ADEME, mars 2024



24

La durée moyenne en minutes des déplacements domicile-travail des navetteurs



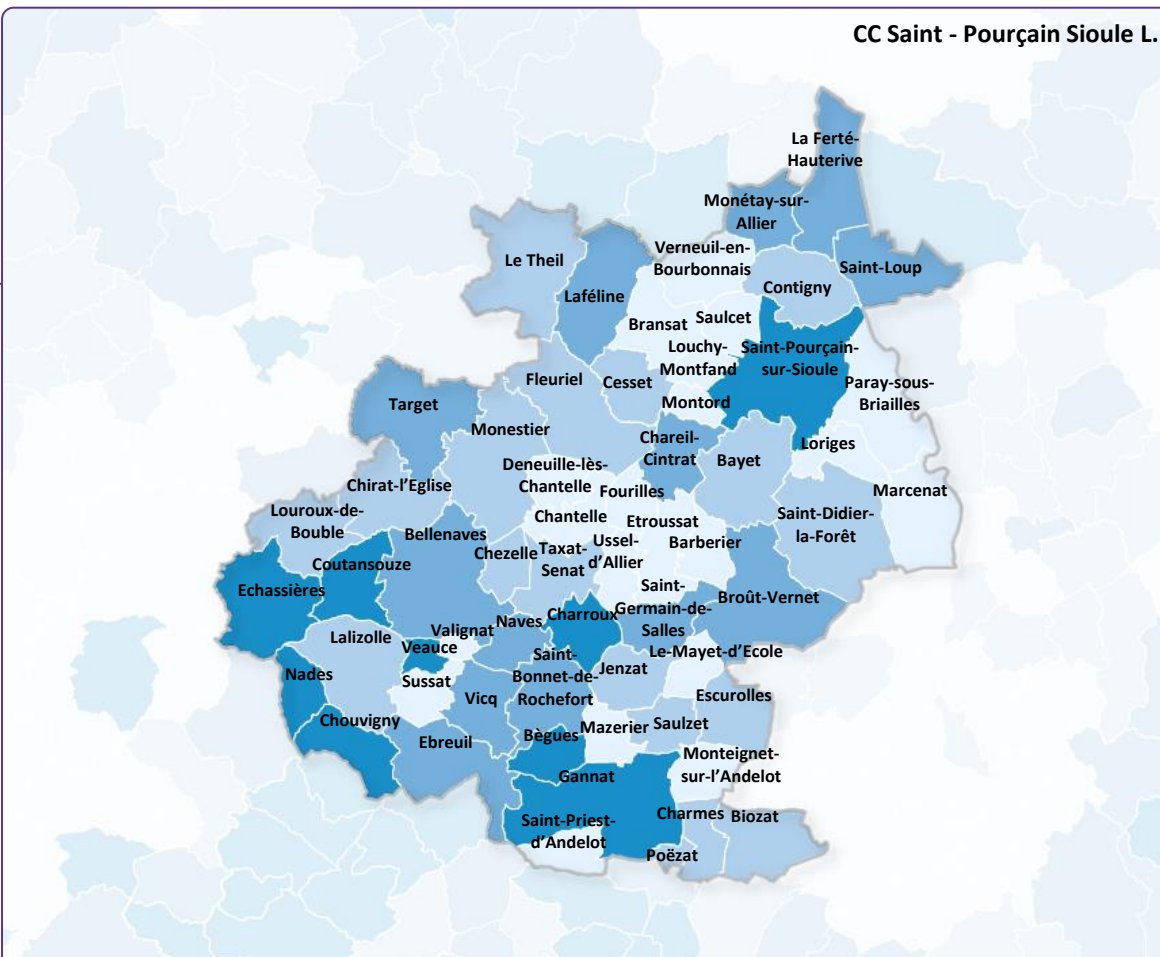
45%

La part des ménages de l'EPCI équipés de 2 voitures ou plus

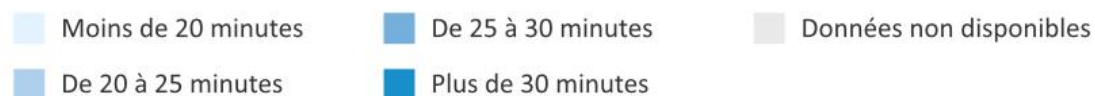
Des actifs qui ont des temps de trajet domicile-travail plutôt faibles

- Une durée moyenne de trajet domicile-travail de 24 minutes pour la CC Saint-Pourçain Sioule L. contre 27 pour la CC Plaine Limagne ou encore 25 pour la France métropolitaine
- 27% des actifs travaillant dans leur commune de résidence
- Des véhicules électriques ou au gaz qui représentent 1,4% du parc automobile de l'EPCI

CC Saint - Pourçain Sioule L.



Temps de trajet moyen domicile-travail



Source : INSEE, 2019

A l'échelle de la CC Saint-Pourçain Sioule L., le temps de trajet domicile-travail le plus élevé est enregistré pour Veauce (41 min). Le plus faible est quant à lui enregistré pour Montord (11 min).

LE COÛT DES TRANSPORTS

Les Français mettent en moyenne 1h10* par jour pour aller et revenir du travail. Ils consacrent également 19 minutes pour aller faire leurs courses alimentaires, 17 minutes pour des activités sportives et 13 minutes pour réaliser des démarches administratives.

Selon Ipsos, ils dépensent en moyenne 204€ par mois pour se déplacer. Ces coûts grimpent dans les milieux périurbains et ruraux (autour de 223€) et ont un impact considérable sur le pouvoir d'achat des Français les plus modestes (au sein des foyers les plus fragiles, vivant avec moins de 1 250€ net par mois, le coût individuel de la mobilité est de 150€ en moyenne).

* Source : Enquête sur les mobilités du quotidien dans les régions françaises, Transdev et Ipsos, 2019



Initiative inspirante

Le service de covoiturage Ecosyst'm à **Ayen (19)**

À découvrir dans l'onglet « Bonnes pratiques » sur ithea-conseil.fr



PETITE ENFANCE

Démographie de la petite enfance

Offre d'accueil

Situation des familles

PETITE ENFANCE - SYNTHÈSE

UNE DÉMOGRAPHIE À LA BAISSE DE LA PETITE ENFANCE

- **Des tout-petits aussi représentés qu'ailleurs, mais dont la part diminue depuis quelques années : une baisse de 14% des 0-3 ans depuis 10 ans sur l'EPCI**
 - 2,6% de la population est âgée de moins de 3 ans, contre 2,3% pour la CC Commeny M. N. Cté ou encore 3,2% pour la CC Plaine Limagne
 - Cette tranche d'âge représente actuellement 869 personnes, contre 1 011 en 2010 : une diminution que connaissent l'ensemble des territoires de comparaison, à l'image d'une tendance nationale (ils représentaient 3,7% de la population de France métropolitaine en 2010 contre 3,1% en 2021)
 - Cette évolution va de pair avec une baisse de la natalité : 243 naissances enregistrées en 2022, contre 280 en moyenne sur les 5 années précédentes
 - A noter que les communes de l'EPCI comptent des proportions légèrement différentes des moins de 3 ans au sein de leur population : chez près d'un tiers d'entre elles, les tout-petits représentent moins de 2% de la population, alors que dans un autre tiers ils forment plus de 3% de la population.

UNE OFFRE D'ACCUEIL RELATIVEMENT ÉLEVÉE MAIS DÉSÉQUILIBRÉE

- **Un potentiel d'accueil d'enfants de moins de 3 ans favorable pour la CC Saint-Pourçain Sioule Limagne**
 - Un taux de couverture global de l'offre d'accueil de 65 places pour 100 enfants de moins de 3 ans (correspondant à 545 places d'accueil tous modes confondus) : un taux légèrement supérieur à la tendance des territoires de comparaison, impliquant une offre plutôt étoffée en matière de modes de garde
 - 9% des jeunes enfants de 2 ans sont scolarisés, un taux dans la moyenne basse des territoires de comparaison (leurs taux variant entre 10% pour la CC Plaine Limagne et 16% pour l'Allier)
- **Une offre d'accueil du jeune enfant déséquilibrée entre accueil individuel et accueil collectif pour la CC Saint-Pourçain Sioule Limagne**
 - 83% des enfants sont accueillis chez un assistant maternel à l'échelle de l'EPCI (soit 465 places en accueil individuel), contre 10% en accueil collectif (soit 90 places en EAJE)
 - Un territoire marqué par un recours davantage déséquilibré entre accueil individuel et collectif que dans les territoires de comparaison, à l'exception de la CC Plaine Limagne : respectivement 87% et 8% pour cette dernière, contre 73% et 18% dans le département et 54% et 37% à l'échelle de la France Métropolitaine
- **Une offre d'accueil individuelle en difficulté**
 - A l'image des tendances constatées en France, l'activité des Assistantes maternelles se renouvelle peu : sur la Communauté de communes, 70 Assistantes maternelles ont un agrément depuis plus de 15 ans, et seulement 5 ont un agrément depuis moins d'un an.
 - Parmi les 150 Assistantes maternelles agréées, 73 ont plus de 50 ans
 - Dès lors, pour répondre à la demande, les Assistantes maternelles actives gardent en majorité 3 enfants ou plus : 76 % des professionnelles gardent 3 enfants ou plus

Répartition des Assistantes maternelles selon leur âge

Moins de 29 ans	Entre 30 et 39 ans	Entre 40 et 49 ans	Entre 50 à 59 ans	Plus de 60 ans
7	32	38	52	21

Source : CAF, 2022

PETITE ENFANCE - SYNTHÈSE

- Les indicateurs d'activité des assistants maternels de l'EPCI montrent en effet une légère hausse du nombre d'heures de travail par enfant entre 2016 et 2019 (76,7 contre 79,1), alors que la rémunération mensuelle moyenne a baissé, passant de 1 162€ en 2016 contre 1 145€ en 2019 (-17€). A l'exception de la France métropolitaine, le nombre d'heures effectuées dans les territoires de comparaison a eu tendance à stagner ou diminuer, et les rémunérations moyennes ont toutes baissé à l'exception de la CC Commeny M. N. Cte où à temps de travail inférieur, la rémunération mensuelle a augmenté

DES FAMILLES QUI RESTENT SOUVENT EN EMPLOI

- **Un nombre limité de parents qui assurent la garde de leur enfant de moins de 3 ans**
 - 40 bénéficiaires de la PAJE pour 100 enfants de moins de 6 ans, une proportion dans la moyenne des territoires de comparaison
 - Parmi ces 740 foyers allocataires de la PAJE, 430 sont bénéficiaires du CMG et 45 de la PreParE, faisant de la CC Saint-Pourçain Sioule Limagne le territoire ayant le plus bas recours à la PreParE : 5 bénéficiaires pour 100 enfants de moins de 3 ans (contre 7 à 10 pour les autres territoires)
 - Cette proportion peut indiquer une part moins élevée qu'ailleurs de parents ayant cessé ou réduit leur activité professionnelle pour garder leurs enfants, d'autant plus que la CC Saint-Pourçain Sioule Limagne présente un des taux les plus élevés de recours au CMG : 23 pour 100 enfants, contre 24 pour la CC Plaine Limagne, 18 pour la CC Commeny M. N. Cte, ou encore 13 pour la France métropolitaine
 - A noter aussi que le recours à la PreParE a diminué ces dernières années : 62 bénéficiaires en 2017 contre 45 en 2022
- **Le mode de garde comme aide à l'insertion professionnelle des parents : un enjeu tout de même pour la CC Saint-Pourçain Sioule Limagne**
 - Même si une majorité (66%) d'enfants de moins de 3 ans ont leurs parents ou leur monoparent qui travaillent, 12% d'entre eux vivent dans une famille dont les deux parents ou le monoparent ne travaillent pas
 - A noter aussi que 75,6% des femmes ayant un enfant de moins de 3 ans à l'échelle de l'EPCI ne travaillent pas
 - 8% des moins de 3 ans vivent dans une famille monoparentale (soit 66 individus) : une part moins élevée qu'ailleurs, impliquant tout de même des besoins en matière de soutien à la parentalité, d'autant plus que 6 communes de l'EPCI ont plus de 15% de leurs moins de 3 ans vivant en famille monoparentale

DES BESOINS MARQUÉS POUR L'ACCUEIL DES JEUNES ENFANTS

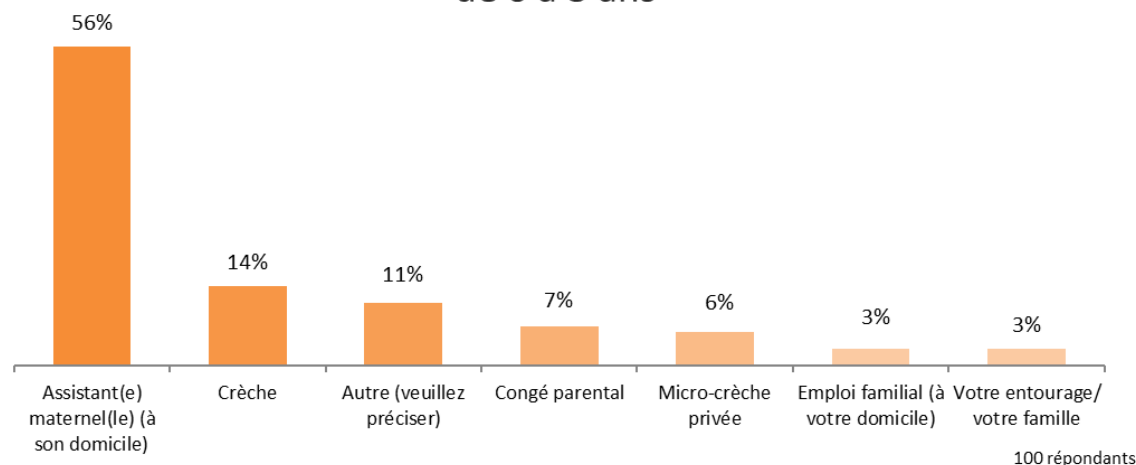
- **Le constat d'un manque de solution de garde pour les familles**
 - Malgré l'existence de 2 crèches PSU (à Bayet et à Gannat) et 2 crèches PAJE (à Chantelle et à Saint-Pourçain) sur le territoire de la Communauté de communes, l'offre ne peut répondre à la demande des familles et notamment des nouveaux arrivants
 - Également, une problématique pour l'accueil sur les « horaires atypiques » remarquée, un enjeu pour les actifs ne travaillant pas à proximité de leur commune de résidence
 - Des projets en cours de réflexion : une micro-crèche à Ebreuil (12 places) et une à Broût-Vernet (12 places) à l'horizon 2027, et une micro-crèche à Etroussat
 - Également, une réflexion portée pour modifier l'agrément de la crèche de Bayet pour permettre l'accueil d'enfants dès 3 mois
- **Un maillage de l'offre à construire avec tous les partenaires**
 - Pour répondre à la demande, le besoin constaté par les acteurs de travailler avec les institutions et les entreprises pour développer des projets qui ont du sens

FOCUS – ENQUÊTE AUX FAMILLES

Parmi les répondants ayant de jeunes enfants de 0 à 3 ans (110 personnes) :

- Une majorité des parents dont le recours à un(e) **assistant(e) maternel(le) à leur domicile** est le mode de garde principal (56%)
 - Autrement, 14% des répondants déclarent que la **crèche** est leur mode de garde principal
 - Parmi les 11% ayant répondu « autre », une majorité (7 réponses sur 11) ont recours à une **Maison d'assistant(e)s maternel(le)s** (MAM) comme mode de garde principal
- Des parents dont le mode de garde idéal se caractérise principalement par la **proximité au domicile** (71%), par la possibilité donnée à l'enfant de **découvrir la vie en groupe** (64%) et qui serait **le même tout le temps** (56%)
- Des répondants pour qui le mode de garde actuel est leur **choix initial** dans 89% des cas, et, lorsque ce n'est pas le cas, la moitié des répondants (5 réponses sur 9) indiquent que la **crèche** était leur premier choix

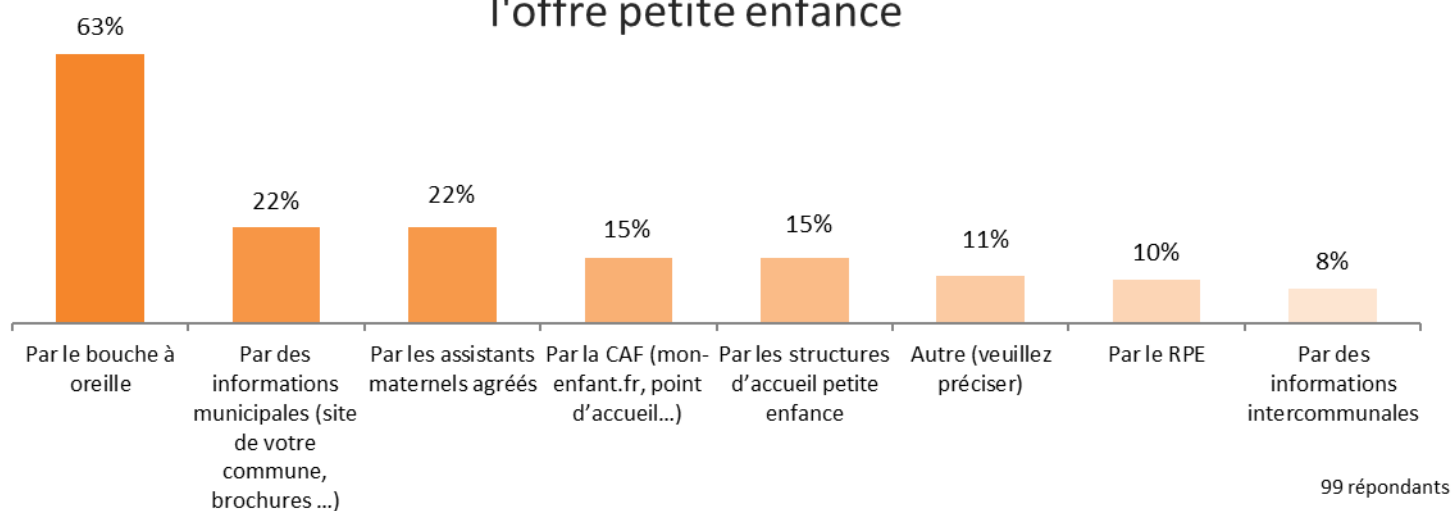
Le mode de garde principal des parents d'enfants de 0 à 3 ans



FOCUS – ENQUÊTE AUX FAMILLES

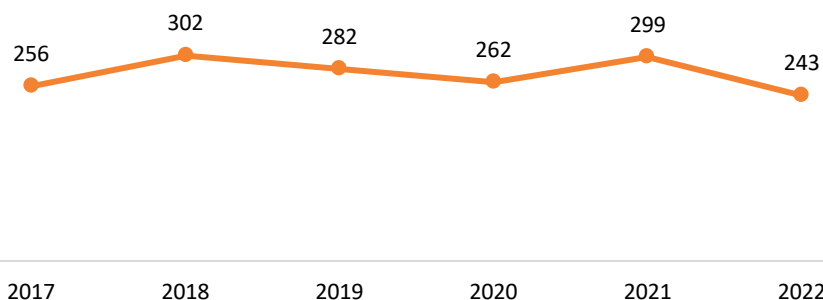
- Le **bouche à oreille** comme source d'information principale des parents concernant l'offre petite enfance (62%)
 - Des répondants s'informant également par l'intermédiaire des **informations municipales** (22%) et des **assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s** (22%)
 - Parmi les parents ayant répondu « autre » (11%), près de la moitié (5 réponses sur 11) indiquent s'informer sur **internet**, notamment sur le site « nounou top »
- 41% des parents utilisent un **mode de garde complémentaire** à leur mode de garde actuel ; parmi eux, une vaste majorité (86%) se tourne vers leur **famille**

Les sources d'information des parents concernant l'offre petite enfance



DÉMOGRAPHIE DE LA PETITE ENFANCE

Évolution des naissances



Source : INSEE, Etat Civil 2022

Moins de 3 ans au sein de la population

	2010	2015	2021
CC Saint - Pourçain Sioule L.	3,0%	2,8%	2,6%
CC Commentry M. N. Cté	2,9%	2,8%	2,3%
CC Plaine Limagne	3,8%	3,9%	3,2%
Allier	2,9%	2,8%	2,5%
France métropolitaine	3,7%	3,5%	3,1%

Source : INSEE, 2021



869

Le nombre d'enfants de moins de 3 ans pour la CC Saint-Pourçain Sioule L.

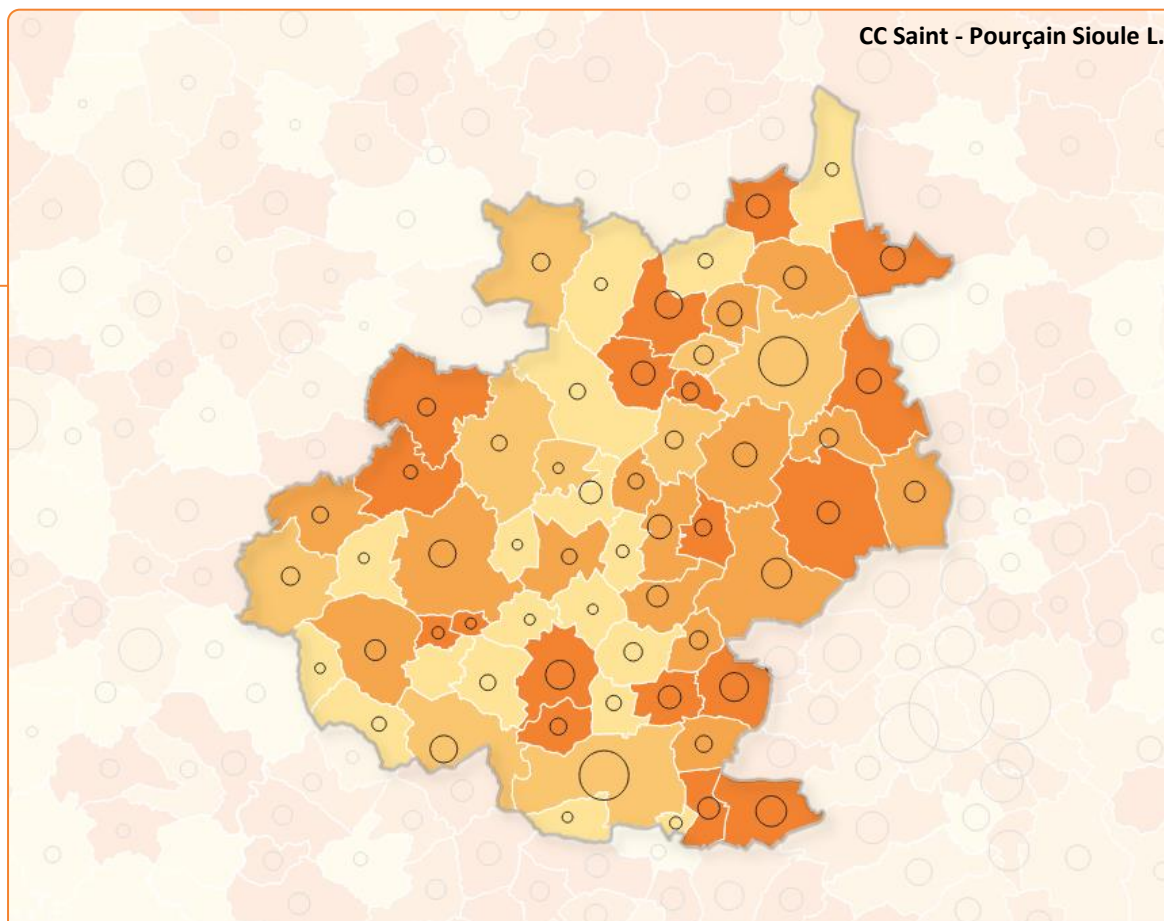


- 14%

L'évolution des 0-3 ans depuis 10 ans à l'échelle de l'EPCI

Des tout-petits aussi représentés qu'ailleurs

- 2,6% de la population qui a moins de 3 ans pour la CC Saint-Pourçain Sioule L. contre 2,3% pour la CC Commentry M. N. Cté ou encore 3,2% pour la CC Plaine Limagne
- Une tranche d'âge qui représente 869 personnes contre 1 011 en 2010
- 243 naissances enregistrées en 2022 contre 280 en moyenne sur les 5 années précédentes



Part des moins de 3 ans au sein de la population

Moins de 2%

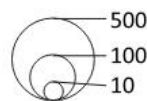
De 2% à 2,5%

De 2,5% à 3%

Plus de 3%

Données non disponibles

Nombre de moins de 3 ans



Source : INSEE, 2021

A l'échelle de la CC Saint-Pourçain Sioule L., la part de moins de 3 ans la plus élevée est enregistrée pour Veauce (7,7%). La part la plus faible est quant à elle enregistrée pour Sussat (0,0%).

LE SERVICE PUBLIC DE LA PETITE ENFANCE

Acté par la loi du 18 décembre 2023 pour le plein emploi, le Service Public de la Petite Enfance (SPPE) est une mesure appelée de longue date par de nombreux professionnels de la petite enfance, après 20 ans de mise à l'agenda.

Le SPPE vient répondre à un double objectif :

- favoriser le développement de l'enfant et son épanouissement en lui assurant une prise en charge de qualité
- donner aux parents les meilleures conditions pour poursuivre leur activité professionnelle ou reprendre un emploi.

Pour y répondre, les communes ont été désignées comme organisatrices de l'accueil du jeune enfant. Parmi les annonces du Gouvernement, on compte notamment : l'engagement à la création de 100 000 places d'accueil supplémentaires d'ici 2027 et 200 000 à l'horizon 2030, l'extension des missions des Relais Petite Enfance ou encore la création de crèches à vocation d'insertion professionnelle.



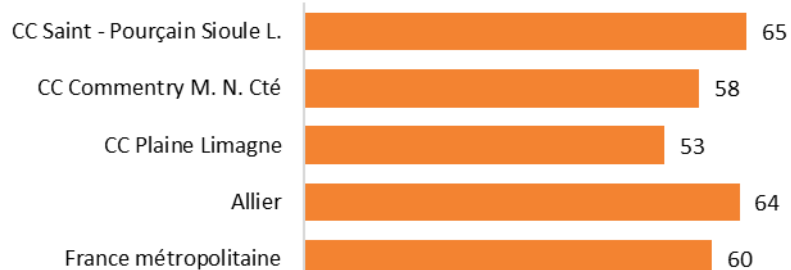
Initiative inspirante

Se préparer sereinement à l'arrivée d'un enfant grâce au point conseil à **Pierrelaye (95)**

À découvrir dans l'onglet « Bonnes pratiques » sur ithea-conseil.fr

OFFRE D'ACCUEIL (1/2)

Taux de couverture global



Source : CAF, 2021

Enfants de 2 ans scolarisés



Source : INSEE, 2021



554

Le nombre total de places d'accueil tous modes confondus pour la CC Saint-Pourçain Sioule L.



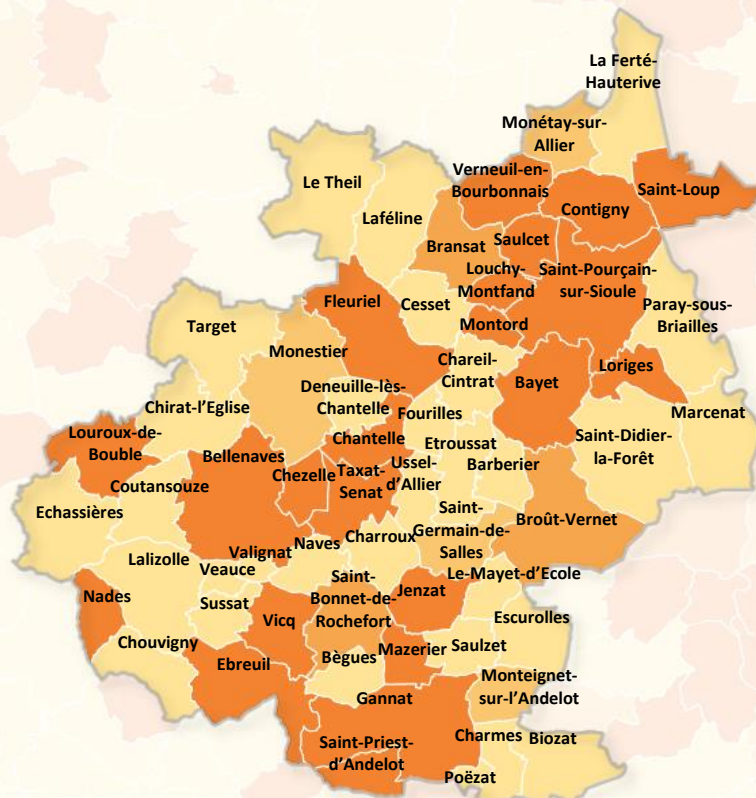
24

Le nombre d'enfants de 2 ans scolarisés

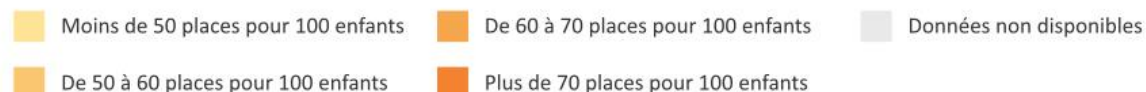
Un potentiel d'accueil d'enfants de moins de 3 ans favorable pour la CC Saint-Pourçain Sioule L.

- Un taux de couverture global de l'offre d'accueil de 81 places pour 100 enfants de moins de 3 ans : un taux supérieur à la tendance des territoires de comparaison, impliquant une offre plutôt étoffée en matière de modes de garde
- 9% des jeunes enfants de 2 ans vivant dans de l'EPCI qui sont scolarisés, un taux similaire aux territoires de comparaison

CC Saint - Pourçain Sioule L.



Taux de couverture global



Source : CAF, 2021

A l'échelle de la CC Saint-Pourçain Sioule L., le Taux de Couverture Global le plus élevé est enregistré pour Nades (386). Le taux le plus faible est quant à lui enregistré pour Bègues (0).

LA SCOLARISATION PRÉCOCE

Un enfant peut entrer à l'école maternelle dès l'âge de 2 ans. La scolarisation précoce vise à lutter contre la reproduction des inégalités et à favoriser la réussite scolaire en travaillant dès le plus jeune âge sur les capacités linguistiques, physiques ou intellectuelles de l'enfant. Pour assurer un accueil de qualité, les structures scolaires concernées mettent en place une organisation adaptée aux jeunes enfants (ex. mobilier, activités, respect des temps de repos).

LES HORAIRES ATYPIQUES

Horaires atypiques = exercice du métier tôt le matin, tard le soir, la nuit, le week-end ou les jours fériés

En France, on estime à 13 millions les personnes exerçant un métier en horaires atypiques. Pour les parents, cet exercice complique largement la garde de l'enfant : une étude de la Mutualité Française* montre que 90% des parents travaillant en horaires atypiques considèrent qu'il est difficile de trouver un mode de garde.

*Enquête auprès des parents travaillant en horaires atypiques, Mutualité française, 2021

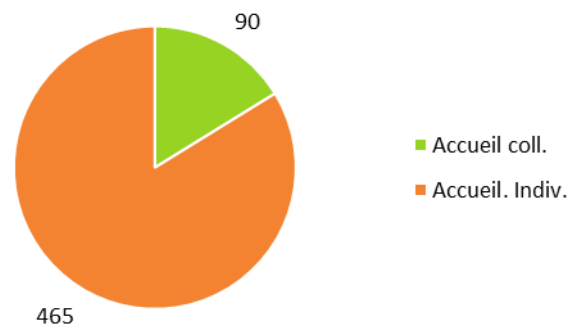
Initiative inspirante

Des points pour des places en crèche à **Palaiseau (91)**

À découvrir dans l'onglet « Bonnes pratiques » sur ithea-conseil.fr

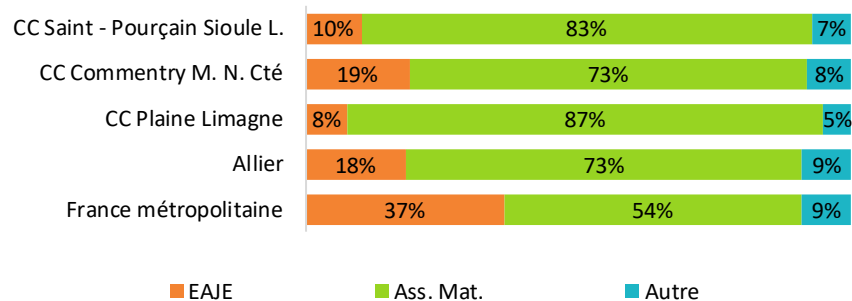
OFFRE D'ACCUEIL (2/2)

Répartition des places d'accueil par types (en nb)



Source : CAF, 2021

Répartition des places d'accueil par types (en %)



Source : CAF, 2020



452

Le nombre de places d'accueil chez un assistant maternel pour la CC Saint-Pourçain Sioule L.



83%

La part des enfants accueillis chez un assistant maternel à l'échelle de l'EPCI

Une offre d'accueil individuel prédominante par rapport à l'offre d'accueil collectif pour la CC Saint-Pourçain Sioule L.

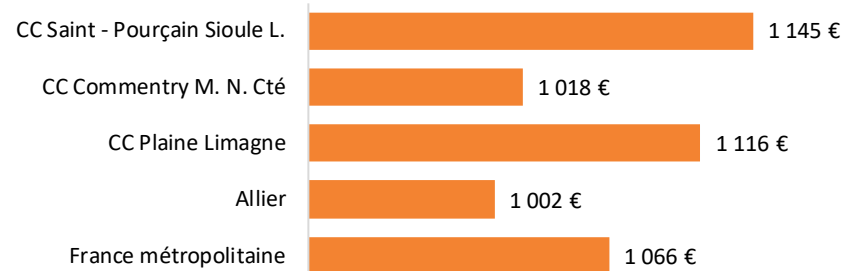
- 90 places en accueil collectif comptabilisées pour la CC Saint-Pourçain Sioule L. contre 465 places en accueil individuel
- Des assistants maternels percevant une rémunération mensuelle moyenne de 1 145€ contre 1 116€ pour la CC Plaine Limagne ou encore 1 066€ pour la France métropolitaine

Nombre d'heures moyen par enfant et par mois des assistants maternels



Source : CAF, 2019

Revenu mensuel moyen des assistants maternels



Source : CAF, 2019

LE MÉTIER D'ASSISTANT MATERNEL

Le métier d'assistant maternel est de moins en moins attractif et est soumis à un fort enjeu de renouvellement des professionnels, tel qu'en témoignent les fortes baisses du nombre d'assistants maternels partout en France sur les dernières années. L'Observatoire de l'emploi à domicile estime que d'ici 2030, la France devrait perdre plus de 377 600 places d'accueil individuel suite à des départs à la retraite de professionnels*.

À noter : dans 97% des cas, l'assistant maternel est une femme, elle-même mère mais n'ayant plus d'enfants en bas âge, la quarantaine, plutôt issue d'une classe populaire (mais non précarisée).**

*Le rapport des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile, Rapport sectoriel Edition 2023, Observatoire de l'Emploi à domicile (juin 2023)

** Insee, Focus, n° 190, 2020

Initiative inspirante

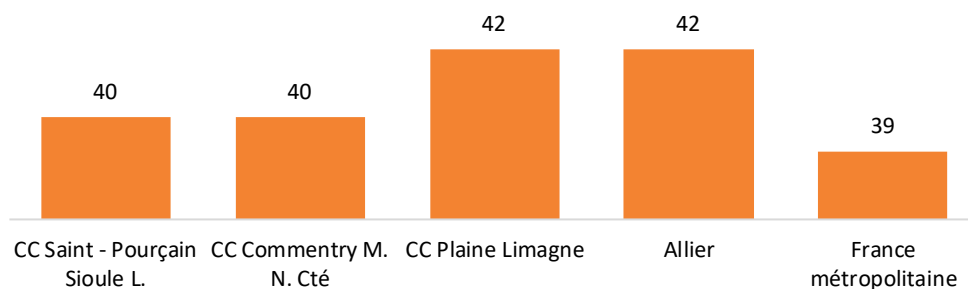


Casser les préjugés sur le métier d'assistante maternelle à Cébazat (63)

À découvrir dans l'onglet « Bonnes pratiques » sur ithea-conseil.fr

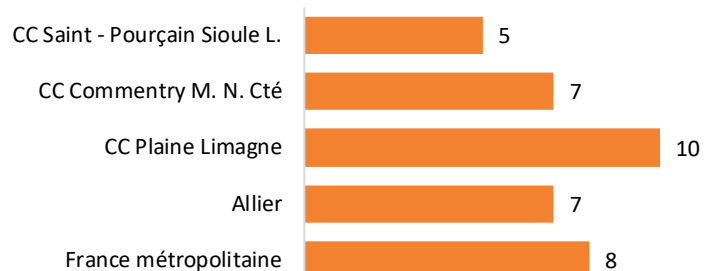
SITUATION DES FAMILLES (1/2)

Bénéficiaires de la PAJE pour 100 enfants de moins de 6 ans



Source : CAF, 2022

Bénéficiaires de la PreParE pour 100 enfants de moins de 3 ans



Source : CAF, 2022



45

Le nombre de foyers bénéficiaires de la PreParE pour la CC Saint-Pourçain Sioule L.



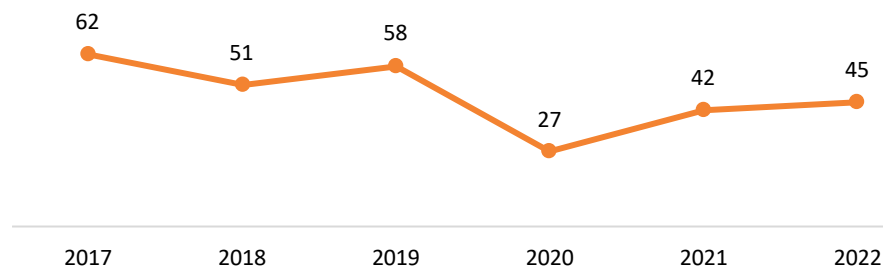
23

Le nombre d'allocataires CMG pour 100 enfants de moins de 6 ans

Un nombre limité de parents qui assurent la garde de leur enfant de moins de 3 ans

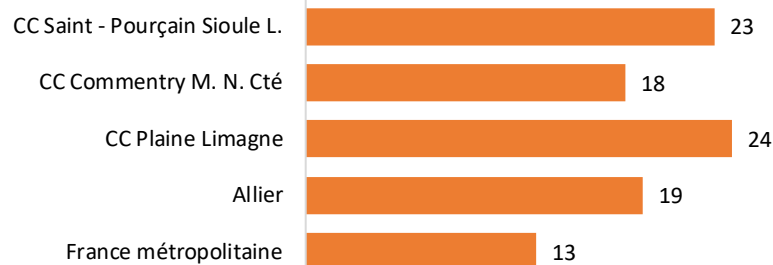
- 5 bénéficiaires de la PreParE pour 100 enfants de moins de 3 ans, pouvant indiquer une part moins élevée qu'ailleurs de parents ayant cessé ou réduit leur activité professionnelle pour garder leurs enfants mais aussi un faible niveau de recours aux allocations CAF
- Parmi les 740 foyers allocataires de la PAJE pour la CC Saint-Pourçain Sioule L., 430 qui sont bénéficiaires du CMG et 45 de la PreParE

Évolution des allocataires de la PreParE



Source : CAF, 2022

Foyers allocataires du CMG pour 100 enfants de moins de 6 ans



Source : CAF, 2022

LA PRESTATION D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT (PAJE)

La Prestation d'Accueil du Jeune Enfant (PAJE), qui constitue la principale aide au mode de garde, se divise en deux grandes catégories (cumulables entre elles) :

- **PreParE** = parents qui ont réduit ou cessé leur activité professionnelle pour élever leur(s) enfant(s)
- **CMG** = parents qui travaillent et qui ont recours à un mode de garde (assistant maternel ou micro-crèche)

Mis en lien avec le nombre de naissances, ces indicateurs permettent d'avoir une vision de l'évolution récente des besoins en matière de mode de garde.

Initiative inspirante

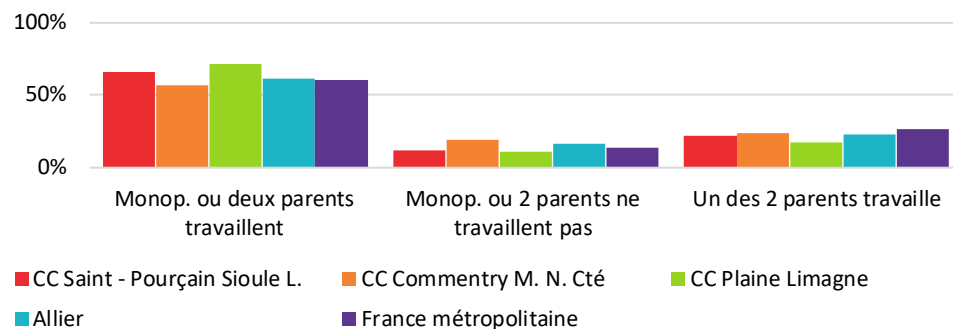


Un espace parentalité comme centre de ressources à **Reims (51)**

À découvrir dans l'onglet « Bonnes pratiques » sur ithea-conseil.fr

SITUATION DES FAMILLES (2/2)

Emploi des parents ayant un enfant de moins de 3 ans



Source : INSEE, 2021

Enfants de moins de 3 ans au sein d'une famille monoparentale



Source : INSEE, 2021



740

Le nombre de foyers CAF bénéficiaires d'une aide relative à l'enfance pour la CC Saint-Pourçain Sioule L.

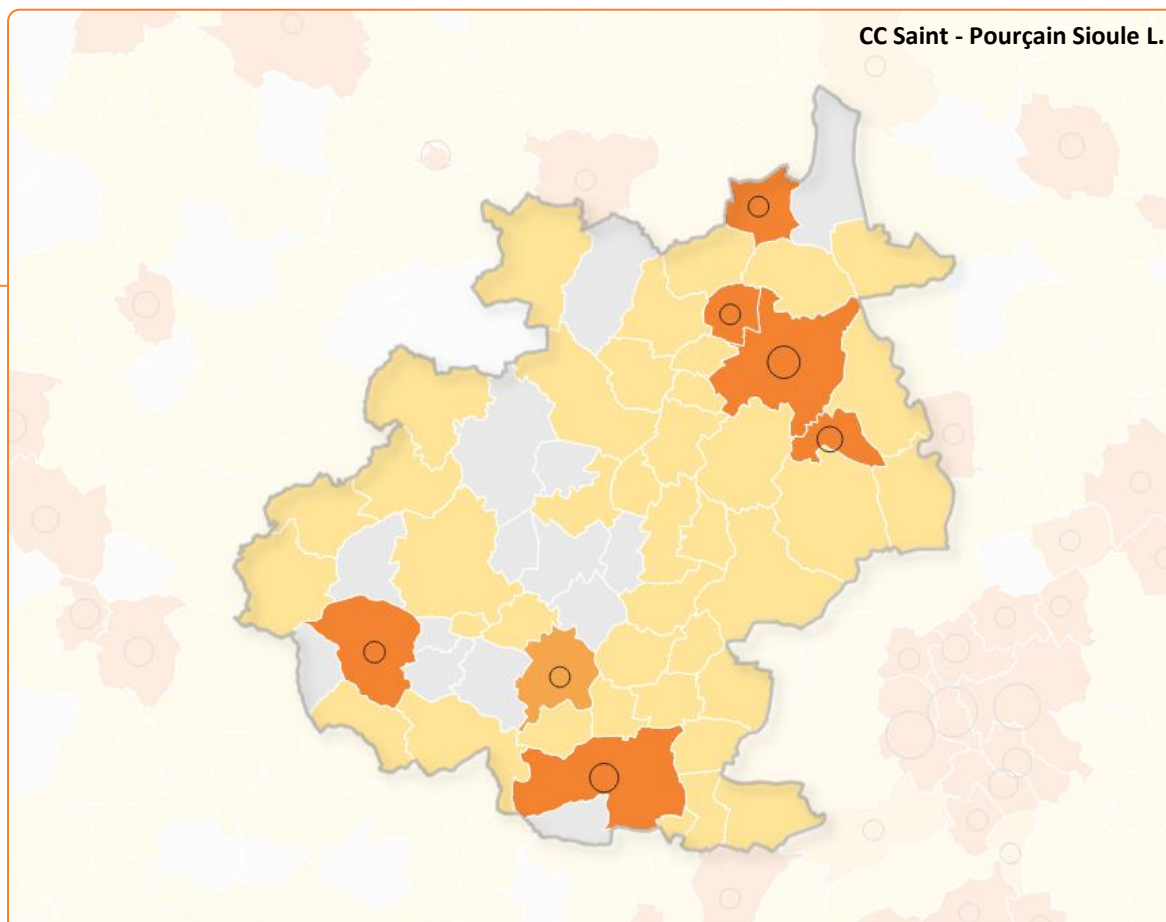


76%

La part des femmes avec enfant de moins de 3 ans qui ne travaillent pas à l'échelle de l'EPCI

Le mode de garde comme aide à l'insertion professionnelle des parents : un enjeu notable pour la CC Saint-Pourçain Sioule L.

- 12% des enfants de moins de 3 ans de l'EPCI vivent dans une famille dont les deux parents ou le monoparent ne travaillent pas
- 22% vivent dans une famille dont l'un des deux parents travaille
- 8% des moins de 3 ans vivant dans une famille monoparentale (soit 66 individus): une part moins élevée qu'ailleurs, impliquant tout de même des besoins en matière de soutien à la parentalité



Part des moins de 3 ans en famille monoparentale

Moins de 5%

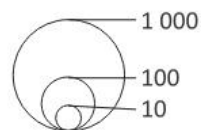
De 5% à 10%

De 10% à 15%

Plus de 15%

Données non disponibles

Nombre en famille monoparentale



Source : INSEE, 2021

A l'échelle de la CC Saint-Pourçain Sioule L., la part de moins de 3 ans en famille monoparentale la plus élevée est enregistrée pour Loriges (100%). La part la plus faible est quant à elle enregistrée pour Barberier (0%).

FAMILLES MONOPARENTALES ET PAUVRETÉ

Les familles monoparentales sont de plus en plus nombreuses en France. En 2020, l'INSEE estimait à 25% la part de familles monoparentales au niveau national (soit environ 2 millions de familles).

Ces familles sont plus précaires et vivent plus fréquemment dans des logements surpeuplés. L'INSEE estime à 26% la part d'enfants de familles monoparentales qui vivent dans des logements surpeuplés, contre 10% des enfants de familles « traditionnelles ». Une récente étude menée par France Stratégie et l'Ined* met en avant une diminution différenciée du niveau de vie après séparation avec une baisse de 25% du niveau de vie pour les enfants résidant avec leur mère et de 11% pour ceux résidant avec leur père.

**Marine de Montaignac (France Stratégie), Carole Bonnet, Anne Solaz (Ined), Séparation des parents : quel impact sur le niveau de vie des enfants ?, janvier 2024*

Initiative inspirante



Une maison des monoparents en **Gironde (33)**

À découvrir dans l'onglet « Bonnes pratiques » sur ithea-conseil.fr



ENFANCE & FAMILLES

Démographie des familles

Démographie des enfants

Scolarité

Emploi des familles

ENFANCE & FAMILLES - SYNTHÈSE

UNE TYPOLOGIE FAMILIALE VARIÉE

• Un territoire familial et attractif pour les jeunes adultes

- Parmi les ménages, 30% sont des familles avec enfants, un taux dans la moyenne des territoires de comparaison (leurs taux variant entre 27% dans l'Allier et 39% dans la CC Plaine Limogne) et représentant 4 758 familles au total
- Le nombre moyen d'enfant par famille est de 1,7 : un chiffre quasi-identique à la moyenne nationale de 1,8, qui s'explique par le fait que 45% des familles l'EPCI ont un seul enfant, alors que 40% en ont deux
- A noter que 15% des familles ont 3 enfants ou plus : des familles nombreuses qui sont aussi représentées qu'ailleurs
- Des 15-24 ans qui représentent 17% de la population s'installant dans le territoire : un territoire particulièrement attractif pour cette tranche d'âge lors du passage à l'âge adulte
- Des foyers CAF qui restent stables depuis 2019 (-3,7%), témoignant d'une attractivité du territoire relative pour les familles

• Une attention à porter sur l'isolement des familles

- Aujourd'hui, les acteurs constatent la richesse des liens familiaux et la présence de services permettant de rompre l'isolement
- Toutefois, un point de vigilance sur le maintien de ces liens, notamment avec la baisse du nombre d'Assistants Maternelles sur le territoire

• La monoparentalité, un schéma familial pour de nombreux ménages de l'EPCI

- Alors que les couples avec enfant(s) ont baissé de 7% entre 2010 et 2021, les familles monoparentales ont augmenté de 13%
- Passant de 1 186 à 1 362 à l'échelle de l'EPCI (+177), il s'agit de familles dont les besoins sont généralement plus importants que les couples avec enfants en matière d'accompagnement à la parentalité ou de mode de garde

UN CADRE FAMILIAL SEMBLANT FAVORABLE À LA RÉUSSITE SCOLAIRE MAIS MARQUÉ PAR DES QUESTIONS DE MOBILITÉ

• Des élèves scolarisés assez loin de chez eux

- Les élèves de 3 à 10 ans ont moins tendance qu'ailleurs à être scolarisés au sein de leur commune : seuls 55% sont scolarisés dans leur commune de résidence et 45% sont scolarisés dans une autre commune, alors que cela concerne respectivement 64% et 32% des élèves de la CC Plaine Limagne, 68% et 28% des écoliers de l'Allier, et 78% et 18% des enfants à l'échelle de la France métropolitaine
- Des flux de mobilité scolaire des 3-10 ans se dirigeant principalement vers les communes de Gannat et de Saint-Pourçain-sur-Sioule, ainsi que dans une moindre mesure vers Broût-Vernet

• Des Indices de Position Sociale (IPS) semblables aux autres territoires

- Un IPS de 106 pour les élèves de primaire et de collège, soit un niveau dans la moyenne des territoires de comparaison, qui témoigne de conditions sociales des familles relativement propices aux apprentissages (les moyennes variant entre 103 pour la CC Commeny M. N. Cte et 109 en France métropolitaine pour la primaire, et entre 99 et 109 dans ces mêmes territoires pour le collège)

ENFANCE & FAMILLES - SYNTHÈSE

UN NIVEAU D'EMPLOI DES FAMILLES ÉLEVÉ MAIS MARQUÉ PAR DES DIFFÉRENCES DE GENRE

• Un accès à l'emploi assez favorable pour les familles l'EPCI

- En effet, 71% des enfants de moins de 25 ans ont leur(s) parent(s) en emploi, contre 63% à la CC Commentry M. N. Cté, 65% dans l'Allier ou 78% à la CC Plaine Limagne, un taux se situant donc dans la moyenne haute des territoires de comparaison

• Un accès à l'emploi néanmoins genré

- Si le chômage des femmes de 25-54 ans sur l'EPCI n'est que légèrement supérieur à celui des hommes du même âge (9,4% contre 9%), elles sont davantage touchées par le temps partiel : 26% des femmes sont salariées à temps partiel contre 7% des hommes, soit un écart particulièrement significatif et interrogeant sur le caractère subi ou non de ce temps de travail
- Les territoires au Sud-Est de l'EPCI sont davantage touchés par le temps partiel des femmes salariées : cela concerne de 28% à plus de 32% d'entre elles dans 14 communes de cette zone géographique. A noter que plus de 32% des femmes salariées sont aussi à temps partiel à Barberier et Saint-Germain-de-Salles

UN ENJEU POUR CONSERVER LES LIENS AVEC LES FAMILLES DU TERRITOIRE

• Une volonté de poursuivre et de mettre en avant les actions permettant d'accompagner et de soutenir la parentalité

- De nombreux dispositifs et actions sont développés aujourd'hui et sont à valoriser auprès des habitants mais aussi des acteurs et élus
- La création d'un guide pour les nouvelles familles arrivantes, une piste d'action proposée pour répondre à cet enjeu

• Une interconnaissance entre les acteurs à consolider

- Une existence sur le territoire d'un certain nombre de professionnels, de structures et d'actions pour les familles et enfants
- Un besoin relevé de développer les échanges entre les différents professionnels et équipes (notamment d'animation) pour harmoniser les pratiques et savoir-faire
- Une interconnaissance permettant aussi de faire de l'entraide entre les communes lorsqu'il y a des manques ou besoins

UN MAILLAGE DU TERRITOIRE À CONSOLIDER

• Des services aux familles et accueils de loisirs répartis sur l'ensemble du territoire de la Comcom

- Des travaux de réhabilitation et de restructuration sur certains accueils de loisirs dans l'objectif d'offrir un accueil moderne et cohérent
- Le manque de solutions de mobilités relevé comme un sujet majeur pour l'accès aux services

• Des partenariats à renforcer

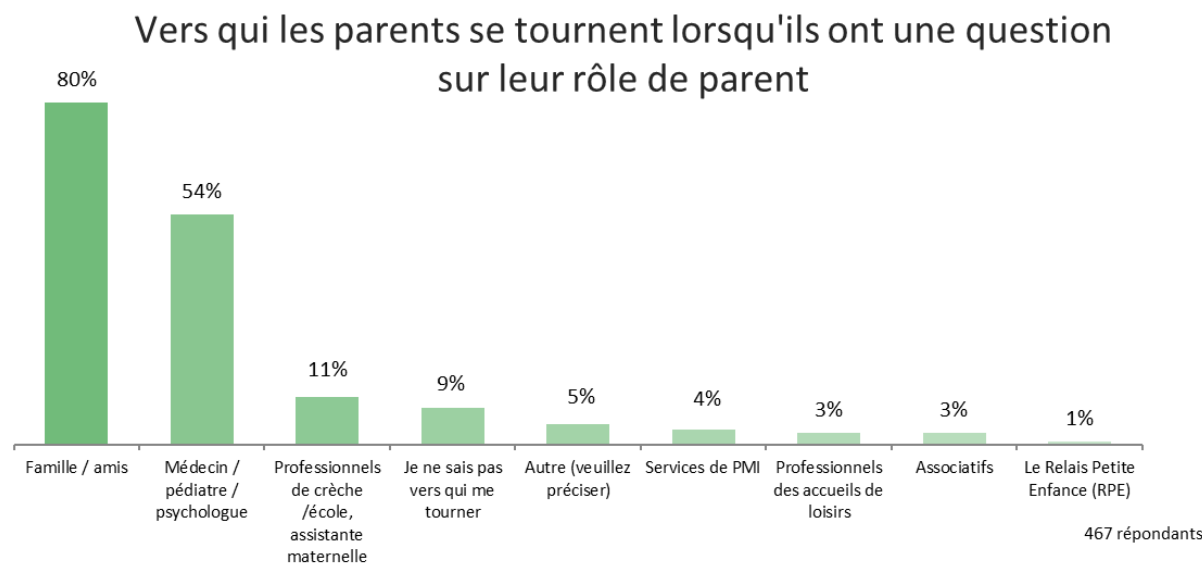
- Des liens avec les établissements scolaires du territoire existants et à pérenniser pour « arriver à une réelle offre de territoire »*
- Les acteurs mettent en avant le besoin de fédérer les acteurs à partir des événements communs (ex : festival ado, EAC)

* Verbatim issu des entretiens avec les acteurs

FOCUS – ENQUÊTE AUX FAMILLES (1/3)

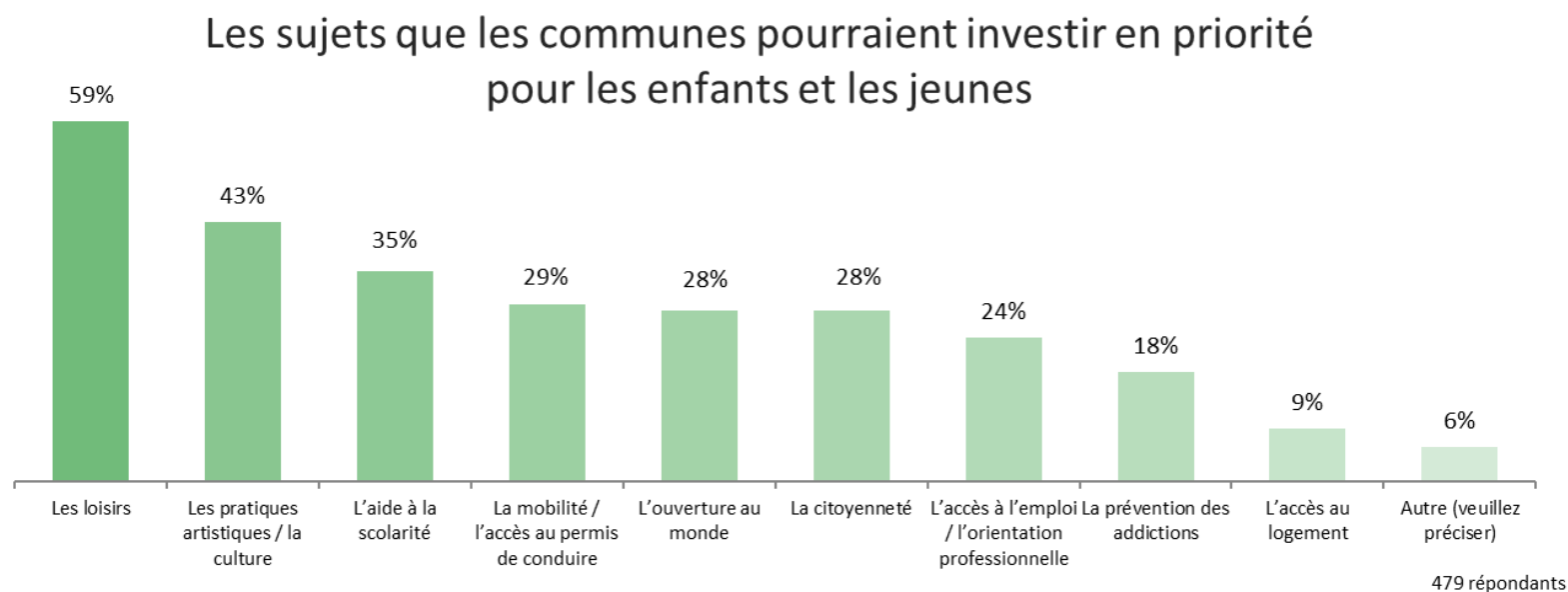
Parmi les répondants étant parent :

- Une majorité de répondants (56%) **préoccupés par la scolarité de leur(s) enfant(s)** et une part conséquente également inquiète par la violence (40%) et l'exposition aux écrans (39%)
 - Parmi les parents ayant répondu « autre », une préoccupation particulière pour la **garde de leur(s) enfant(s)** (8 réponses sur 18)
 - A noter que l'ordre des préoccupations diffère pour les familles monoparentales : un tiers des répondants (33%) s'inquiètent de **l'épuisement parental**, situant cette préoccupation en troisième place
- Des répondants se tournant très majoritairement (80%) vers leurs **familles et amis** en cas de question sur leur rôle parental, ou bien s'adressant à un professionnel de santé (54%)
 - Un **recours limité** des parents aux services de la **PMI** (4%) et au **Relais Petite Enfance** (1%)
 - Parmi les parents ayant répondu « autre », un recours notable à **internet** (8 réponses sur 22)
 - **9%** des parents ne savent pas vers qui se tourner



FOCUS – ENQUÊTE AUX FAMILLES (2/3)

- Des parents identifiant en majorité (60%) **les loisirs** comme sujet à investir en priorité par les communes pour les enfants et les jeunes
 - Les **pratiques artistiques** et la **culture** (43%), ainsi que **l'aide à la scolarité** (35%) ont également été identifiées comme prioritaires
 - Parmi les parents ayant répondu « autre », **l'accès au sport** et les **solutions de garde** constituent la moitié des réponses (14 sur 28)

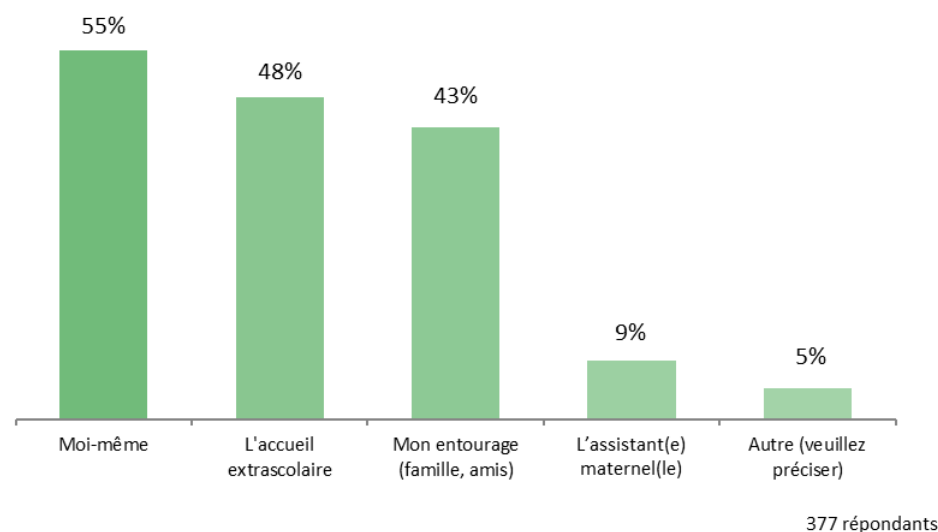


FOCUS – ENQUÊTE AUX FAMILLES (3/3)

Parmi les répondants ayant des enfants de plus de 3 ans (418 personnes) :

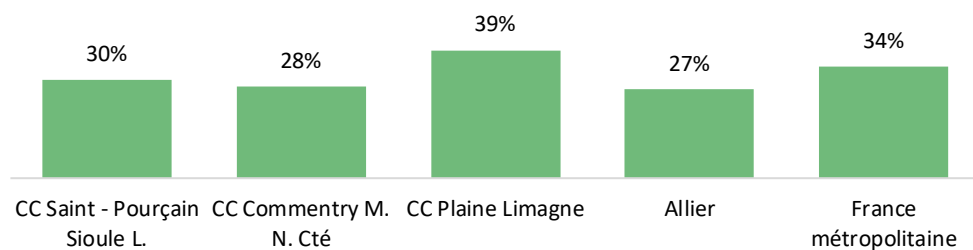
- Si une grande majorité (67%) des parents déclarent que leur(s) enfant(s) fréquente(nt) un **accueil périscolaire** le matin, midi ou soir, une plus faible majorité (51%) indique également que leur(s) enfant(s) fréquente(nt) un **accueil extrascolaire** les mercredis ou lors des vacances scolaires
 - Parmi eux, une forte majorité (73%) se déclare **satisfaite** de ces services
 - Les autres répondants évoquent les **conditions d'inscription et de réservation** (44%), les **conditions d'accueil** (30%) et les **horaires d'ouverture** (25%) comme principaux motifs pour caractériser leur insatisfaction
- Des **parents** se chargeant principalement de la garde de leur enfant **avant et après l'école**, ainsi que le **mercredi** (55%), ou reposant sur **l'accueil extrascolaire** (48%) et **l'entourage** (43%) comme solutions de garde
 - Des parents à la tête de familles **monoparentales** qui déclarent dépendre principalement d'**eux-mêmes** (38%), de **l'entourage** (30%) et de **l'accueil extrascolaire** (30%)

Les principaux modes de garde avant et après l'école, ainsi que le mercredi



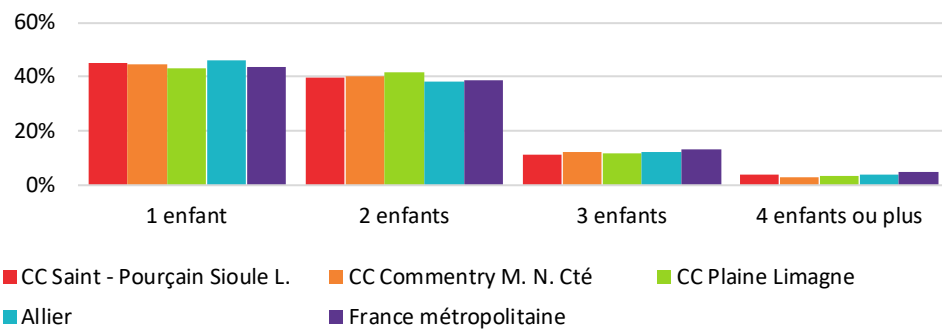
DÉMOGRAPHIE DES FAMILLES (1/2)

Familles avec enfant(s) parmi les ménages



Source : INSEE, 2021

Familles par nombre d'enfant(s) de moins de 25 ans



Source : INSEE, 2021



4 830

Le nombre total de familles avec enfant(s) pour la CC Saint-Pourçain Sioule L.

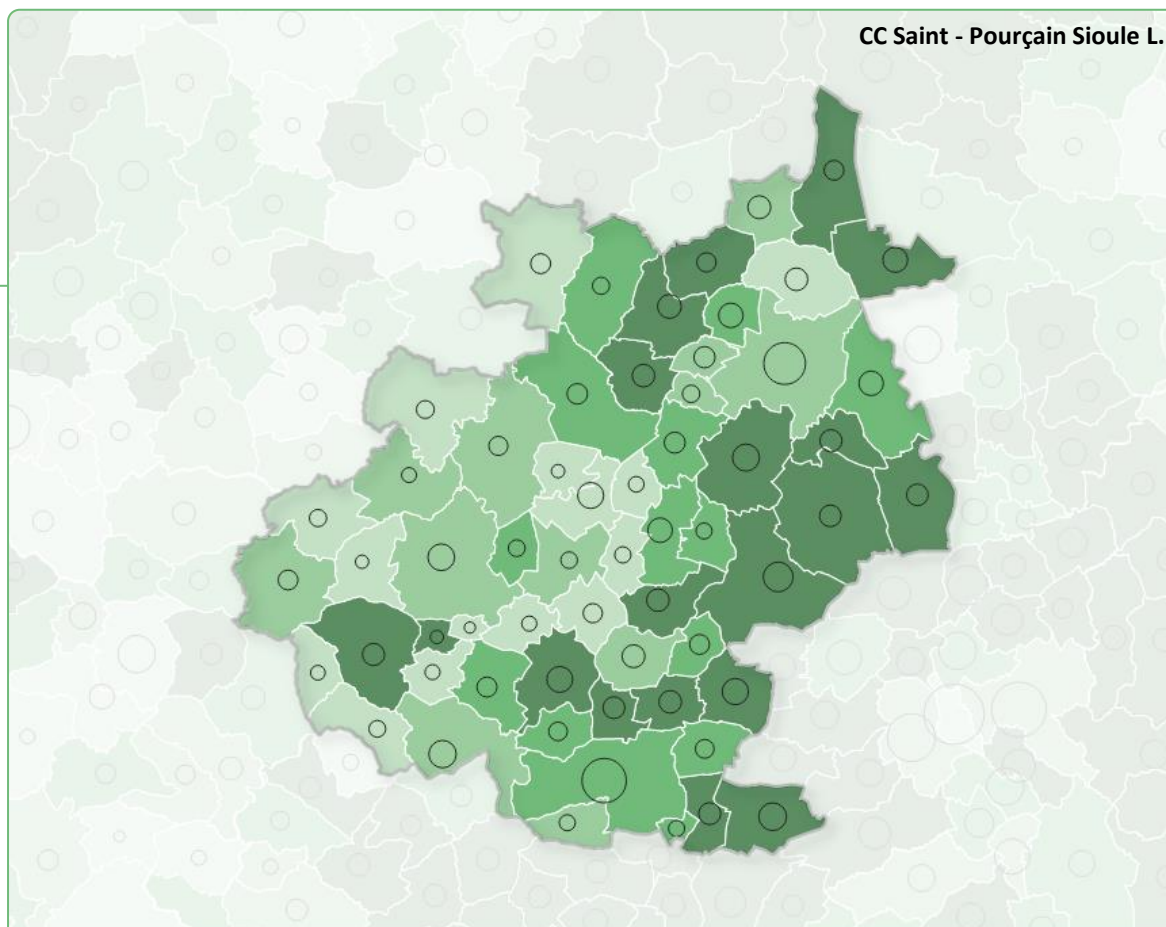


1,7

Le nombre moyen d'enfants par famille contre 1,8 pour la France métropolitaine

Un territoire où les familles sont bien représentées

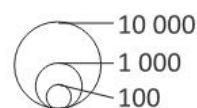
- 4 830 familles avec enfants recensées pour la CC Saint-Pourçain Sioule L.
- 45% des familles de l'EPCI avec un seul enfant, alors que 40% en ont deux
- 15% des familles avec 3 enfants ou plus : des familles nombreuses qui sont aussi représentées qu'ailleurs



Part des familles avec enfant(s) parmi les ménages



Familles avec enfant(s)



Source : INSEE, 2021

A l'échelle de la CC Saint-Pourçain Sioule L., la part la plus élevée de familles avec enfant(s) est enregistrée pour Veauce (50%). La part la plus faible est quant à elle enregistrée pour Coutansouze (12%).

LES BESOINS DES FAMILLES MONOPARENTALES

Selon l'INSEE, en 2020 et à l'échelle nationale, 1 famille sur 4 est monoparentale et 82% de ces familles sont composées d'une mère résidant avec son ou ses enfants. 41% des enfants mineurs vivant en famille monoparentale vivent au-dessous du seuil de pauvreté monétaire (1 102€ par mois) et sont donc considérés comme pauvres, contre 21% de l'ensemble des enfants.

Dans un tiers de ces familles, le parent avec lequel ils résident la plupart du temps n'a pas d'emploi. Par conséquent, la dépendance des parents isolés aux prestations sociales est plus élevée que les autres ménages. Un accompagnement dans l'accès aux droits est souvent nécessaire. Par ailleurs, étant seules au quotidien pour s'occuper de leur(s) enfants, les familles monoparentales ressentent plus souvent le besoin d'être accompagnées dans leur rôle de parent et dans les relations avec l'école notamment. D'après une étude de la DREES publiée en 2021*, parmi les parents isolés, 46 % auraient aimé ou aimeraient recevoir une aide dans les relations avec l'école, contre 36 % parmi ceux en couple.

**Opinion des familles monoparentales sur les politiques sociales : un sentiment de vulnérabilité et une attente forte de soutien à la parentalité, DREES, avril 2021*

Initiative inspirante



Un pôle enfance regroupant les structures du territoire en **Terre d'Auge (14)**

À découvrir dans l'onglet « Bonnes pratiques » sur ithea-conseil.fr

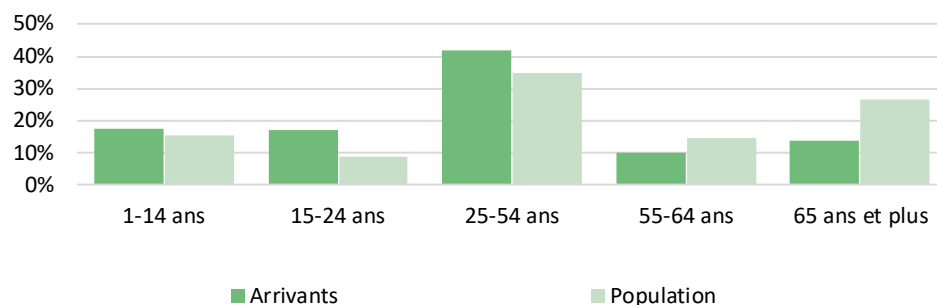
DÉMOGRAPHIE DES FAMILLES (2/2)

Évolution des typologies familiales

	2010	2015	2021	Evo. 2010-2021
Couple avec enfant(s)	3675	3595	3435	-7%
Famille monoparentale	1186	1218	1362	+15%
Couple sans enfant	4694	4736	4837	+3%
Autre	5169	5516	5971	+16%

Source : INSEE, 2021

Arrivants depuis moins d'1 an par rapport au reste de la population



Source : INSEE, 2021



+ 177

L'évolution du nombre de familles monoparentales depuis 2010



- 4%

L'évolution des foyers CAF entre 2019 et 2022 à l'échelle de l'EPCI

La monoparentalité, un schéma familial pour de nombreux ménages à l'échelle de l'EPCI

- 1 362 familles monoparentales recensées pour la CC Saint-Pourçain Sioule L. : des familles dont les besoins sont généralement plus importants que les couples avec enfants en matière d'accompagnement à la parentalité ou de mode de garde
- Des couples avec enfants qui sont quant à eux aussi présents qu'ailleurs
- Des foyers CAF qui restent stables depuis 2019, témoignant d'une attractivité notable du territoire pour les familles

Répartition des ménages par type

5 805

Personnes seules

+ 997 depuis 2010



17%

Hommes seuls
+ 487 depuis 2010



20%

Femmes seules
+ 510 depuis 2010

5 003

Ménages sans enfants

- 52 depuis 2010



31%

Couples sans enfants
+ 143 depuis 2010



1,1%

Autres ménages sans familles
- 195 depuis 2010

4 797

Familles avec enfants

- 64 depuis 2010



22%

Couples avec enfants
- 240 depuis 2010



9%

Familles monoparentales
+ 177 depuis 2010

INSEE 2010-2021

ÉVOLUTION DES TYPOLOGIES FAMILIALES

L'évolution des typologies familiales à travers les années est un indicateur clé dans le cadre de diagnostics de territoire : il permet de mieux cerner les tendances socio-démographiques d'une collectivité et de se questionner quant à l'offre de services actuelle et son adaptation aux besoins des familles.

MÉNAGES ET FAMILLES

Selon l'INSEE, un « ménage » regroupe l'ensemble des occupants d'une résidence principale, qu'ils aient ou non des liens de parenté. Un ménage peut être composé d'aucune, d'une ou de plusieurs familles.

La « famille » au sens de l'INSEE est liée à la notion de « ménage ». En effet, la cohabitation dans un même logement est une condition nécessaire pour former une famille. Ainsi, au sens du recensement, il y a des ménages sans famille, mais pas de famille sans ménage (les familles vivant « hors ménage » ne sont donc pas identifiées).

Le recensement distingue 3 types de familles :

- Les couples sans enfant
- Les couples avec enfant(s)
- Les familles monoparentales

Initiative inspirante

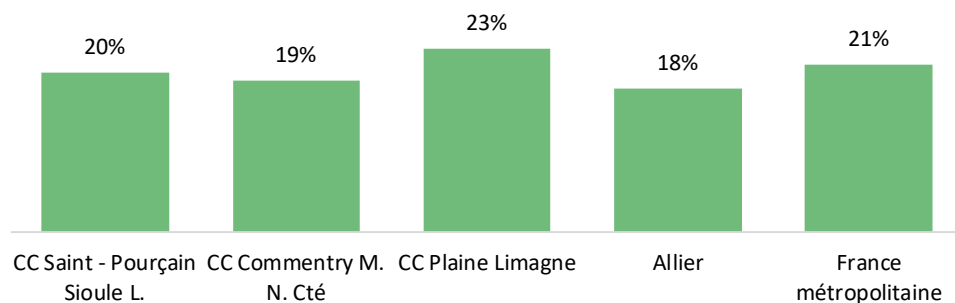


Ecole pour les parents à **Belleville-en-Beaujolais (69)**

À découvrir dans l'onglet « Bonnes pratiques » sur ithea-conseil.fr

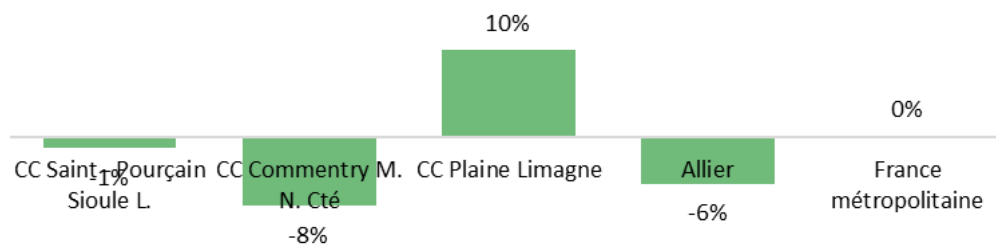
DÉMOGRAPHIE DES ENFANTS

Part des moins de 18 ans au sein de la population



Source : INSEE, 2021

Evolution de la part des moins de 18 ans entre 2010 et 2021



Source : INSEE, 2010-2021



277,6

Le nombre de naissances annuel moyen entre 2018 et 2022 pour la CC Saint-Pourçain Sioule L.



- 1%

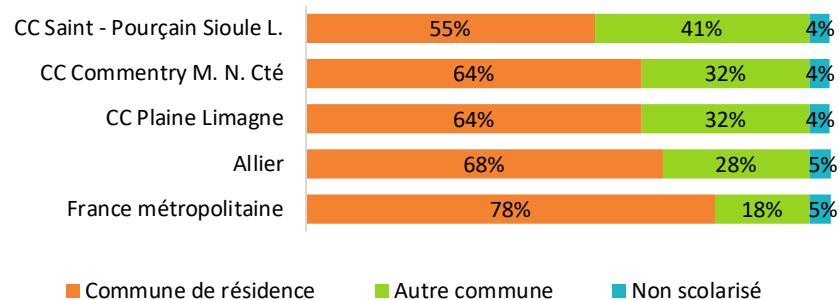
L'évolution du nombre de jeunes de moins de 18 ans depuis 2010

Des enfants et jeunes assez bien représentés au sein de la population de l'EPCI

- 20% de la population a moins de 18 ans pour la CC Saint-Pourçain Sioule L. contre 19% pour la CC Plaine Limagne ou encore 21% pour la France métropolitaine
- Des moins de 18 ans qui représentent 6 600 individus contre 6 689 en 2010 : une population stable ces dernières années

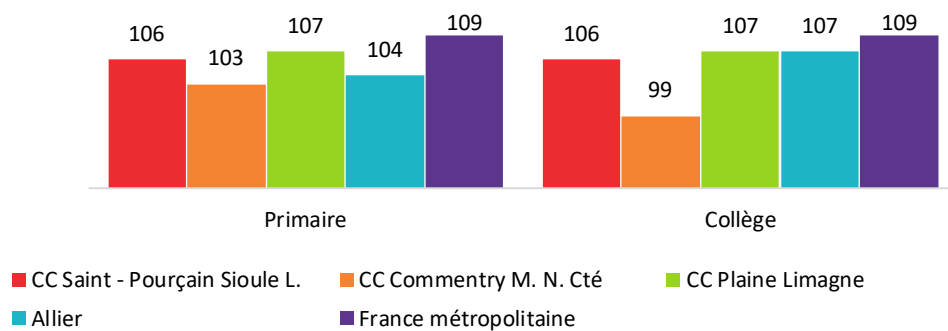
SCOLARITÉ

Lieu de scolarisation des 3-10 ans



Source : INSEE, 2021

Indice de Position Sociale



Source : Ministère de l'Éducation Nationale, 2023-2024



2 787

Le nombre d'enfants de 3-11 ans
scolarisés pour la CC Saint-
Pourçain Sioule L.

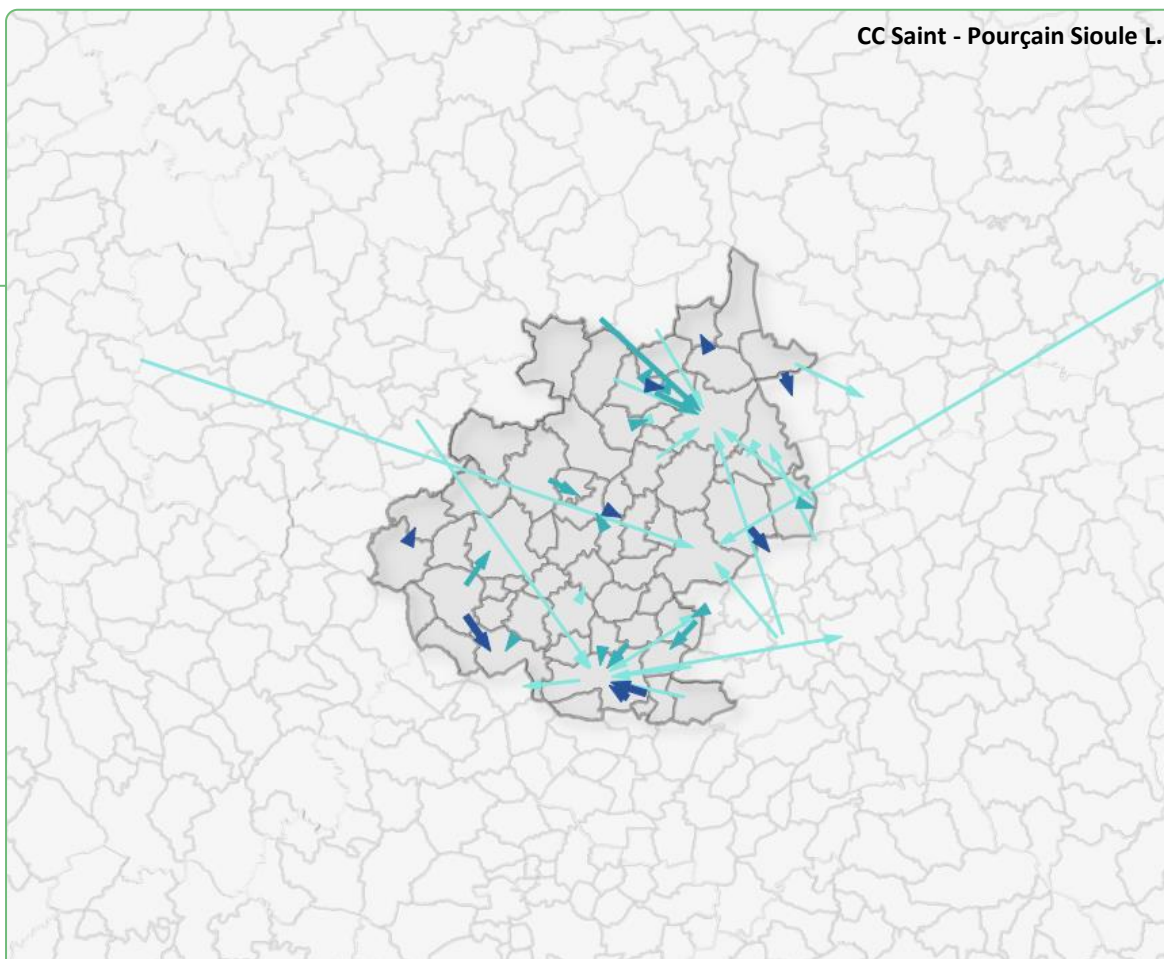


9%

La part des enfants de 2 ans
scolarisés à l'échelle de l'EPCI

Des élèves scolarisés assez loin de chez eux

- 1 589 enfants de 3 à 11 ans scolarisés dans leur commune de résidence
- Un Indice de Position Sociale de 106 pour les élèves de primaire / élémentaire, soit un niveau dans la moyenne des territoires de comparaison, qui témoigne de conditions sociales des familles relativement propices aux apprentissages
- Une scolarisation précoce qui concerne 9% des enfants de 2 ans



Principaux flux de mobilité scolaire des 3-10 ans

- De 10 à 15
- De 15 à 20
- Plus de 20

Source : INSEE, 2021

A l'échelle de la CC Saint-Pourçain Sioule L., le flux de mobilité scolaire des 3-10 ans le plus élevé est enregistré pour Gannat (60).

NUMÉRIQUE ET APPRENTISSAGES SCOLAIRES

Depuis une dizaine d'années, l'usage des outils numériques dans les écoles se banalise. Une étude du CNESCO publiée en 2020* a mis en lumière les grands enjeux et les points de vigilance à l'arrivée de la technologie dans les écoles, au service de l'éducation. Il en ressort que malgré une utilisation qui demeure faible dans les écoles, le numérique prend petit à petit sa place dans les enseignements, notamment dans les cours de langues étrangères, français et mathématiques. Toutefois, des différences et inégalités persistent entre les territoires :

- Entre l'enseignement primaire et secondaire avec des moyens financiers différenciés
- En fonction du niveau de formation et d'expertise des enseignants
- Entre les territoires avec des accès différenciés à une connexion Internet via la fibre
- Selon les familles et l'équipement numérique de chacune

**Numérique et apprentissages scolaires, CNESCO 2020*

L'INDICE DE POSITION SOCIALE

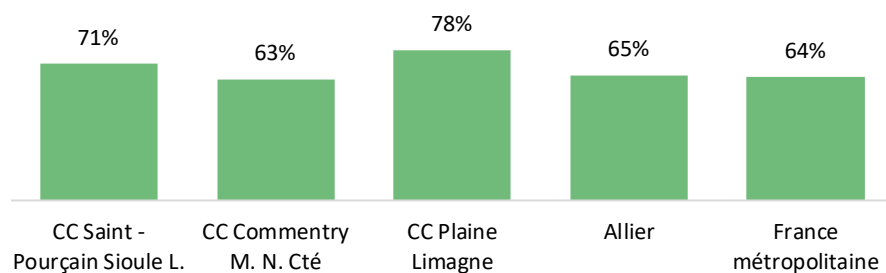
L'indice de position sociale des élèves (IPS) permet de mesurer la situation sociale des élèves dans les établissements scolaires français. Il est construit à partir des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) des représentants légaux des élèves. Plus l'IPS est élevé, plus l'élève évolue dans un contexte familial favorable aux apprentissages.

Bon à noter : cette donnée a été rendue publique en 2022, suite à une décision du tribunal administratif*.

**Tribunal administratif de Paris (13 juillet 2022, req. 2016855/5-2)*

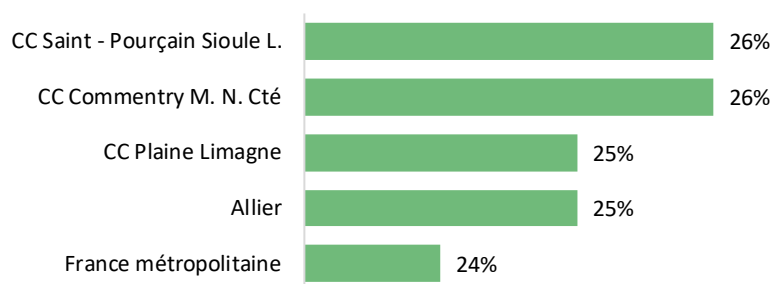
EMPLOI DES FAMILLES

Enfants de moins de 25 ans dont le ou les parents sont en emploi



Source : INSEE, 2021

Femmes salariées à temps partiel

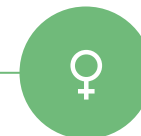


Source : INSEE, 2021



2 394

Le nombre d'enfants de moins de 25 ans dont le monoparent ou les parents sont sans emploi pour la CC Saint-Pourçain Sioule L.

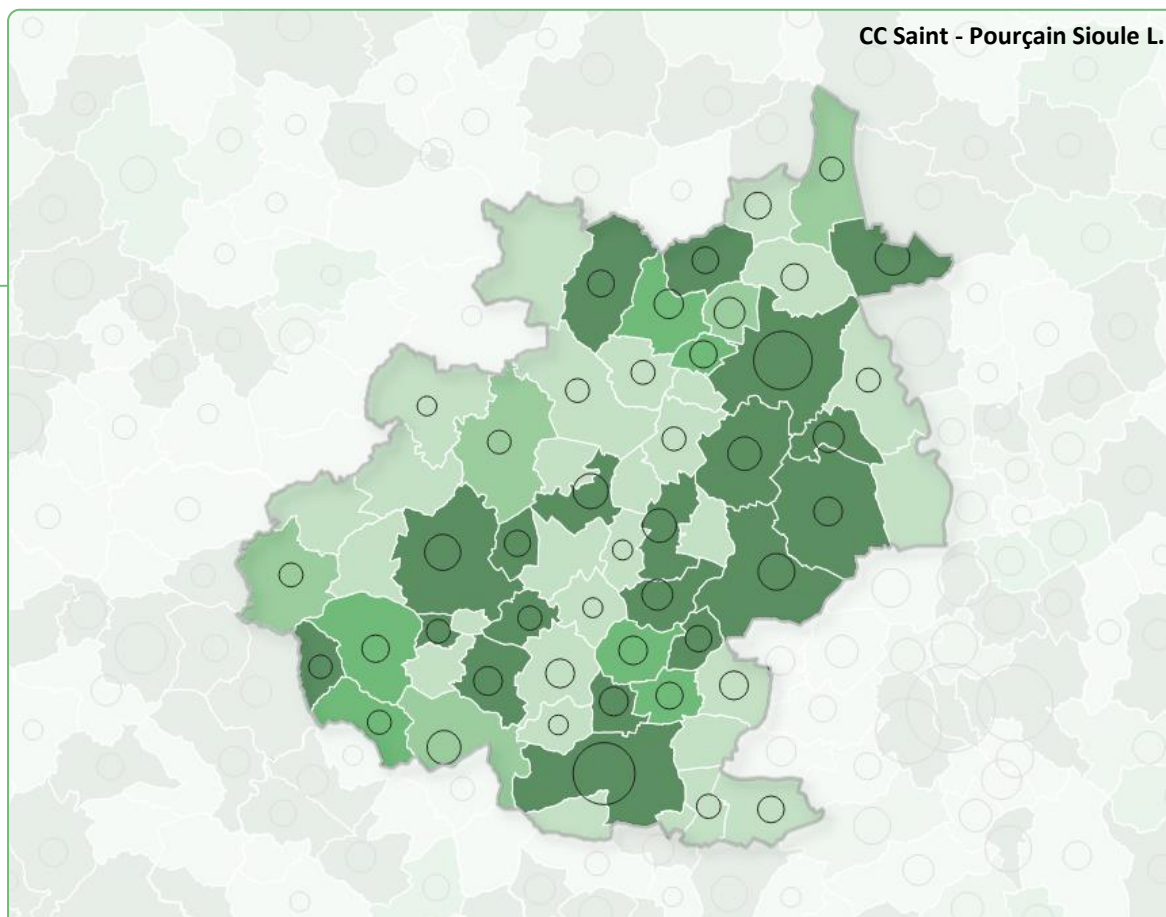


9%

Le taux de chômage des femmes de 25-54 ans à l'échelle de l'EPCI contre 9% pour les hommes

Un accès à l'emploi assez favorable pour les familles de l'EPCI

- 71% des enfants dont le ou les parent(s) est/sont en emploi
- 26% des femmes qui sont salariées à temps partiel contre 7% des hommes pour la CC Saint-Pourçain Sioule L. : un écart particulièrement significatif, interrogeant sur le caractère subi ou non de ce temps de travail



Part des familles monoparentales parmi les familles

Moins de 10%

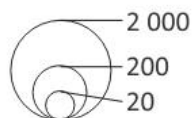
De 10% à 12%

De 12% à 14%

Plus de 14%

Données non disponibles

Nombre de familles monoparentales



Source : INSEE, 2021

A l'échelle de la CC Saint-Pourçain Sioule L., la part la plus élevée de familles monoparentales est enregistrée pour Veauce (100,0%). La part la plus faible est quant à elle enregistrée pour Barberier (0,0%).

LE TRAVAIL À TEMPS PARTIEL

L'essor du travail à temps partiel concerne surtout les femmes, puisque 80% de la population à temps partiel est féminine (INSEE, 2020). En France en effet, ce sont 29% de femmes et 7% d'hommes qui occupent un emploi à temps partiel.

Et si le travail à temps partiel peut être subi faute de trouver un emploi à temps complet, lorsqu'il est choisi, les raisons diffèrent largement selon le sexe. Selon une étude de l'INSEE parue en 2023*, les femmes mentionnent principalement des raisons d'ordre familial (temps partiel pour s'occuper d'enfants ou de proches, cité à 29% pour les femmes contre 7% pour les hommes) quand les hommes indiquent davantage l'exercice d'une activité complémentaire (cité à 15% par les hommes contre 10% par les femmes) ou la poursuite d'études/de formation (cité à 13% pour les hommes, contre 6% pour les femmes) pour justifier leur choix. Des écarts marqués, accentuant ainsi les inégalités femme-homme au sein de la population.

*Emploi, chômage, revenus du travail-Insee Références-Édition 2023

Initiative inspirante



Une crèche AVIP pour l'insertion professionnelle des parents à **Grenoble (38)**

À découvrir dans l'onglet « Bonnes pratiques » sur ithea-conseil.fr



JEUNESSE

Démographie de la jeunesse

Scolarisation des 15-17 ans

Scolarisation des 18-24 ans

Emploi des jeunes

Chômage des jeunes

Autonomie des jeunes face au logement

JEUNESSE - SYNTHÈSE

UN TERRITOIRE ENCORE JEUNE MAIS UNE JEUNESSE DE MOINS EN MOINS PRÉSENTE

- **Un territoire relativement jeune**

- 14% de la population de l'EPCI est âgée de 11 à 24 ans, cela représente 4 623 personnes. Parmi ces derniers, les 11-17 ans représentent 9% de la population, contre 5% pour les 18-24 ans
- Un Indice de jeunesse indiquant cependant un vieillissement de la population : 6,4 personnes de moins de 20 ans pour 10 personnes de plus de 60 ans, mais une proportion qui se situe dans la moyenne des territoires de comparaison : 5,4 pour la CC Commeny M. N. Cté ou encore 8,9 pour la CC Plaine Limagne

- **Des adolescents et jeunes adultes moins présents par rapport à 2010**

- Une légère baisse à hauteur de 3% des 15-24 ans entre 2010 et 2021 : 2 979 individus recensés en 2021 contre 3 057 en 2010 (-78)
- Une tranche d'âge qui représente néanmoins 17% de la population arrivée depuis 1 an : un territoire donc particulièrement attractif pour ces derniers
- Une pyramide des âges actuelle et projetée qui conforte l'idée d'un vieillissement de la population, avec une forte augmentation des 70-74 ans d'ici à 2030

UN NIVEAU DE SCOLARISATION PLUTÔT ÉLEVÉ DES 15-17 ANS

- **Des jeunes de 15 à 17 ans autant scolarisés qu'ailleurs**

- 94% des jeunes de 15 à 17 ans scolarisés pour la CC Saint-Pourçain Sioule Limagne, un taux dans la moyenne des territoires de comparaison : de 92% pour la CC Plaine Limagne à 96% pour la France métropolitaine
- 83% des 15-17 ans sont scolarisés en dehors de leur commune de résidence, une proportion à l'image des tendances locales : cela concerne 87% des 15-17 ans dans la CC de la Plaine Limagne et 72% d'entre eux à l'échelle du département, contre 59% des 15-17 ans de France métropolitaine
- Des flux de mobilité scolaire des 15-17 ans majoritairement dirigés vers des territoires en dehors de l'EPCI. Des flux internes sinon principalement dirigés vers Gannat et Saint-Pourçain-sur-Sioule

UNE SCOLARISATION PLUS FAIBLE DES 18-24 ANS

- **Un accès aux études supérieures plutôt complexe pour les jeunes adultes de l'EPCI**

- Seuls 29% des 18 à 24 ans sont scolarisés, contre 31% pour la CC Plaine Limagne, 41% à l'échelle du département ou encore 53% en France métropolitaine
- 31% des femmes de 18 à 24 ans sont scolarisées contre 27% pour les hommes, un écart qui se constate dans les autres territoires, à l'image d'une tendance nationale d'un accès davantage féminin aux études supérieures
- Des flux de mobilité scolaire des 18-24 ans quasi-exclusivement dirigés vers des territoires situés en dehors de l'EPCI ; des flux notables sortant de Saint-Pourçain-sur-Sioule

JEUNESSE - SYNTHÈSE

UNE STABILITÉ RELATIVE DE L'EMPLOI DES JEUNES

• Des jeunes actifs qui occupent des emplois relativement stables

- 46% des 15-24 ans de l'EPCI en CDI ou titulaires de la Fonction Publique : une proportion aussi élevée qu'ailleurs (les taux variant entre 41% pour l'Allier et 48% pour la CC Plaine Limagne)
- 18% des 15-24 ans qui travaillent sont à temps partiel : une part légèrement moins élevée que dans les territoires de comparaison : 20% de cette tranche d'âge dans l'Allier, 21% dans la CC Plaine Limagne et 28% en France métropolitaine
- Des disparités entre communes face à l'emploi précaire des jeunes : 16 communes de l'EPCI ont plus de 56% de leurs actifs âgés de 15 à 24 ans en situation d'emploi précaire, contre moins de 40% de ces derniers dans 23 autres territoires

DES JEUNES TOUCHÉS PAR LE CHÔMAGE

• Des jeunes autant touchés par le chômage que dans les territoires de comparaison

- Un taux de chômage des 15-24 ans de 21% (303 individus), se situant dans la moyenne basse des territoires de comparaison : 22% dans la CC Plaine Limagne et dans le département, 24% en France métropolitaine et 25% dans la CC Combrailles M. N. Cte
- Des disparités entre communes face au chômage des jeunes : si cela concerne moins de 16% des 15-24 ans dans 20 communes de l'EPCI, plus de 26% d'entre eux sont touchés par le chômage dans 22 autres territoires

• Un chômage néanmoins genré

- Un phénomène qui touche 24% des femmes contre 18% des hommes, un écart légèrement supérieur aux tendances locales (sauf dans la CC de la Plaine Limagne où les hommes sont légèrement plus touchés par le chômage : 23% contre 21%), et qui ne se retrouve pas au niveau national : 24% des femmes et des hommes de 15-24 ans sont concernés par le chômage

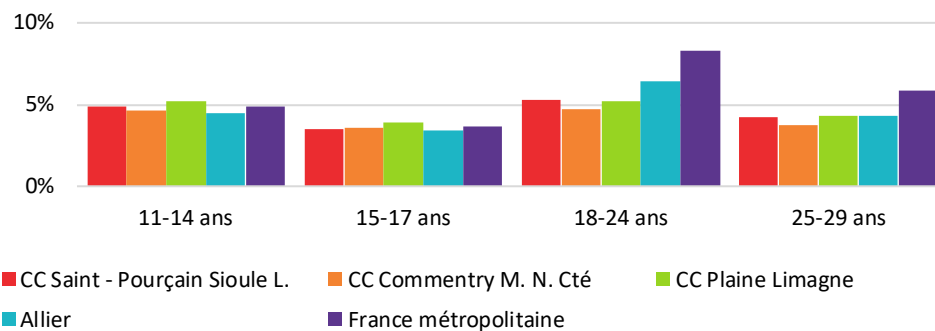
DES JEUNES AYANT ACCÈS AU LOGEMENT

• Des jeunes relativement autonomes en matière de logement pour la CC Saint-Pourçain Sioule Limagne

- 78% des 15-24 ans de l'EPCI vivent chez leurs parents : des jeunes qui y restent relativement longtemps
- Un chiffre qui passe néanmoins à 12% pour les 25-29 ans, car une majorité (35%) vit en couple avec enfant(s), soit une part dans la moyenne haute des territoires de comparaison : cela concerne 36% de cette tranche d'âge dans la CC Plaine Limagne, 31% dans l'Allier, et 20% à l'échelle de la France métropolitaine
- Une majorité des 15-29 ans vivant dans des logements spacieux : 41% dans des 5 pièces ou plus et 29% dans des 4 pièces, des proportions se situant dans la moyenne haute des territoires de comparaison, et plus élevées que les tendances constatées à l'échelle départementale (respectivement 29% et 26%) et nationale (19% et 19%)
- Des ménages de 25 à 29 ans majoritairement propriétaires : 60%, contre 49% en France métropolitaine et 75% dans la CC Plaine Limagne

DÉMOGRAPHIE DE LA JEUNESSE (1/2)

Population 11-29 ans



Source : INSEE, 2021

Indice de jeunesse



Source : INSEE, 2021



2 979

Le nombre de jeunes de 15 à 24 ans pour la CC Saint-Pourçain Sioule L.

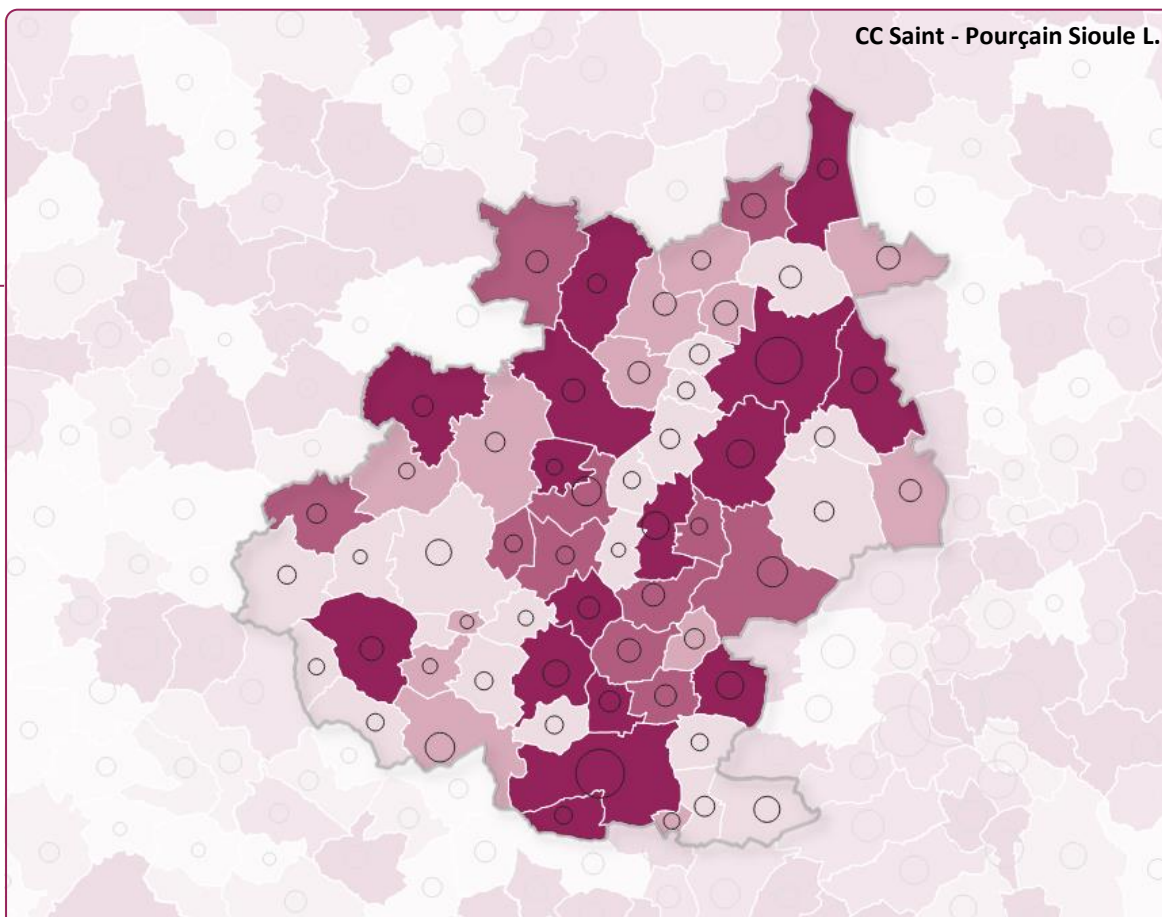


9%

La part des 15-24 au sein de la population de l'EPCI

Un territoire particulièrement jeune

- 6,4 personnes de moins de 20 ans pour 10 personnes de plus de 60 ans contre 8,9 pour la CC Plaine Limagne ou encore 8,9 pour la France métropolitaine
- Des 11-17 ans qui représentent 8% de la population contre 5% pour les 18-24 ans



Part des 15-24 ans au sein de la population



Nombre de 15-24 ans



Source : INSEE, 2021

A l'échelle de la CC Saint-Pourçain Sioule L., la part la plus élevée de 15-24 ans est enregistrée pour Étroussat (12%). La part la plus faible est quant à elle enregistrée pour Veauce (0%).

LA MOBILITÉ DES JEUNES RURAUX

Selon une étude menée par l'Institut Terram, Chemins d'Avenir et l'Ifop en 2024*, en milieu rural, les jeunes majeurs passent en moyenne 2h37 dans les transports chaque jour, contre 1h55 pour les jeunes urbains. Les jeunes ruraux estiment à 53% que leur territoire est mal desservi par les réseaux de bus, 62% qu'il est mal desservi par le train contre respectivement 14% et 24% pour les jeunes urbains. Ce phénomène entraîne une dépendance forte à la voiture avec 69% des jeunes ruraux en dépendant au quotidien, contre 31% des urbains. Parmi les jeunes ruraux de 25 à 29 ans, 67% craignent de perdre leur emploi si leur mode de transport actuel ne fonctionne plus et 38% des jeunes en recherche d'emploi affirment avoir déjà renoncé à passer un entretien par difficulté de déplacement. Malgré ces problématiques, 48% des jeunes ruraux souhaitent rester sur leur territoire.

**Jeunesse et mobilité : la fracture rurale, Institut Terram, Chemins d'Avenir, Ifop, Mai 2024*

L'INDICE DE JEUNESSE

L'indice de jeunesse est un indicateur qui permet d'appréhender le vieillissement de la population. Il fait le rapport entre la population âgée de moins de 20 ans et celle de plus de 60 ans. Ainsi, plus l'indice de jeunesse est élevé, plus la population est jeune.

Initiative inspirante

La fête de la jeunesse Roc'en fête à **Rocbaron (83)**

À découvrir dans l'onglet « Bonnes pratiques » sur ithea-conseil.fr

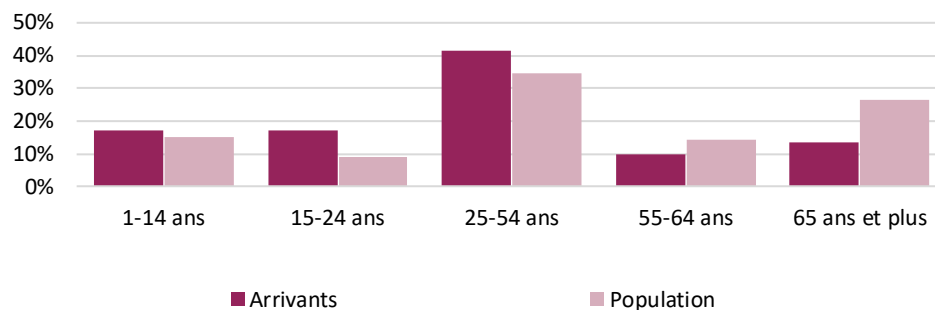
DÉMOGRAPHIE DE LA JEUNESSE (2/2)

Évolution des 15-24 ans

	2010	2015	2021	Evo. 10-21
CC Saint - Pourçain Sioule L.	3 057	2 998	2 979	- 3%
CC Commentry M. N. Cté	2 325	2 234	2 120	- 9%
CC Plaine Limagne	1 701	1 792	1 950	+ 15%
Allier	33 453	33 058	33 034	- 1%
France métropolitaine	8 503 729	8 366 709	8 489 383	- 0%

Source : INSEE, 2021

Âge des arrivants par rapport au reste de la population



Source : INSEE, 2021



- 78

L'évolution du nombre d'individus de 15-24 ans depuis 2010 pour la CC Saint-Pourçain Sioule L.



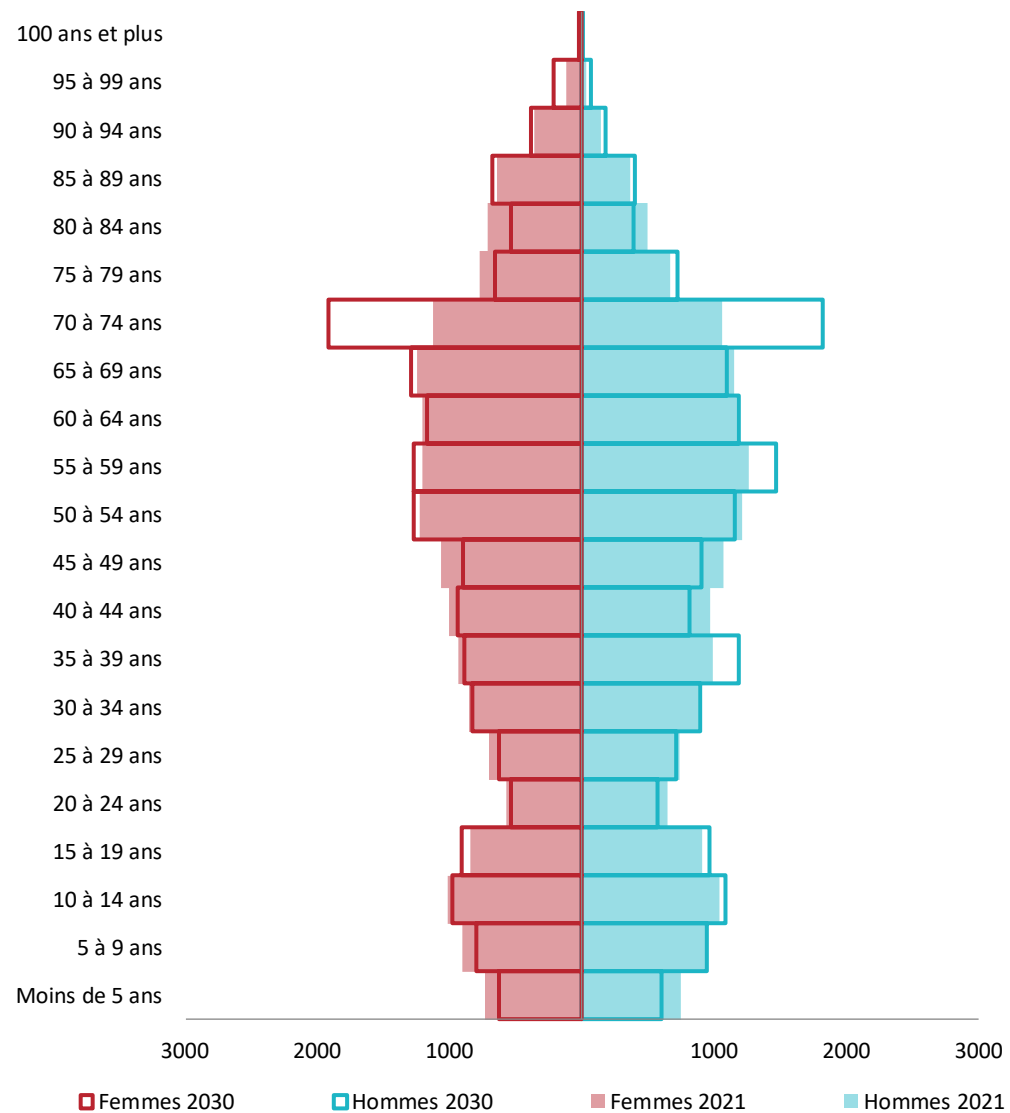
410

Le nombre de 15-24 ans arrivés l'année précédente dans leur commune actuelle de résidence

Des adolescents et jeunes adultes moins présents par rapport à 2010

- 2 979 individus de 15-24 ans recensés pour la CC Saint-Pourçain Sioule L. contre 3 057 en 2010
- Une tranche d'âge qui représente 17% de la population arrivée depuis 1 an : un territoire particulièrement attractif pour cette tranche d'âge

Pyramide des âges actuelle et projetée



Source : INSEE, 2021

LA PYRAMIDE DES ÂGES

La pyramide des âges permet d'avoir une vue d'ensemble de la structure et de l'évolution de la population.

- L'espérance de vie des femmes étant plus élevée, les hommes sont souvent sous-représentés en haut de la pyramide
- La génération des babyboomers est représentée dans la 2ème moitié de la pyramide (les 60-74 ans)
- La pyramide peut se creuser entre 18 et 30 ans, notamment si les jeunes partent pour se former ou pour un 1er emploi
- Plus la base de la pyramide est large, plus la population est jeune

Les différences entre les deux années prises en compte sont visibles à travers les espaces blancs encadrés et/ou les dépassements.

Initiative inspirante

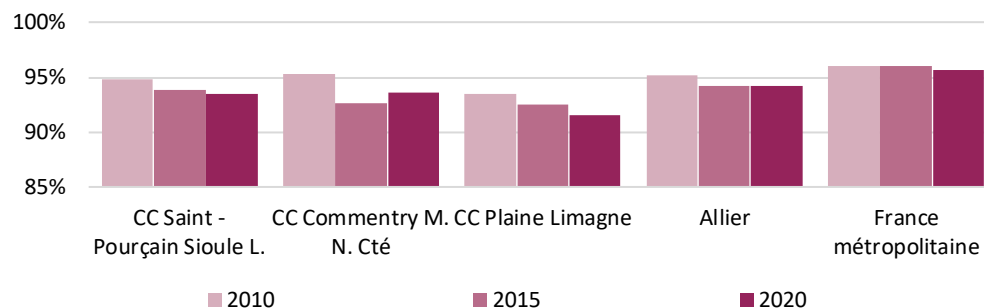
Des bons plans pour les 15-25 ans à **Vincennes (94)**

À découvrir dans l'onglet « Bonnes pratiques » sur ithea-conseil.fr



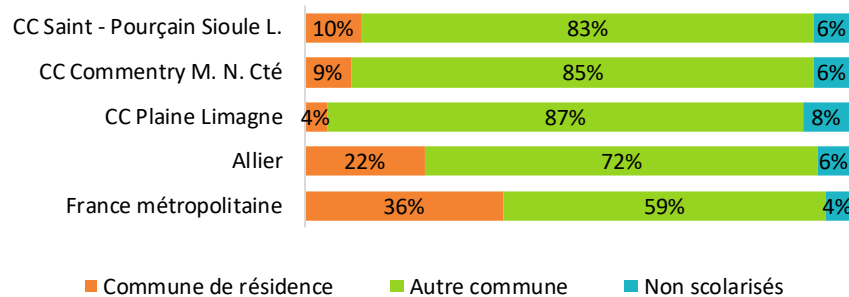
SCOLARISATION DES 15-17 ANS

Scolarisation des 15-17 ans



Source : INSEE, 2021

Lieu de scolarisation des 15-17 ans



Source : INSEE, 2021



78

Le nombre de 15-17 ans non scolarisés pour la CC Saint-Pourçain Sioule L.

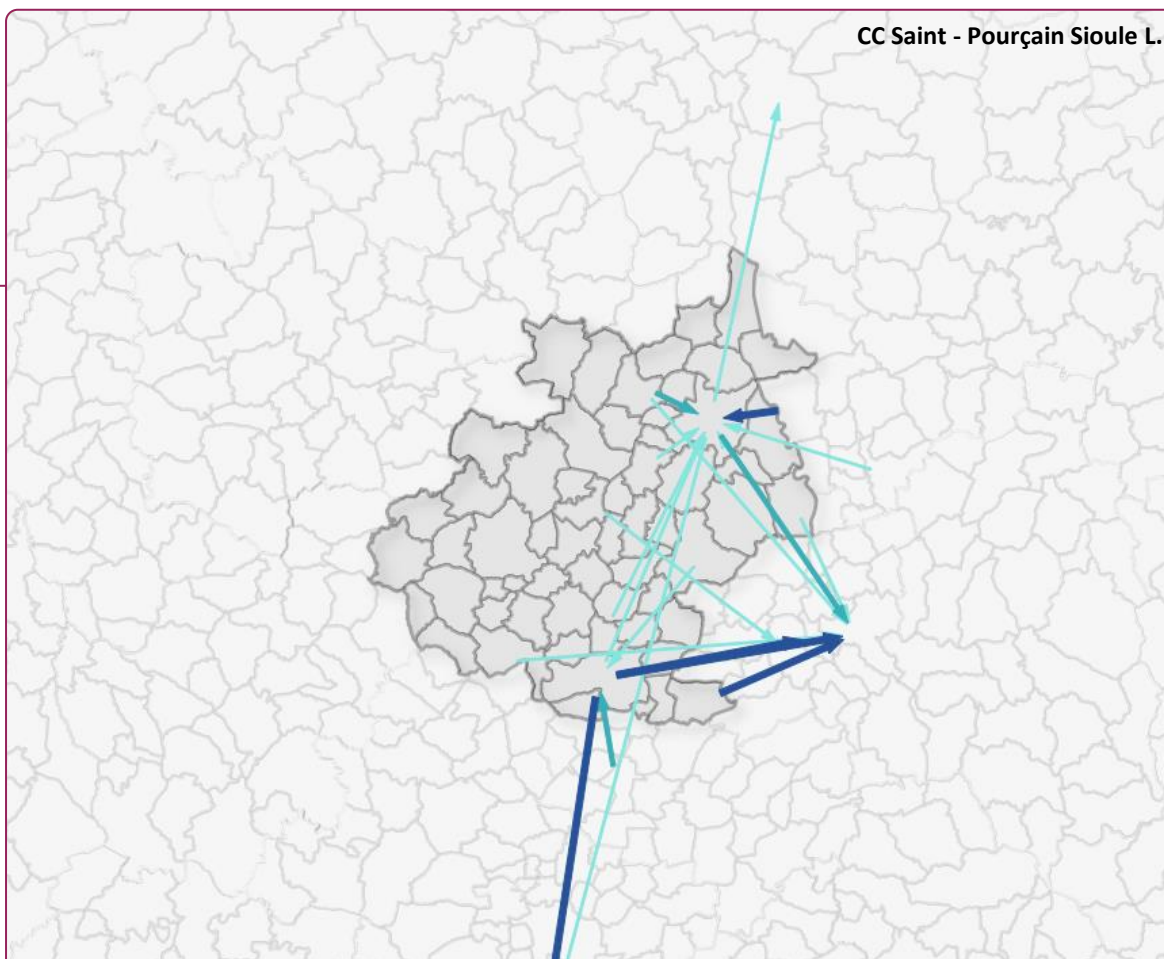


83%

La part des 15-17 ans scolarisés en dehors de leur commune de résidence

Des jeunes de 15 à 17 ans vivant au sein de l'EPCI autant scolarisés qu'ailleurs

- 94% des jeunes de 15 à 17 ans scolarisés pour la CC Saint-Pourçain Sioule L. contre 92% pour la CC Plaine Limagne ou encore 96% pour la France métropolitaine : une tendance qui ne laisse pas supposer plus de difficultés qu'ailleurs en matière de décrochage scolaire
- 996 jeunes de 15 à 17 ans scolarisés dans une autre commune que leur commune de résidence



Principaux flux de mobilité scolaire des 15-17 ans

- De 10 à 15
- De 15 à 20
- Plus de 20

Source : INSEE, 2021

A l'échelle de la CC Saint-Pourçain Sioule L., le flux de mobilité scolaire des 15-17 ans le plus élevé est enregistré pour Gannat (168).

MISSION DE LUTTE CONTRE LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE

La MLDS a pour objectif de prévenir le décrochage scolaire, de faciliter l'accès au diplôme et à la qualification des jeunes en décrochage, et de sécuriser les parcours de formation.

Un référentiel national d'activités et de compétences définit le rôle des personnels exerçant dans le cadre de la MLDS. Ils exercent leurs activités au niveau académique et départemental, dans les bassins de formations, les districts scolaires et les établissements publics locaux d'enseignement. Pour cela, ils sont formés pour accompagner les jeunes décrocheurs ou en phase de le devenir, et leur proposer : un suivi personnalisé, des sessions collectives, des stages en entreprises, etc.

TAUX DE SCOLARISATION

Le taux de scolarisation par tranche d'âge est un indicateur des difficultés des jeunes dans un territoire :

- Faible taux de scolarisation des 15-17 ans = potentiel décrochage scolaire au collège/lycée
- Faible taux de scolarisation des 18-24 ans = probables difficultés d'accès aux études supérieures et/ou formations au sens large

À noter que les « scolarisés » sont les élèves, étudiants et apprentis.

Initiative inspirante

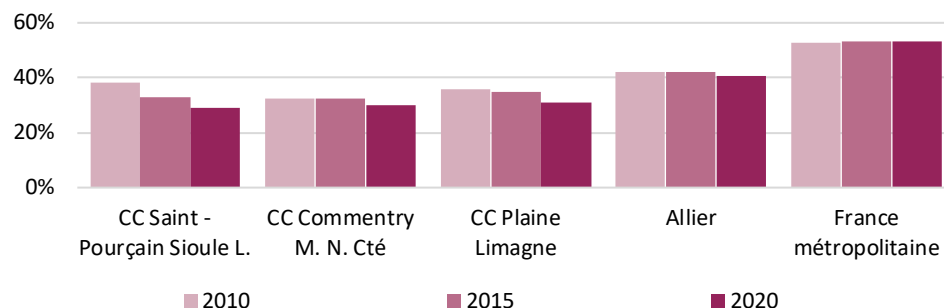


Conseil pour les droits et devoirs des familles à **Troyes (10)**

À découvrir dans l'onglet « Bonnes pratiques » sur ithea-conseil.fr

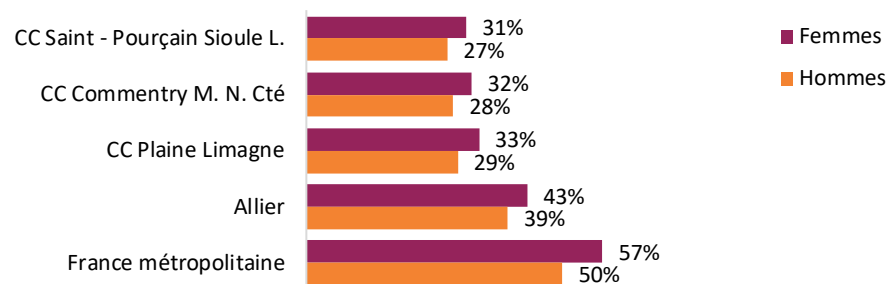
SCOLARISATION DES 18-24 ANS

Scolarisation des 18-24 ans



Source : INSEE, 2021

Scolarisation des 18-24 ans selon le sexe



Source : INSEE, 2021



1 782

Le nombre de 18-24 ans scolarisés pour la CC Saint-Pourçain Sioule L.

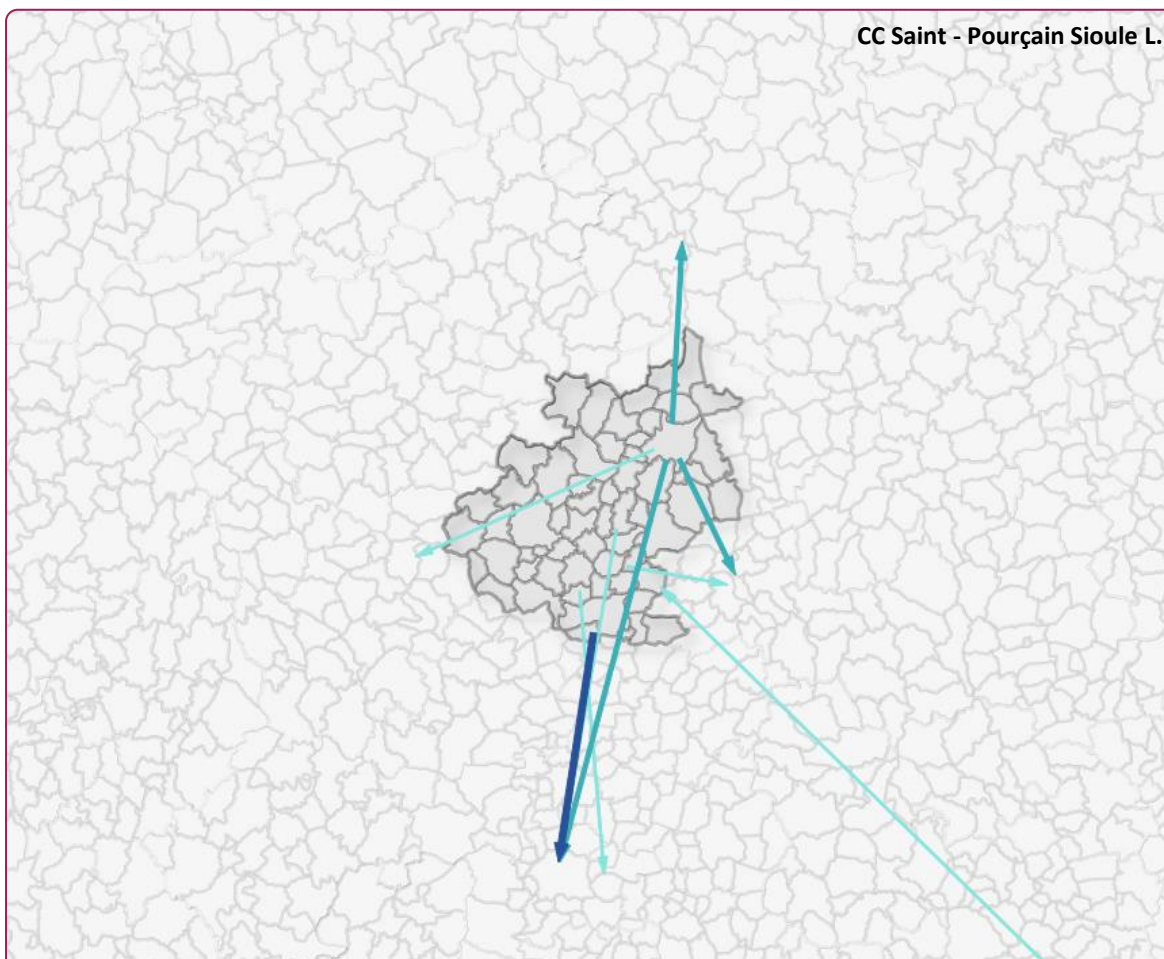


50%

La part des étudiantes parmi les étudiants de 18-24 ans de l'EPCI

Un accès aux études supérieures plutôt complexe pour les jeunes adultes de l'EPCI

- 29% des 18 à 24 ans qui sont scolarisés contre 31% pour la CC Plaine Limagne ou encore 53% pour la France métropolitaine
- 31% des femmes de 18 à 24 ans qui sont scolarisées contre 27% pour les hommes



Principaux flux de mobilité scolaire des 18-24 ans

- De 10 à 15
- De 15 à 20
- Plus de 20

Source : INSEE, 2021

A l'échelle de la CC Saint-Pourçain Sioule L., le flux de mobilité scolaire des 18-24 ans le plus élevé est enregistré pour Gannat (97).

TAUX DE SCOLARISATION SELON LE SEXE

Chez les 18-24 ans, le taux de scolarisation diffère selon le sexe. On constate, généralement, un taux de scolarisation plus élevé chez les femmes.

L'INSEE estime qu'en 2020-2021, 55% des femmes de 18 ans étaient inscrites dans un établissement d'enseignement supérieur, contre 44% des hommes du même âge. La part des femmes varie, toutefois, selon les filières et les spécialités de formation. Dès l'expression des choix d'orientation en terminale, les femmes se tournent moins que les hommes vers les filières sélectives ou scientifiques, à l'exception du domaine de la santé. Elles sont, ainsi, minoritaires dans les classes préparatoires aux grandes écoles (42%), les DUT (41%) ou les formations d'ingénieurs (29%). Elles sont majoritaires dans les formations paramédicales et sociales (86%) et liées aux langues, aux lettres et aux sciences humaines à l'université (70%).

Source : Edition 2022 « Femmes et hommes, l'égalité en question », INSEE

Initiative inspirante

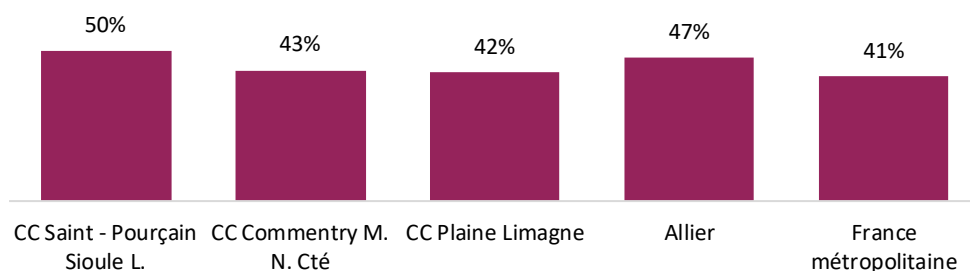


Journée des étudiants à Nevers (58)

À découvrir dans l'onglet « Bonnes pratiques » sur ithea-conseil.fr

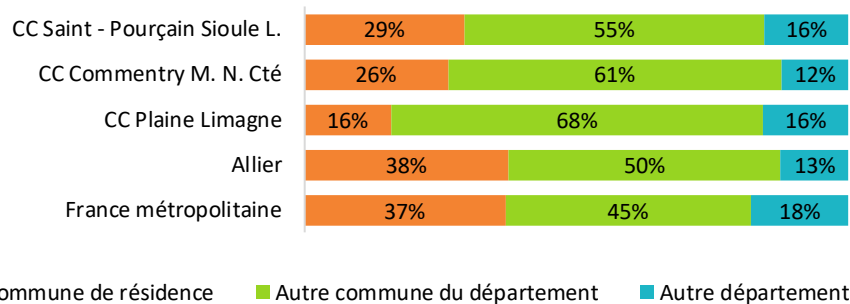
EMPLOI DES JEUNES

Taux d'activité des 15-24 ans



Source : INSEE, 2021

Lieu de travail des actifs occupés de 15-24 ans



Source : INSEE, 2021



1 172

Le nombre d'actifs occupés de 15-24 ans pour la CC Saint-Pourçain Sioule L.



71%

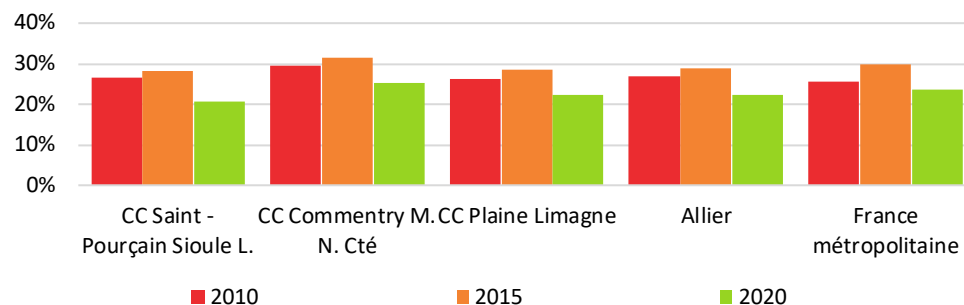
La part des 15-24 ans actifs occupés qui travaillent en dehors de leur commune de résidence

Un territoire où les jeunes font des études ou travaillent

- 50% des 15-24 ans actifs : une proportion similaire à celles des territoires de comparaison
- 29% des jeunes actifs travaillant dans leur commune de résidence

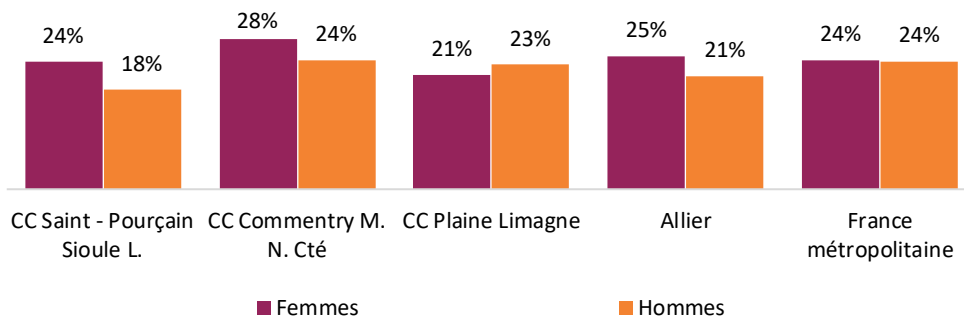
CHÔMAGE DES JEUNES

Taux de chômage des 15-24 ans



Source : INSEE, 2021

Taux de chômage des 15-24 ans par sexe



Source : INSEE, 2021



303

Le nombre de 15-24 ans au chômage contre 402 en 2009 soit une évolution de -25% pour la CC Saint-Pourçain Sioule L.

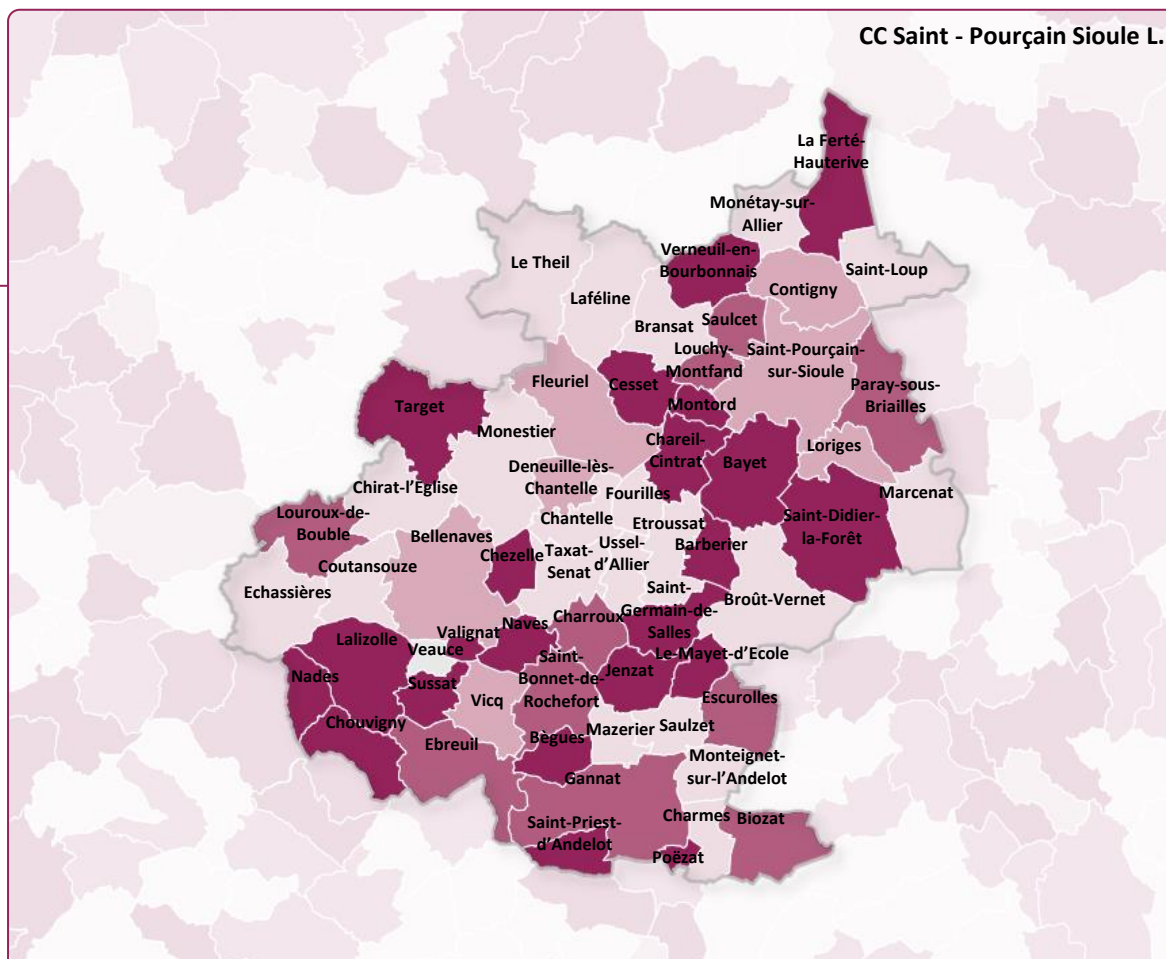


21%

Le taux de chômage des 15-24 ans de l'EPCI

Des jeunes autant touchés par le chômage que dans les territoires de comparaison

- 21% des jeunes de 15-24 en situation de travailler (donc non scolarisés) qui sont au chômage, soit 303 individus
- Un phénomène qui touche 24% des femmes et 18% des hommes



Moins de 16% De 16% à 20% De 20% à 26% Plus de 26% Données non disponibles

A l'échelle de la CC Saint-Pourçain Sioule L., la part la plus élevée d'actifs 15-24 ans au chômage est enregistrée pour Montord (66%). La part la plus faible est quant à elle enregistrée pour Coutansouze (0%).

Le taux de chômage des 15-24 ans diffère selon le sexe. En 2022, l'INSEE estimait à 16% le taux de chômage des jeunes femmes de 15 à 24 ans et à 18,5% celui des jeunes hommes. Par la suite, les taux s'égalisent : en 2022, le taux de chômage des 25-49 ans était de 6,6% pour les femmes et les hommes.

Initiative inspirante

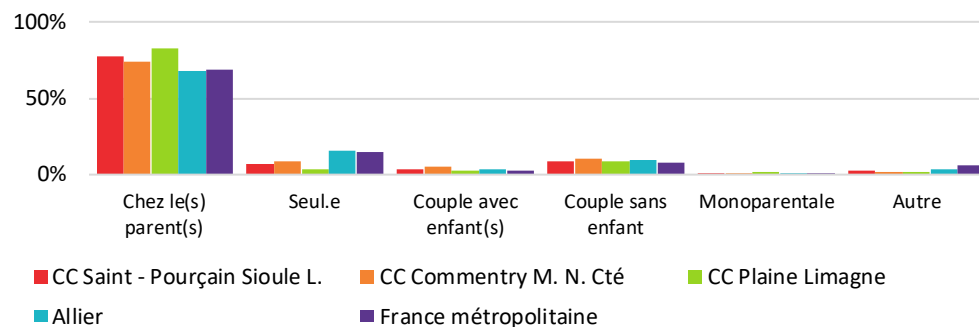


Un campus rural pour réaliser ses projets à **Parthenay-Gâtine (79)**

À découvrir dans l'onglet « Bonnes pratiques » sur ithea-conseil.fr

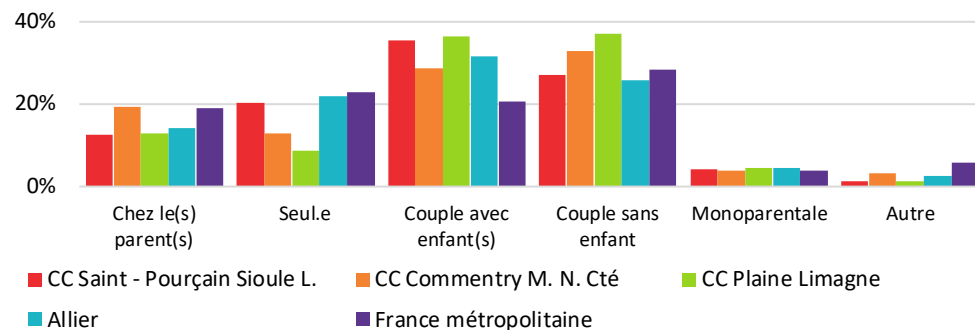
LOGEMENT DES JEUNES

Modes d'occupation des 15-24 ans



Source : INSEE, 2021

Modes d'occupation des 25-29 ans



Source : INSEE, 2021



608

Le nombre de 15-24 ans ne vivant pas chez leur(s) parent(s) pour la CC Saint-Pourçain Sioule L.



6%

La part des logements de 2 pièces ou moins à l'échelle de l'EPCI

Des jeunes relativement autonomes en matière de logement pour la CC Saint-Pourçain Sioule L.

- 78% des 15-24 ans de l'EPCI vivant chez leurs parents : des jeunes qui restent relativement longtemps chez leurs parents
- Un chiffre qui passe à 12% pour les 25-29 ans
- 2% des ménages dont la personne de référence a entre 15 et 29 ans vivant au sein d'un logement de 1 pièce, en cohérence avec la réalité du parc de l'EPCI



SENIORS

Démographie des séniors

Revenus & retraites

Santé des seniors

Autonomie et isolement

SENIORS - SYNTHÈSE

UNE DÉMOGRAPHIE RELATIVEMENT DYNAMIQUE DES SÉNIORS

- **Un public senior bien représenté à l'échelle de l'EPCI**
 - Des 60 ans et plus qui représentent 33% de la population : une proportion similaire à celles des territoires de comparaison, variant entre 26% (France métropolitaine) et 37% (CC Commeny M. N. Communauté). Parmi eux, 4324 individus âgés de plus de 75 ans, dont 669 ont plus de 90 ans
- **Une population marquée par un vieillissement moins rapide qu'ailleurs**
 - Une évolution de 10% des 60 ans et plus sur les 10 dernières années, contre des évolutions comprises entre 13% (Allier) et 22% (France métropolitaine) pour les territoires comparés
 - 15% des nouveaux arrivants sur l'EPCI sont des retraités, alors que ceux-ci représentent 30% du reste de la population

DES REVENUS ET RETRAITES RELATIVEMENT BAS

- **Des seniors ayant des revenus dans la moyenne basse des territoires de comparaison**
 - Des retraites et pensions qui représentent 21 813€ par foyer fiscal, contre 22 118€ pour la CC Commeny M. N. Cté ou encore 25 050€ pour la France
 - 26% des seniors exonérés de la Contribution Sociale Généralisée : un taux similaire aux territoires de comparaison (26% dans l'Allier, 24% dans la CC Plaine Limagne et 22% en France métropolitaine). Des disparités cependant très fortes entre les différentes communes de la CC Saint-Pourçain Sioule Limagne : si dans 17 d'entre elles moins de 16% des retraités sont exonérés de la CSG, dans 4 autres communes (Lalizolle, Target, Le Mayet d'Ecole, Monétay sur Allier) cela représente plus de 32% des retraités

UNE POPULATION À LA SANTÉ FRAGILE

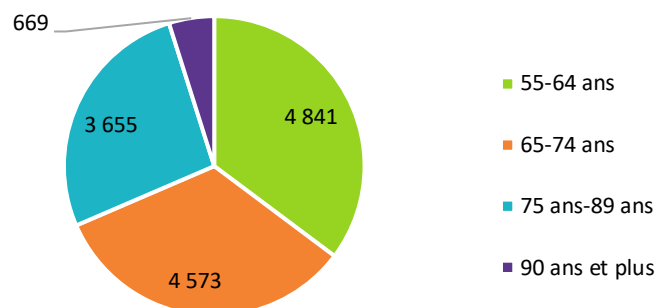
- **Des besoins en santé élevés pour les seniors l'EPCI**
 - 46% des 55 ans et plus en Affection de Longue Durée (soit 5 236 individus) : un niveau proche des territoires comparés, où les taux varient entre 41% (France métropolitaine) et 47% (CC Commeny M. N. Cté)
 - A l'image des tendances constatées au sein des territoire de comparaison, 41% des 65 ans et plus portent systématiquement des lunettes de vue et 3% des audioprothèses
- **Des habitants de 55 ans et plus relativement impliqués dans leurs parcours de soin**
 - Seulement 2% des habitants de plus de 55 ans sont sans médecin traitant, un taux moins élevé qu'ailleurs : cela concerne 5,9% des plus de 55 ans dans l'Allier et 7,9% d'entre eux sur l'ensemble de la France métropolitaine

UN PUBLIC TOUCHÉ PAR LA PERTE D'AUTONOMIE ET L'ISOLEMENT

- **Un risque d'isolement des personnes âgées relativement élevé**
 - 51% des plus de 60 ans vivant seuls
 - 17 aidants potentiels pour 10 aidés potentiels : un nombre d'aidants similaire à ceux des territoires de comparaison, indiquant un certain potentiel d'entraide intergénérationnelle
 - Un besoin constaté par les acteurs de travailler sur les sujets du maintien à domicile, de logement intermédiaire pour accompagner au vieillissement
 - Une résidence intergénérationnelle à Jenzat, avec 4 T2 et 2 T4 inaugurée en 2021

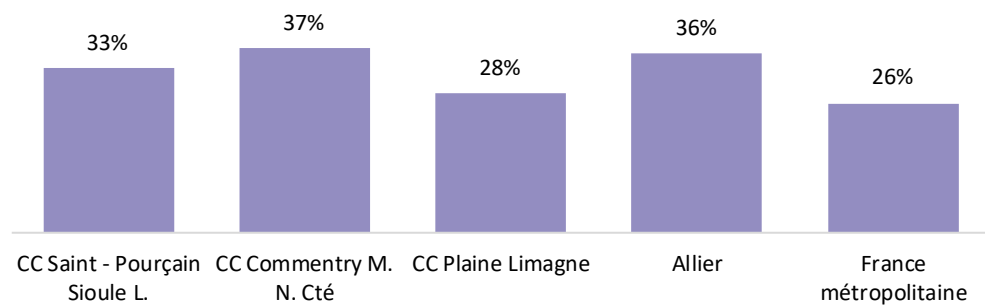
DÉMOGRAPHIE DES SÉNIORS

Séniors par âge



Source : INSEE, 2021

60 ans et plus au sein de la population



Source : INSEE, 2021



4 324

Le nombre de 75 ans et plus pour la CC Saint-Pourçain Sioule L.

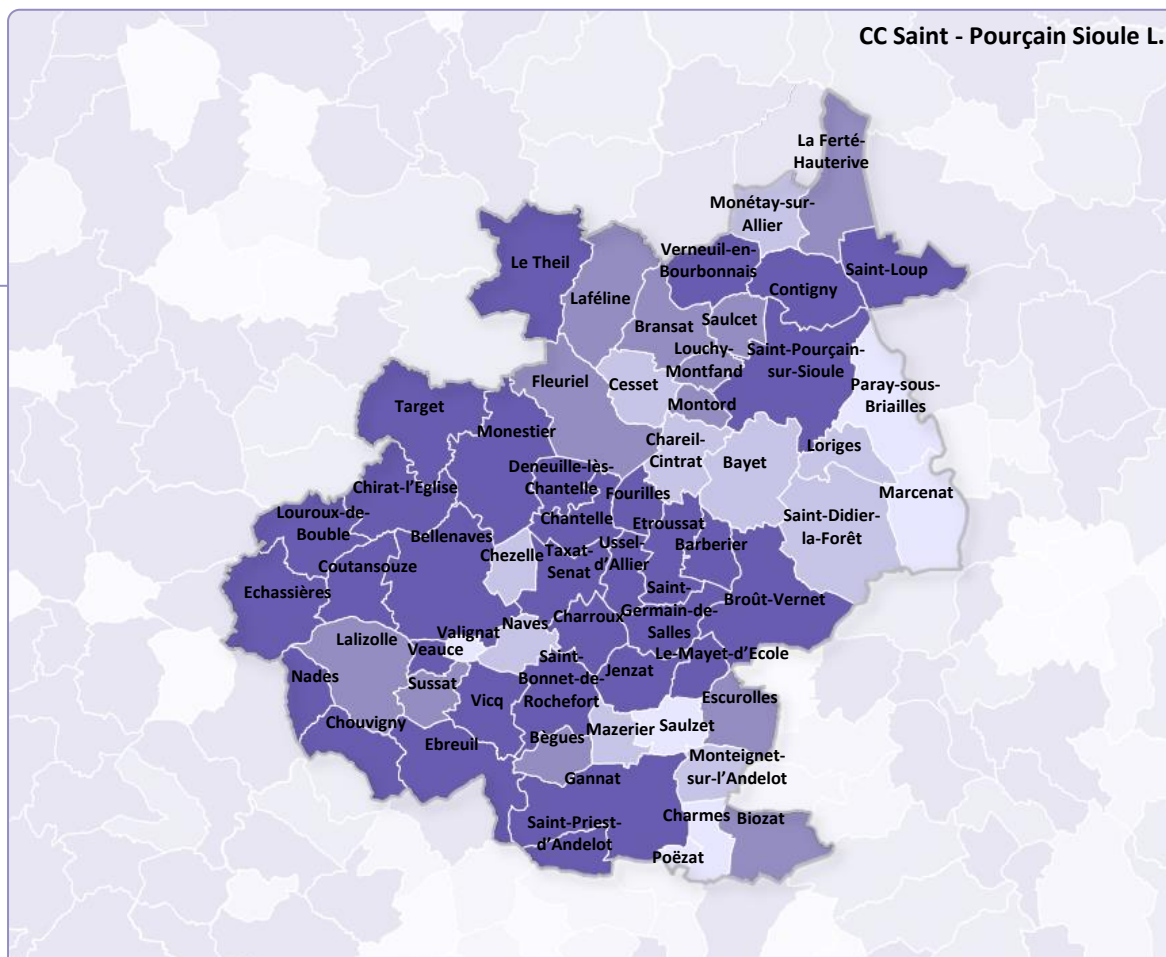


33%

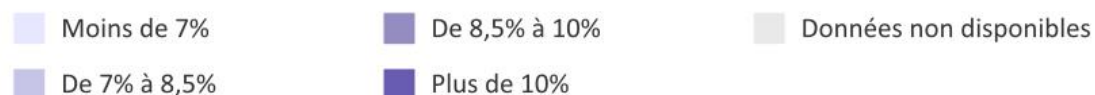
La part des 60 ans et plus au sein de la population de l'EPCI

Un public sénior bien représenté à l'échelle de l'EPCI

- Des 60 ans et plus qui représentent 33% de la population pour la CC Saint-Pourçain Sioule L. : une proportion similaire à celles des territoires de comparaison
- Parmi eux, 669 individus de 90 ans et plus



Part des 75 ans et plus au sein de la population



Source : INSEE, 2021

A l'échelle de la CC Saint-Pourçain Sioule L., la part la plus élevée de 75 ans et plus est enregistrée pour Échassières (24%). La part la plus faible est quant à elle enregistrée pour Valignat (5%).

À PARTIR DE QUAND EST-ON SÉNIOR ?

Le terme « séniors » ou « personnes âgées » ne connaît pas de définition sociologique précise.

Dans l'étude « Les Français et le Bien Vieillir » réalisée par l'Ifop pour le groupe Prévoir en 2011, à la question « Selon vous, à partir de quel âge devient-on vieux ? », les Français répondent 69 ans en moyenne !

Ce chiffre diffère fortement de l'âge légal de départ à la retraite (64 ans) ou encore de l'âge où il devient possible de demander l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA), c'est-à-dire à partir de 60 ans.

Initiative inspirante

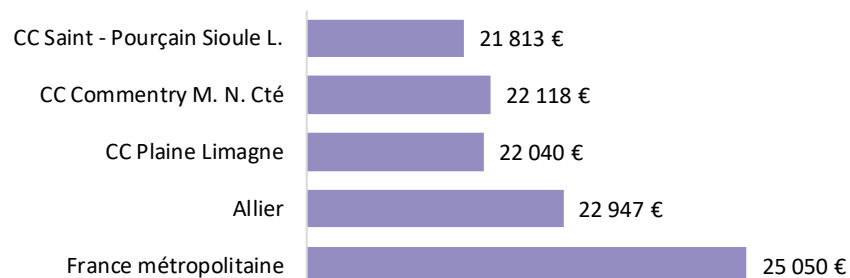


Favoriser l'attractivité via le Point Jeunes Séniors à **Bailleul (59)**

À découvrir dans l'onglet « Bonnes pratiques » sur ithea-conseil.fr

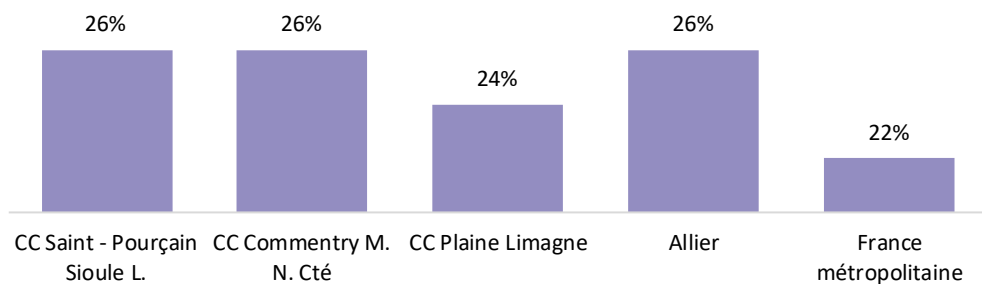
REVENUS ET RETRAITES

Retraites et pensions par foyer fiscal

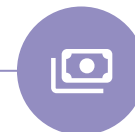


Source : DGFIP, 2023

Séniors exonérés de la Contribution Sociale Généralisée (CSG)



Source : Observatoire des Fragilités, 2023



2 198

Le nombre de séniors exonérés de la CSG pour la CC Saint-Pourçain Sioule L.



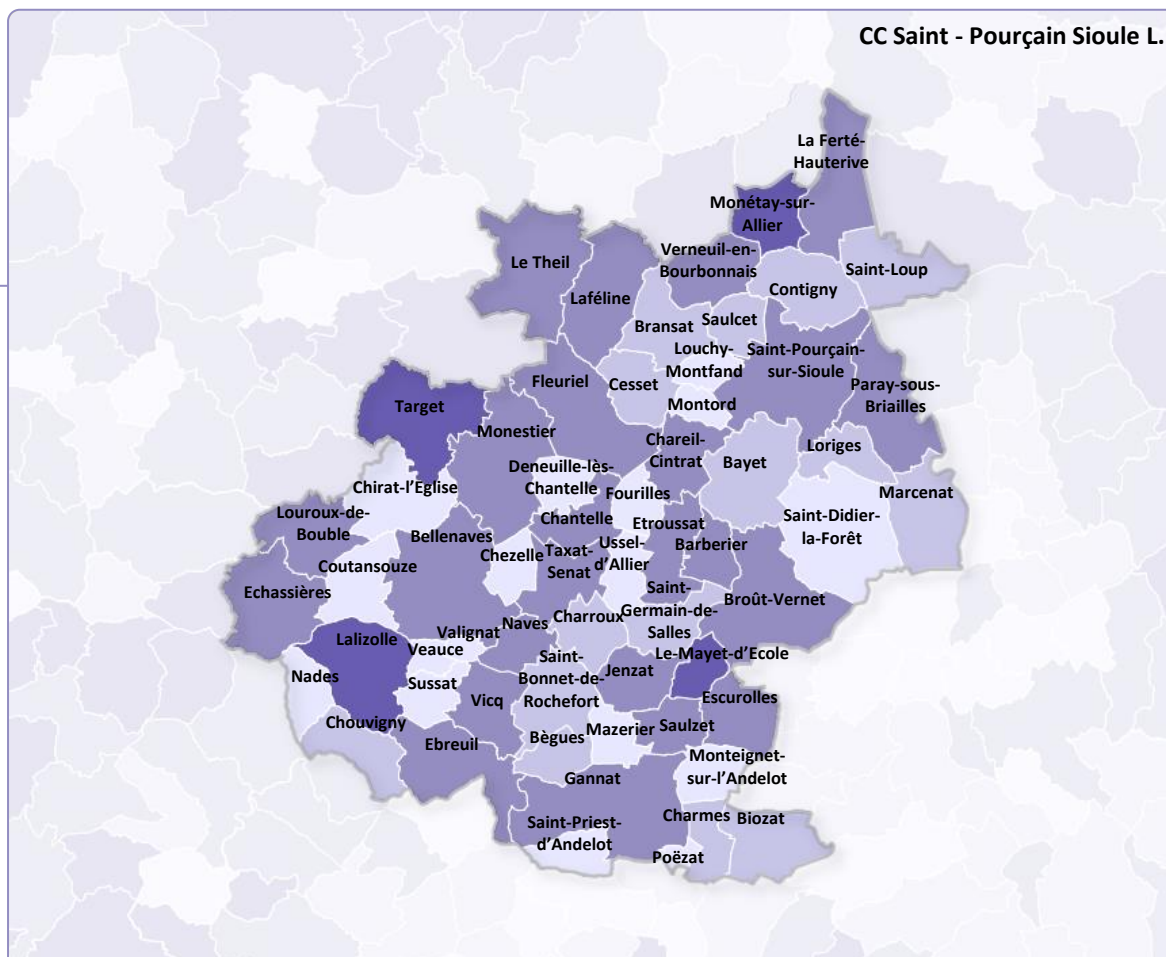
30%

La part des retraités au sein de la population de l'EPCI

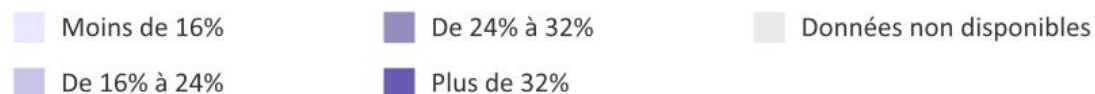
Des séniors ayant des revenus dans la moyenne

- 26% des séniors exonérés de la Contribution Sociale Généralisée : un taux similaire aux territoires de comparaison
- Des retraites et pensions qui représentent 21 813€ par foyer fiscal contre 22 118€ pour la CC Commentry M. N. Cté ou encore 25 050€ pour la France métropolitaine

CC Saint - Pourçain Sioule L.



Part des retraités de 55 ans et plus exonérés de la CSG



Source : DGFIP, 2023

A l'échelle de la CC Saint-Pourçain Sioule L., la part la plus élevée de retraités de 55 ans et plus exonérés de la CSG est enregistrée pour Lalizolle (38%). La part la plus faible est quant à elle enregistrée pour Chezelle (0%).

LA CONTRIBUTION SOCIALE GÉNÉRALISÉE

Une personne est exonérée de la CSG lorsque qu'elle a un revenu inférieur à 12 230 € par an (ou 18 760 € par an pour un couple).

Les revenus pris en compte sont les suivants : revenus d'activité, de remplacement, du patrimoine, de placement et sommes engagées ou redistribuées par les jeux.

LES SÉNIORS EN SITUATION DE PRÉCARITÉ

La précarité des personnes âgées est un phénomène moins visible statistiquement que la précarité des jeunes et pourtant bien présent. Cette précarité existe après mais aussi avant la retraite avec une moindre employabilité des travailleurs âgés et un piège à précarité qui se crée pour les chômeurs seniors. Selon la fondation Abbé Pierre, les retraités comptent pour 10% de la population pauvre et on comptait trois fois moins de seniors pauvres en 2000 qu'en 2020.

Par ailleurs, ces moyennes cachent une inégalité entre les femmes et les hommes puisque 10% des femmes de 75 ans et plus vivent sous le seuil de pauvreté contre 8% chez les hommes. Avec des parcours de vie moins linéaires que les hommes (grossesses, temps partiels, etc.), elles ont de plus petites retraites.

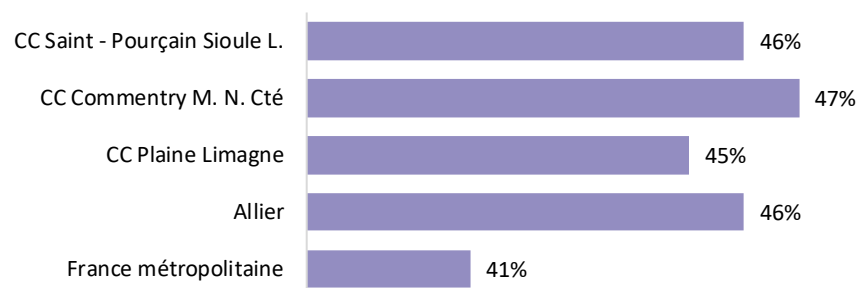
Initiative inspirante



Le référentiel des aides facultatives à **Six-Fours-les-Plages (83)**

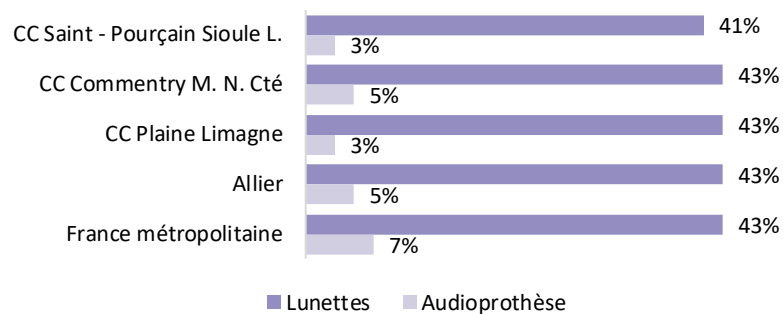
À découvrir dans l'onglet « Bonnes pratiques » sur ithea-conseil.fr

55 ans et plus en Affection de Longue Durée (ALD)



Source : Observatoire des Fragilités, 2023

65 ans et plus avec des lunettes de vue ou un audioprothèse

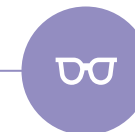


Source : Observatoire des Fragilités, 2023



5 236

Le nombre de 55 ans et plus en ALD pour la CC Saint-Pourçain Sioule L.



3%

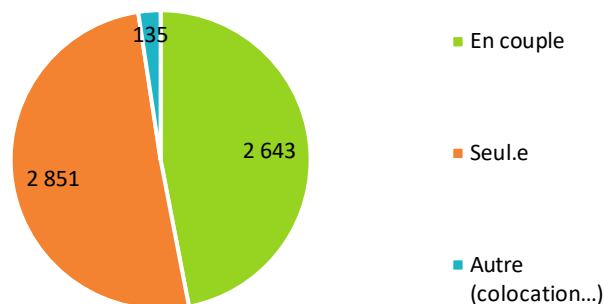
La part des 65 ans et plus portant une audioprothèse à l'échelle de l'EPCI

Des besoins en santé élevés pour les seniors de l'EPCI

- 46% des 55 ans et plus en Affection de Longue Durée : un niveau similaire aux territoires de comparaison
- 41% des 65 ans et plus portant systématiquement des lunettes de vue et 3% des audioprothèses

AUTONOMIE ET ISOLEMENT

Statut familial des plus de 60 ans



Source : INSEE, 2021

Ratio d'aidants (55-64 ans) pour 10 aidés (85 ans et plus)



Source : INSEE, 2021



1 090

Le nombre de 80 ans et plus vivant seuls

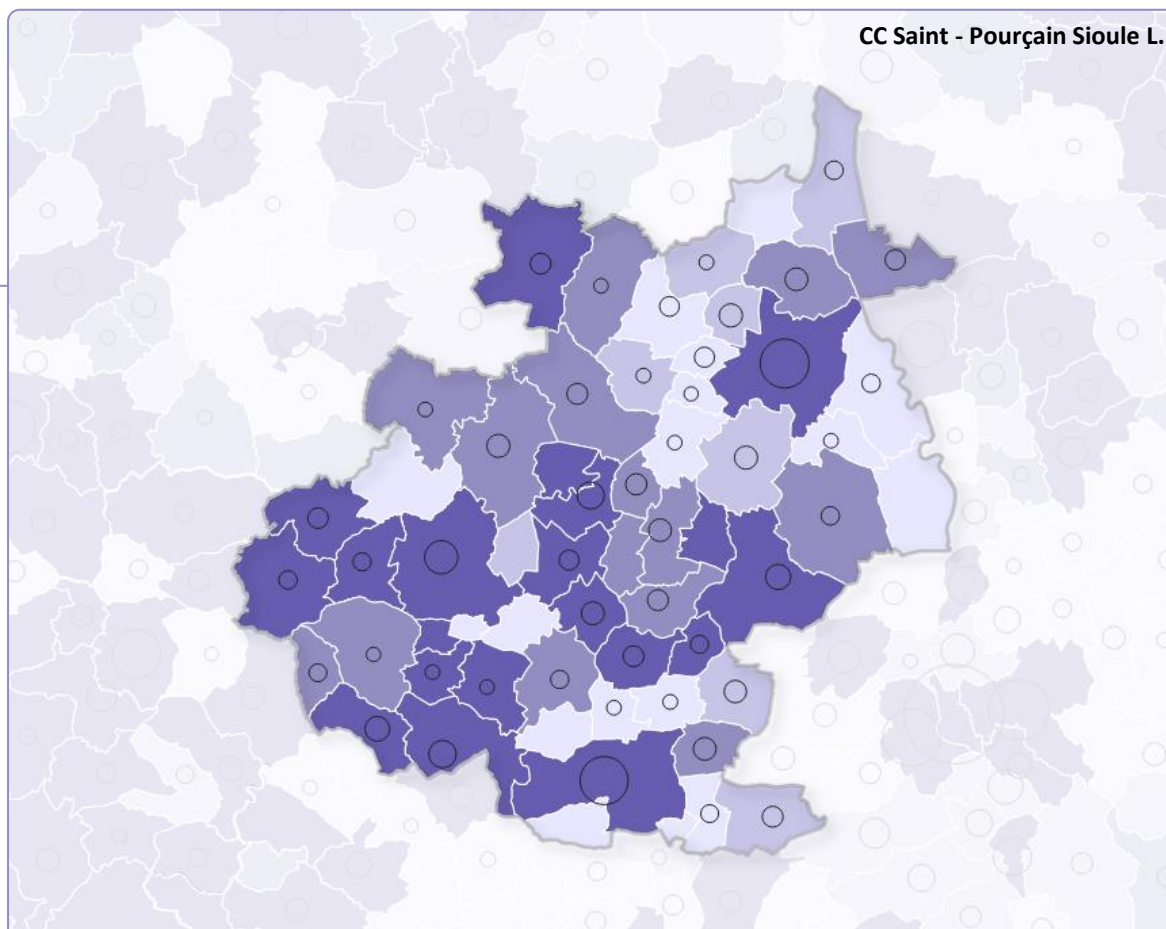


13,8%

La part des séniors recevant une pension de réversion à l'échelle l'EPCI

Un risque d'isolement des personnes âgées relativement élevé

- 47% des plus de 60 ans vivant en couple pour la CC Saint-Pourçain Sioule L. contre 47% pour la CC Commentry M. N. Cté ou encore 46% pour la France métropolitaine
- 17 aidants potentiels pour 10 aidés potentiels : un nombre d'aidants similaire à ceux des territoires de comparaison, indiquant un certain potentiel d'entraide intergénérationnelle



Part des 80 ans et plus au sein de la population



Nombre vivant seul.e.s



Source : INSEE, 2021

A l'échelle de la CC Saint-Pourçain Sioule L., la part la plus élevée de 80 ans et plus est enregistrée pour Échassières (20%). La part la plus faible est quant à elle enregistrée pour Marcenat (3%).

LA RÉFORME DES SERVICES D'AIDE À DOMICILE

Aujourd'hui, l'aide à domicile est répartie entre le SAAD (aide) et le SSIAD (soins). Avec la réforme, les deux services seront intégrés dans un service unique : le Service Autonomie à Domicile. Sa mise en place devrait s'étendre progressivement jusqu'en 2025.

L'ISOLEMENT DES SÉNIORS

La proportion de personnes vivant seules s'accroît dès l'âge de 50 ans pour les femmes et à partir de 70 ans pour les hommes.

La notion d'isolement est un peu plus complexe qu'elle n'en a l'air. Une partie des personnes qui vivent seules ne se sentent pas isolées et une partie des personnes qui vivent en couple ou en maison de retraite peuvent se sentir seules du fait de relations dégradées avec le conjoint, les proches ou les amis.

Les plus âgés entretiennent en moyenne beaucoup moins de relations que les plus jeunes. Selon une étude européenne, en France les plus de 65 ans sont deux fois plus nombreux que les 25 ans et plus à déclarer ne pas avoir d'amis et 1,3 fois plus nombreux à déclarer ne pas avoir de relations avec la famille ou ne pas avoir de famille.

Initiative inspirante



L'école en balade avec les aînés à **Rives-du-Loir-en-Anjou (49)**

À découvrir dans l'onglet « Bonnes pratiques » sur ithea-conseil.fr



ACCÈS AUX DROITS ET AUX SERVICES

Niveau de vie

Indicateurs de précarité

Santé

Handicap

Logement social

Services de proximité

ACCÈS AUX DROITS ET AUX SERVICES - SYNTHÈSE

UN NIVEAU DE VIE MOYEN AU SEIN DE L'EPCI

• Une population aux revenus similaires aux moyennes des territoires de comparaison

- Un revenu annuel moyen de 24 537€ par foyer fiscal, contre 24 053€ pour la CC Commentry M. N. Cté ou encore 30 311€ pour la France métropolitaine
- Des inégalités de revenus moins présentes qu'ailleurs avec un rapport interdécile de 2,8 qui situe l'EPCI dans la moyenne basse des territoires de comparaison : 2,6 pour la CC Plaine Limagne, 3 pour l'Allier et 3,4 pour la France métropolitaine
- 61% des foyers fiscaux ne sont pas imposés pour la CC Saint-Pourçain Sioule Limagne, soit 12 750 foyers, ce qui implique la présence de ménages aux revenus modérés voire pour certains modestes sur le territoire

UN TERRITOIRE TOUCHÉ TOUT DE MÊME PAR LA PRÉCARITÉ

• Une hausse de la pauvreté à l'échelle de l'Allier

- 4 572 individus vivent sous le seuil de pauvreté, soit un taux de pauvreté de 14% situant l'EPCI dans la moyenne haute des territoires comparés : un taux de pauvreté de 11% pour la CC Plaine Limagne ou encore de 15% pour la France métropolitaine
- Les acteurs constatent la hausse de la précarité depuis les 5 dernières années à l'échelle départementale, avec un besoin de renforcer l'accompagnement social

• Des besoins significatifs en matière d'insertion professionnelle

- Des foyers bénéficiaires du RSA dans les moyennes des territoires de comparaison : 4,7% des ménages de l'EPCI, contre 4,8% pour la CC Plaine Limagne ou encore 5,9% pour l'Allier
- Des ménages au RSA qui représentent 740 foyers, contre 653 en 2017, soit une augmentation d'environ 13%
- 17 foyers bénéficiaires d'une prestation « solidarité-insertion » de la CAF pour 100 ménages de l'EPCI : un nombre proche des rapports constatés aux sein des territoires de comparaison (qui varient entre 16 pour 100 ménages dans la CC Commentry M. N. Cté et 19 pour 100 ménages pour l'Allier)
- 66% des foyers de moins de 30 ans sont bénéficiaires d'une allocation d'insertion contre 74% pour la CC Commentry M. N. Cté et 53% pour la France métropolitaine

• Une part notable mais en baisse de ménages fragiles pour la CC Saint-Pourçain Sioule Limagne

- Une baisse des foyers CAF à bas revenus recensés à l'échelle de l'EPCI ces dernières années (-61), malgré un pic en 2020 : 1 778 en 2017 contre 1 717 en 2022
- 7% de bénéficiaires de la CSS (participative et non participative), contre 11% pour la France métropolitaine
- A noter néanmoins une évolution à la hausse ces dernières années des foyers allocataires de moins de 30 ans : 757 en 2017 contre 1040 en 2022
- Également, une hausse des situations d'illettrisme et d'illectronisme remarquée par les acteurs

ACCÈS AUX DROITS ET AUX SERVICES - SYNTHÈSE

UNE OFFRE DE SOINS RELATIVEMENT ÉLEVÉE

- **Un accès aux soins pour la CC Saint-Pourçain Sioule Limagne aussi aisé qu'ailleurs**
 - Une Accessibilité Potentielle Localisée aux médecins généralistes de 2,8 : un chiffre dans la moyenne, indiquant une offre de soins en médecine de ville aussi favorable qu'ailleurs
 - 39 médecins généralistes opèrent à l'échelle de l'EPCI, soit un ratio de 11,5 médecins généralistes pour 10 000 habitants, contre 5,6 pour la CC Plaine Limagne, 7,4 pour la CC Commeny M. N. Cté, ou encore 13,3 pour l'Allier
 - L'offre de médecins généralistes à l'échelle de l'EPCI cache néanmoins des disparités entre communes, deux d'entre elles en ayant plus de 5 et la vaste majorité aucun
- **Un manque d'offres de soin en santé mentale**
 - Les acteurs constatent le renforcement du besoin d'accompagnements psychologiques et psychiatriques, en particulier pour le public jeune

UN ACCÈS À LA SANTÉ À QUESTIONNER

- **Des niveaux de recours aux soins relativement favorables pour les habitants l'EPCI**
 - 8% des assurés sont sans médecin traitant : une proportion inférieure à celles des territoires de comparaison
 - 10% des assurés du Régime Général qui ne sont pas allés chez le médecin généraliste depuis plus de 2 ans, contre 10% pour la CC Plaine Limagne ou encore 12% pour l'Allier
- **Un recours limité à la Complémentaire Santé Solidaire pour la CC Saint-Pourçain Sioule Limagne**
 - 5,7% de bénéficiaires de la CSS non-participatives et 2,0% de bénéficiaires de la CSS participative : des taux moins élevés qu'ailleurs (contre respectivement 10,3% et 2% pour la CC Commeny M. N. Cté), pouvant indiquer moins de situations de précarité mais questionnant aussi sur le niveau d'accès aux droits des habitants
 - Des disparités entre communes quant à la part des bénéficiaires de la CSS (participative et non participative) : dans 30 territoires ils représentent moins de 3% des assurés du régime général, contre plus de 8% dans 12 autres communes

UNE POPULATION TOUCHÉE PAR LE HANDICAP

- **Des bénéficiaires de prestations handicap présents au sein de la population**
 - 662 bénéficiaires de l'Allocation Adulte Handicapé (AAH) en 2021 contre 665 en 2016, soit une évolution stable (-3 bénéficiaires). Cela correspond à un rapport de 3,7 bénéficiaires de l'AAH pour 100 personnes de 20 à 64 ans : un taux dans la moyenne des tendances enregistrées pour les territoires de comparaison (1,6 pour la CC Plaine Limagne ou 4,6 pour l'Allier)
 - 95 bénéficiaires de l'Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé en 2021 pour la CC Saint-Pourçain Sioule Limagne, contre 67 en 2016 (+28 bénéficiaires), soit une augmentation de près de 41%

ACCÈS AUX DROITS ET AUX SERVICES - SYNTHÈSE

DES SERVICES DE PROXIMITÉ BIEN PRÉSENTS

- **Des taux d'équipement en services du quotidien comparables aux autres territoires, cachant néanmoins des disparités entre communes de l'EPCI**
 - 8,6 boulangers pour 10 000 habitants (contre 10,2 pour Commentry M. N. Cté ou 6,5 pour la CC Plaine Limagne), 11,8 magasins alimentaires (une proportion plus élevée qu'ailleurs), 3,8 banques et caisses d'épargne (les taux des autres territoires variant entre 0,9 pour la CC Plaine Limagne et 3,9 pour Commentry M. N. Cté), et 78,8 artisans du bâtiment (une proportion dans la moyenne des territoires de comparaison)
 - Une répartition néanmoins très hétérogène des commerces de proximité, la plupart des communes de l'EPCI en ayant moins de 5, alors que Gannat et Saint-Pourçain-sur-Sioule en ont plus de 15
- **Une vie associative, sportive et culturelle riche**
 - Des taux d'équipement sportif et culturel plus élevés qu'ailleurs : respectivement 46,8 pour 10 000 habitants (correspondant à 158 structures sportives) et 13,9 pour 10 000 habitants (soit 47 équipements culturels)
 - Des associations présentes à hauteur de 33 pour 1 000 habitants (soit 1 125 au total), une proportion légèrement supérieure aux autres territoires (leurs taux variant entre 25 pour la France métropolitaine et 31 pour le département)

DES ACTEURS ET DISPOSITIFS POUR RENFORCER L'ACCÈS AUX DROITS

- **Le développement de l'itinérance France Services pour favoriser l'accès aux droits sur tout le territoire**
 - Une itinérance France Services depuis 2020
 - Des permanences, dont le nombre est en augmentation, très sollicitées en particulier pour ce qui concerne les impôts et les retraites
- **Des acteurs engagés pour mettre en œuvre des services de proximité et rompre l'isolement**
 - Parmi eux, les centres sociaux, Emmaüs, le Secours populaire (ayant ouvert une nouvelle antenne à Bellenaves)
 - Des acteurs sur lesquels s'appuyer pour faire connaître les services et renforcer les liens avec les habitants

UN ENJEU AUTOUR DE L'ACCÈS AU LOGEMENT POUR TOUS

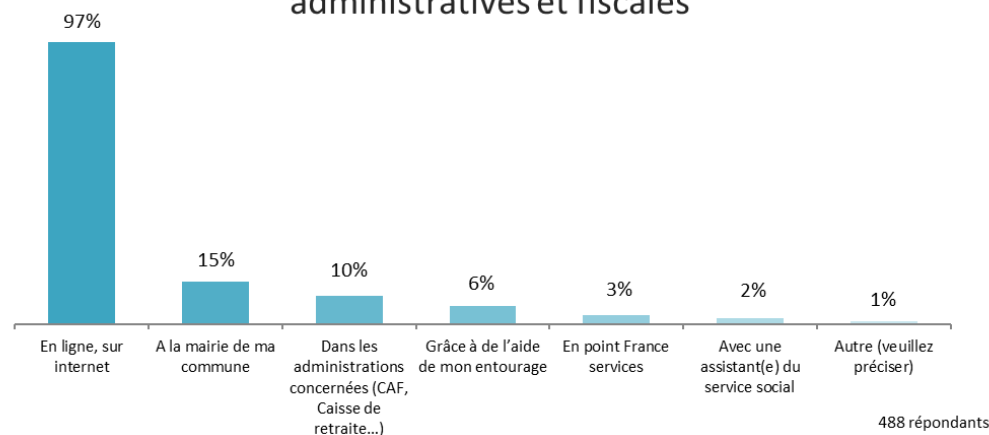
- **Un parc de logements sociaux limité**
 - Une stabilité du nombre de logements sociaux sur les 10 dernières années : 732 logements sociaux en 2023 contre 746 en 2018
 - Des logements sociaux qui représentent seulement 5% des résidences principales, soit une proportion moins élevée qu'ailleurs (à l'exception de la CC Plaine Limagne (3%) : ils composent 13% des résidences principales dans la CC Commentry M. N. Cté et 16% à l'échelle de la France métropolitaine)
 - Une part de logements sociaux dont le DPE est d'au moins D supérieure qu'ailleurs : 37% contre 24% dans l'Allier ou 14% dans la CC Commentry M. N. Cté
- **Un manque de logements sur le territoire**
 - L'absence de logements d'urgence, un constat partagé par les acteurs
 - Également, un manque de solutions de logements pour les étudiants et apprentis
- **La présence potentielle d'un habitat non décent**
 - Pour exemple, 9 signalements de logements potentiellement indignes ont été faits sur la commune de St Pourçain entre 2019 et 2021 (source : ABS, 2023)

FOCUS – ENQUÊTE AUX FAMILLES

Parmi les répondants s'étant exprimés au sujet des services à la population (488) :

- Une majorité (64%) se déclare **satisfaite des services dédiés à l'enfance, à la jeunesse et aux loisirs** présents sur le territoire. Une part semblable (66%) est également **satisfaite des services qui permettent l'accès aux droits** et à la gestion des démarches administratives
 - A noter toutefois que le **niveau d'insatisfaction varie selon la configuration familiale** : si seulement 30% des parents avec enfant(s) se déclarent insatisfaits des services dédiés à l'enfance, à la jeunesse et aux loisirs et 25% des services d'accès aux droits, ce sont respectivement **42% et 41% des familles monoparentales qui se déclarent insatisfaites de ces mêmes services**
- Des répondants ne s'étant très majoritairement **jamais rendus dans un point France services** (83%)
- Afin d'effectuer leurs démarches administratives et fiscales, des répondants utilisant très majoritairement **internet** (97%)
 - Autrement, des personnes se rendant en **mairie** (15%) ou dans les **administrations concernées** (10%)
- Si une vaste majorité (84%) des répondants déclarent **ne pas rencontrer de difficultés** pour effectuer leurs démarches administratives et fiscales, les autres évoquent :
 - Le **manque d'information sur les démarches** (41%)
 - La difficulté à **joindre un interlocuteur** (40%)
 - L'**identification complexe de la structure ou de service** à contacter (24%)

Comment les répondants effectuent leurs démarches administratives et fiscales



FOCUS – ENQUÊTE AUX FAMILLES

Le questionnaire intégrait un espace de réponse libre où les répondants ont pu indiquer ce qu'il manque sur le territoire en matière d'accès aux services :

Les besoins des parents sur le territoire

Une meilleure offre de transports

« des navettes plus rapides et fréquentes entre les villes et villages », « des pistes cyclables »,
« des bus en meilleur état », « des solutions de transports pour les jeunes »,
« des transports faciles et peu coûteux »



Un renforcement de l'offre de services et des structures d'accueil de la petite enfance et de l'enfance

« un RPE plus proche de mon domicile », « un centre aéré plus près des petites communes »
« plus d'aires de jeux pour les enfants », « un plus grand choix dans les activités extrascolaires »,
« des lieux d'échange avec d'autres parents », « des informations sur la gestion d'une assistante maternelle »



Un recours facilité aux droits

« des permanences dans les petits villages »,
« une présence renforcée de France services »,
« des informations sur les services existants »,
« un accès au numérique et à internet »,
« des horaires d'ouverture élargies »,
« plus d'information sur les aides pour les familles monoparentales »,
« un accès aisé à un interlocuteur disponible et compétent »

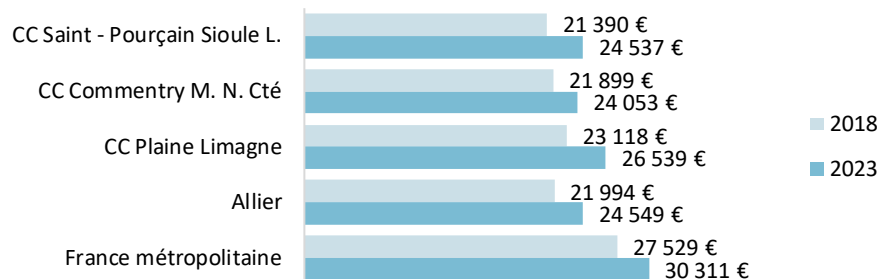


Professionnels de santé
Accompagnement informatique
Horaires d'ouverture élargies
Accès à la culture et aux loisirs
Transports en commun
Accueils collectifs pour les tout-petits et les enfants
Visibilité et accessibilité des services
Présence régulière de France Services
Services de proximité
Davantage de personnel
Accès facile et gratuit à internet
Permanences

Nuage de mots issu de la question ouverte « En matière de services, qu'est-ce qu'il manque sur le territoire selon vous ? », ayant généré 186 réponses

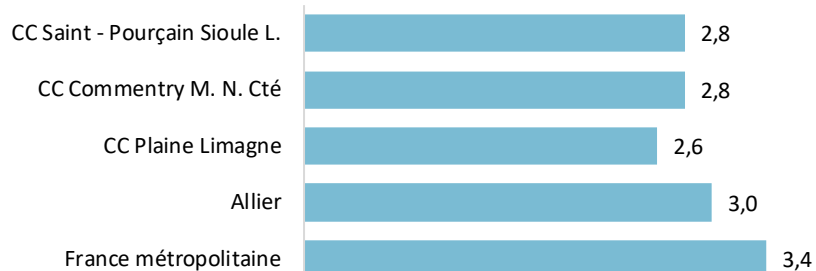
NIVEAU DE VIE

Revenu annuel moyen des foyers fiscaux

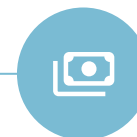


Source : DGFIP, 2023

Rapport interdécile



Source : INSEE FiLoSoFi, 2021



12 750

Le nombre de foyers fiscaux non imposés pour la CC Saint-Pourçain Sioule L.



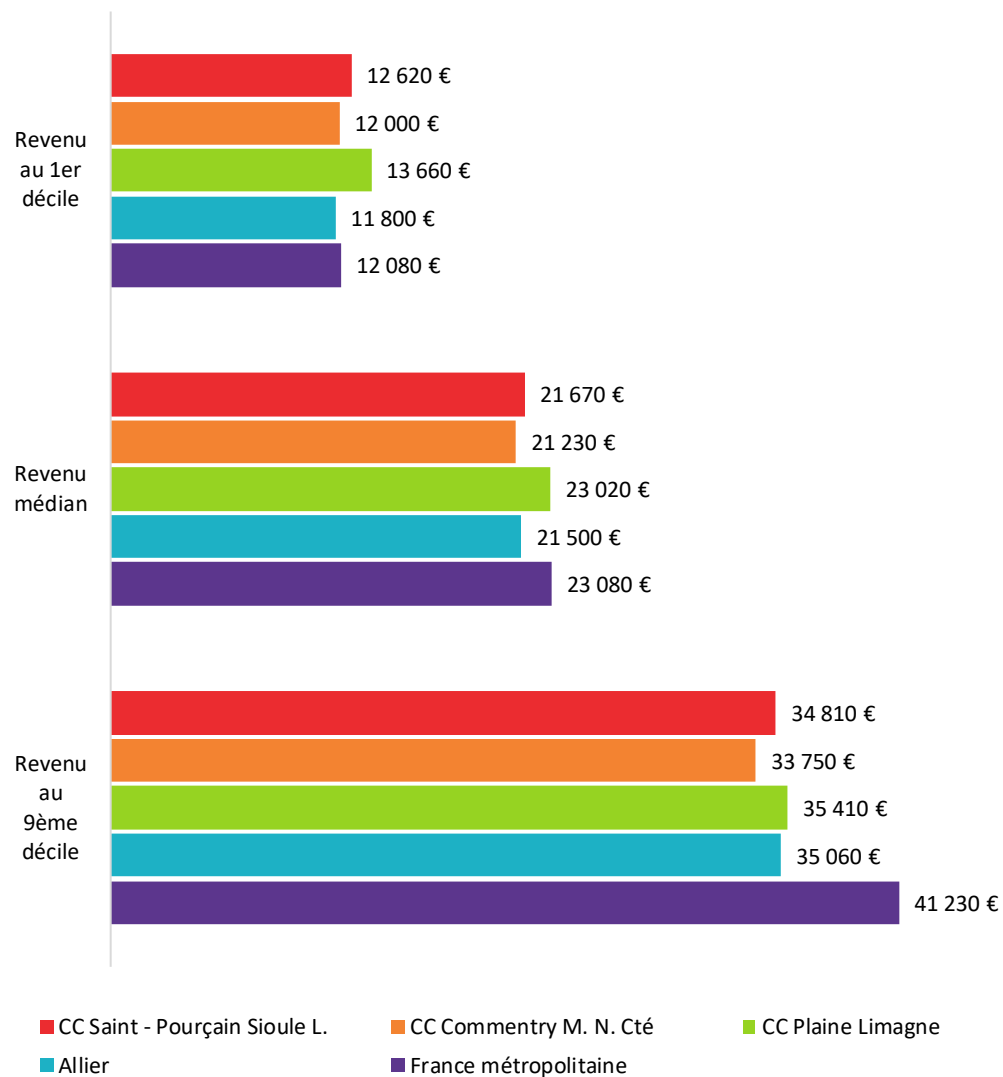
39%

La part des foyers fiscaux imposés de l'EPCI

Une population aux revenus similaires aux moyennes des territoires de comparaison

- Un revenu annuel moyen de 24 537€ par foyer fiscal contre 26 539€ pour la CC Plaine Limagne ou encore 30 311€ pour la France métropolitaine
- Des inégalités de revenus présentes avec un rapport interdécile de 2,8
- 61% foyers fiscaux non-imposés pour la CC Saint-Pourçain Sioule L., impliquant des ménages aux revenus modérés voire pour certains modestes

Revenus aux 1^{er}, 5^{ème} et 9^{ème} déciles



Source : FiLoSoFi, 2021

REVENUS INTERDÉCILES

Revenu au 1^{er} décile : 10 % des ménages touchent moins

Revenu au 5^{ème} décile (médiane) : 50 % des ménages touchent moins

Revenu au 9^{ème} décile : 90 % des ménages touchent moins

REVENU MOYEN ET REVENU MÉDIAN

Il existe deux manières de calculer les revenus de la population :

- **Revenu moyen** = somme des revenus de l'ensemble des foyers fiscaux / total des foyers fiscaux
- **Revenu médian** = 50% des foyers fiscaux perçoivent plus, 50% des foyers perçoivent moins.

Le revenu médian est souvent plus proche de la réalité, de très hauts salaires pouvant tirer le revenu moyen vers le haut.

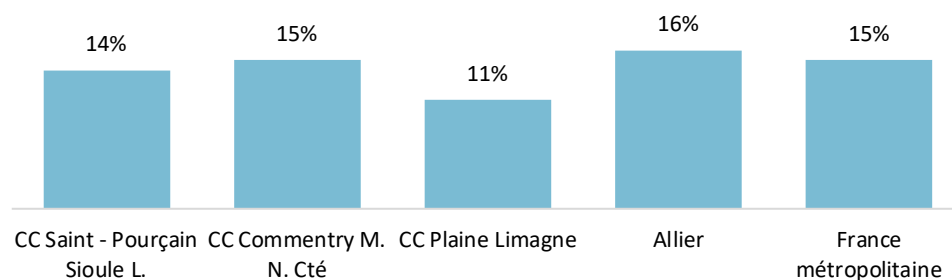
MÉNAGES FISCAUX IMPOSÉS

La part des ménages fiscaux imposés est le pourcentage des ménages fiscaux qui ont un impôt à acquitter au titre de l'impôt sur le revenu des personnes physiques. Toutefois, les foyers percevant un revenu annuel inférieur à un certain montant sont exonérés de cet impôt. Par exemple pour une personne seule, le revenu maximal permettant de bénéficier d'une exonération est de 17 144€ par an.

NB : En 2021 en France, 52% de la population est exonérée d'impôts sur le revenu.

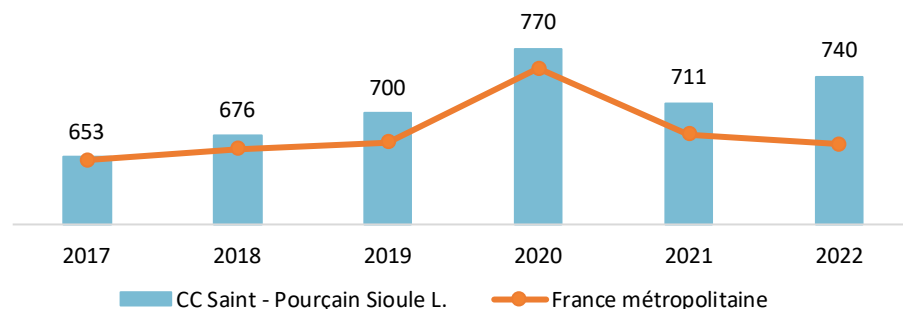
INDICATEURS DE PRÉCARITÉ (1/2)

Taux de pauvreté



Source : INSEE FiLoSoFi, 2021

Évolution des foyers allocataires CAF au RSA



Source : CAF, 2022



4 572

Le nombre d'habitants vivant sous le seuil de pauvreté pour la CC Saint-Pourçain Sioule L.



5%

La part des ménages de l'EPCI qui bénéficient du RSA

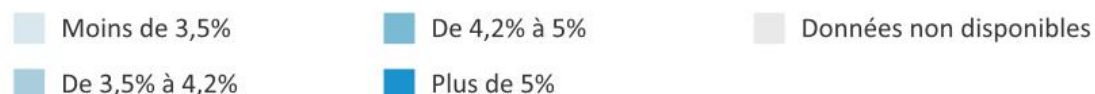
Des besoins significatifs en matière d'insertion professionnelle

- Des foyers bénéficiaires du RSA dans les moyennes des territoires de comparaison : 4,7% des ménages de l'EPCI contre 4,8% pour la CC Plaine Limagne ou encore 5,7% pour la France métropolitaine
- Des ménages au RSA qui représentent 740 foyers contre 653 en 2017
- Un taux de pauvreté de 14% contre 11% pour la CC Plaine Limagne ou encore 15% pour la France métropolitaine

CC Saint - Pourçain Sioule L.



Part des ménages bénéficiaires du RSA



Source : CAF, 2022

A l'échelle de la CC Saint-Pourçain Sioule L., la part la plus élevée de bénéficiaires du RSA est enregistrée pour Échassières (10%). La part la plus faible est quant à elle enregistrée pour Barberier (0%).

DONNÉES SUR LA PRÉCARITÉ

Selon le baromètre de la pauvreté IPSOS/Secours Populaire 2023, la situation des Françaises et des Français empire après une année 2022 marquée par une dégradation des situations sociales :

- Plus d'un Français sur deux déclare ne pas mettre d'argent de côté (53%) et près d'un sur cinq vit à découvert (18%)
- 45% des Français (soit +6 points depuis 2022) indiquent s'être retrouvés dans l'incapacité, absolue ou partielle, de payer certains actes médicaux
- 32% des Français indiquent ne pas toujours être en capacité de se procurer une alimentation saine et en quantité suffisante pour manger trois repas par jour et 36% des parents indiquent se priver pour que leur enfant puisse avoir des repas corrects
- Près d'une famille sur deux (46%) connaît des difficultés à répondre aux besoins de ses enfants (ex. fournitures scolaires, vêtements, activités extrascolaires, cantine...)

SEUIL DE PAUVRETÉ

Le seuil de pauvreté est fixé par convention à 60% du revenu de vie médian de la population. Cela représente 1 158€ par mois pour une personne vivant seule et 2 432€ pour un couple avec deux enfants âgés de moins de 14 ans.

En France, 9,1 millions de personnes vivaient sous le seuil de pauvreté en 2021.

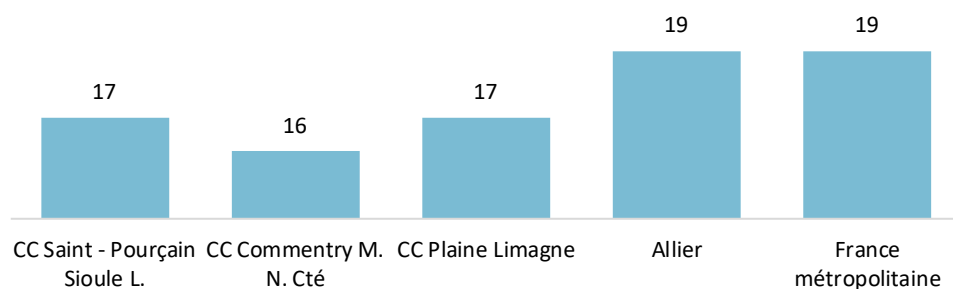
Initiative inspirante

Une épicerie solidaire à **Fleurance (32)**

À découvrir dans l'onglet « Bonnes pratiques » sur ithea-conseil.fr

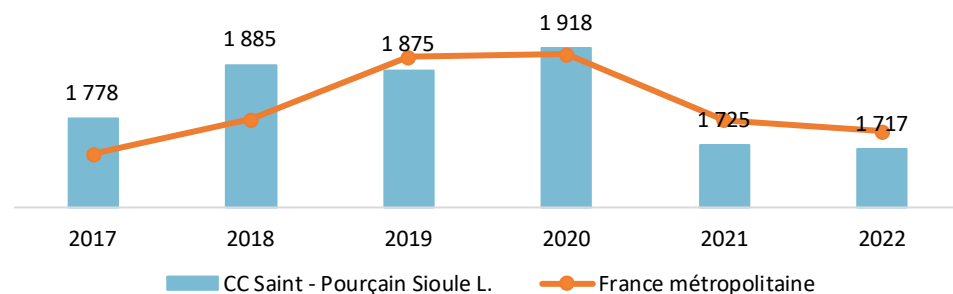
INDICATEURS DE PRÉCARITÉ (2/2)

Foyers bénéficiaires de prestations solidarité-insertion pour 100 ménages



CAF, 2022

Évolution des foyers CAF à bas revenus



Source : CAF 2022



- 61

L'évolution en nombre des foyers à bas revenus depuis 2017

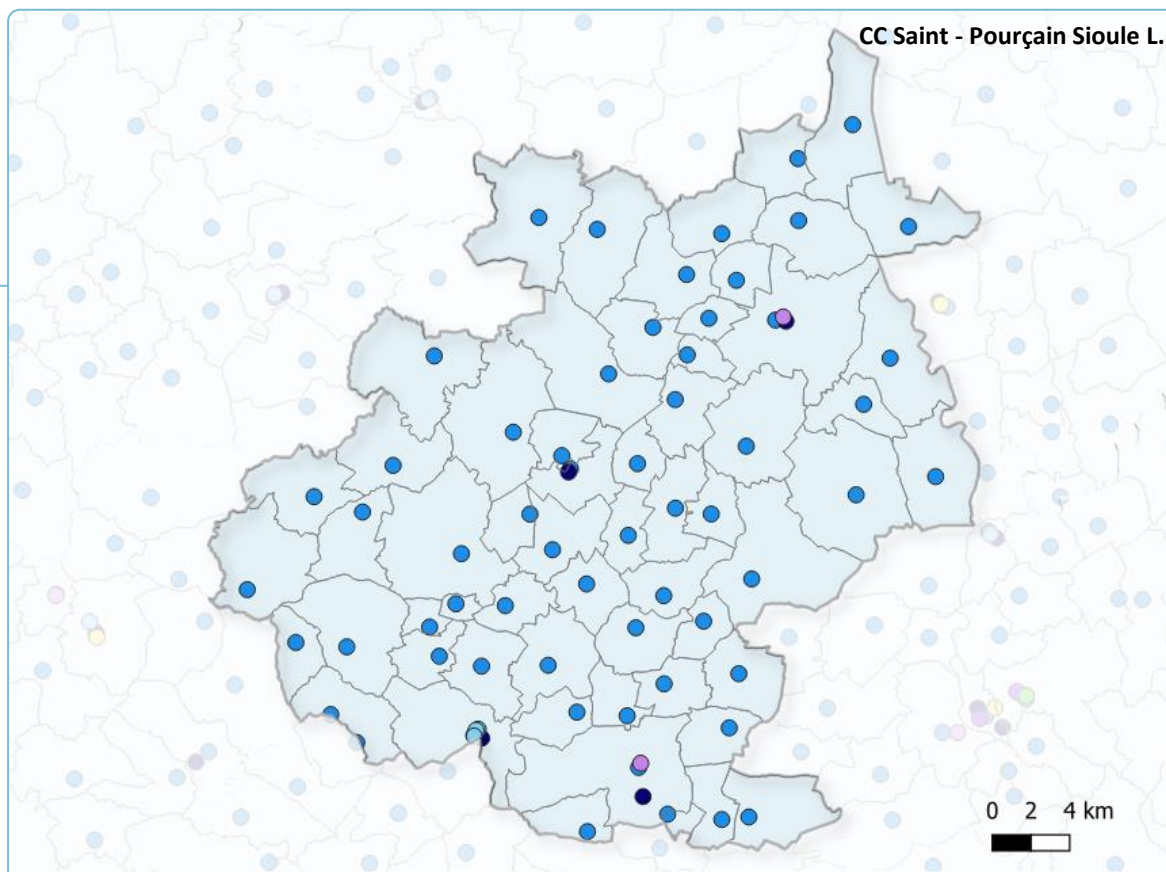


7%

La part des bénéficiaires de la CSS (participative et non participative) contre 11% pour la France métropolitaine

Une part notable de ménages fragiles pour la CC Saint-Pourçain Sioule L.

- 17 foyers bénéficiaires d'une prestation "solidarité-insertion" de la CAF pour 100 ménages de l'EPCI : un chiffre similaire à ceux des territoires de comparaison
- 1 717 foyers à bas revenus recensés à l'échelle de l'EPCI en 2022 contre 1 778 en 2017



Services d'accès aux droits

- Police, Gendarmerie
- Implantation France Services (IFS)
- Direction des Finances Publiques
- Mairie

Source : Base Permanente des Équipements, 2023

A l'échelle de la CC Saint-Pourçain Sioule L., le nombre de structures d'accès au droit le plus élevé est enregistré pour Ébreuil (5).

NON-RECOURS AUX DROITS

Le non-recours aux droits est un phénomène important en France. Il est de 50% pour le minimum vieillesse, de 34% pour le RSA et de 30% pour l'assurance-chômage*. Il existe des variations importantes des taux de non-recours aux droits selon le type de prestations auxquelles les usagers pourraient prétendre mais aussi selon l'origine géographique des ayants-droits potentiels. Divers motifs de non-recours peuvent être identifiés et notamment :

- Le manque d'information sur les aides ou organismes
- La complexité des démarches
- La crainte des conséquences négatives
- La volonté d'autonomie, le refus d'assistance

* DREES, 2022

FOYERS CAF À BAS REVENUS

Un foyer est considéré à bas revenus par la CAF si son Revenu par Unité de Consommation (RUC) est inférieur à 60% du RUC médian de la population.

PRESTATIONS SOLIDARITÉ - INSERTION

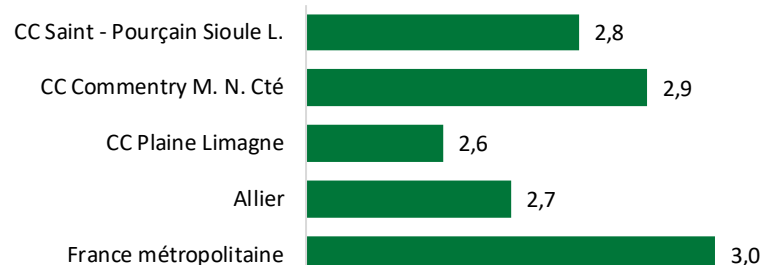
Les prestations solidarité – insertion concernent les aides distribuées par la CAF pour soutenir la population fragilisée en garantissant un revenu minimum. Celles-ci concernent notamment la prime d'activité, le RSA ou encore l'Allocation Adulte Handicapé.

Initiative inspirante

Un territoire zéro non-recours à **Vénissieux (69)**

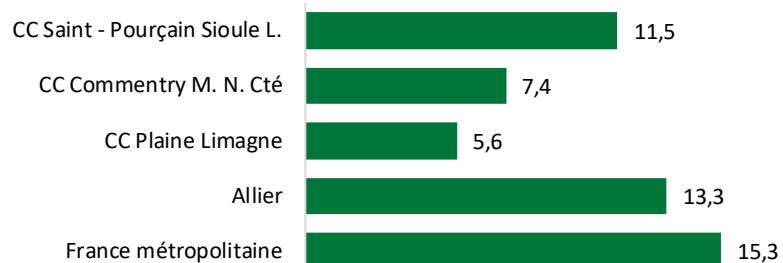
À découvrir dans l'onglet « Bonnes pratiques » sur ithea-conseil.fr

Accessibilité Potentielle Localisée aux médecins généralistes



Source : CNAM, INSEE, DREES, 2023

Taux d'équipement en médecins généralistes pour 10 000 habitants



Source : SIRENE, juillet 2024



39

Le nombre de médecins généralistes enregistrés dans le répertoire SIRENE pour la CC Saint-Pourçain Sioule L.



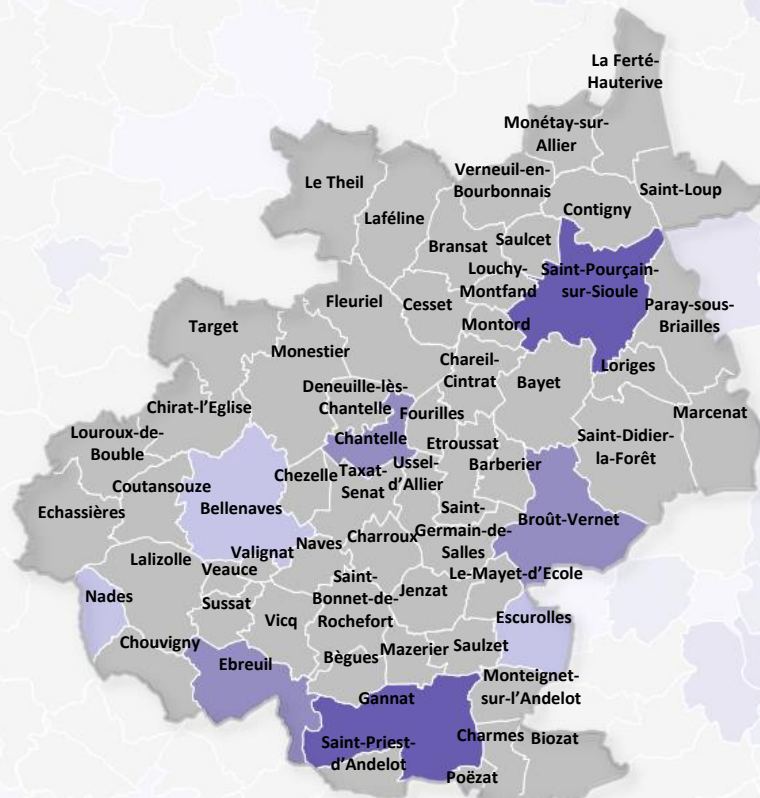
2,8

L'Accessibilité Potentielle Localisée aux médecins généralistes de l'EPCI

Un accès aux soins pour la CC Saint-Pourçain Sioule L. aussi aisé qu'ailleurs

- Une Accessibilité Potentielle Localisée aux médecins généralistes de 2,8 pour la CC Saint-Pourçain Sioule L. : un chiffre dans la moyenne, indiquant une offre de soins en médecine de ville aussi favorable qu'ailleurs
- Un ratio de 11,5 médecins généralistes pour 10 000 habitants contre 5,6 pour la CC Plaine Limagne ou encore 15,3 pour la France métropolitaine

CC Saint - Pourçain Sioule L.



Nombre de médecins généralistes par commune



Source : SIRENE, juillet 2024

A l'échelle de la CC Saint-Pourçain Sioule L., le nombre de médecins généralistes le plus élevé est enregistré pour Saint-Pourçain-sur-Sioule (13). Le nombre le plus faible est quant à lui enregistré pour Barberier (0).

ACCESSIBILITÉ POTENTIELLE LOCALISÉE

L'Accessibilité Potentielle Localisée (APL) est un indicateur d'adéquation territoriale entre l'offre et la demande de soins de ville (hors hôpital). Il tient compte des professionnels de santé dont la commune d'exercice est accessible en moins de 15 minutes. Plus il est élevé, plus le bassin de vie est doté en professionnels.

LA NOTION DE DÉSERT MÉDICAL

En France, 87% de la population vit dans un désert médical et 11% n'a pas de médecin traitant*. La notion de désert médical est caractérisée par deux dimensions :

- La dimension spatiale liée à la densité de professionnels de santé : le territoire est considéré comme désert médical si les patients sont éloignés géographiquement des médecins, impliquant de parcourir une longue distance pour consulter
- La dimension temporelle liée au nombre de patients par médecin : plus un médecin a une patientèle importante, moins il a de temps à accorder à chacun d'entre eux

Les difficultés qui en découlent sont nombreuses : accroissement du temps d'attente avant d'obtenir un rendez-vous au risque d'une dégradation de l'état de santé, déport de consultations vers les urgences médicales, difficultés à s'inscrire auprès d'un nouveau médecin traitant.

*Second baromètre Santé – Social, AMF et Mutualité Française, 2023

Initiative inspirante

Le jeu du « quiquoiquesse » à **Pontchâteau (44)**

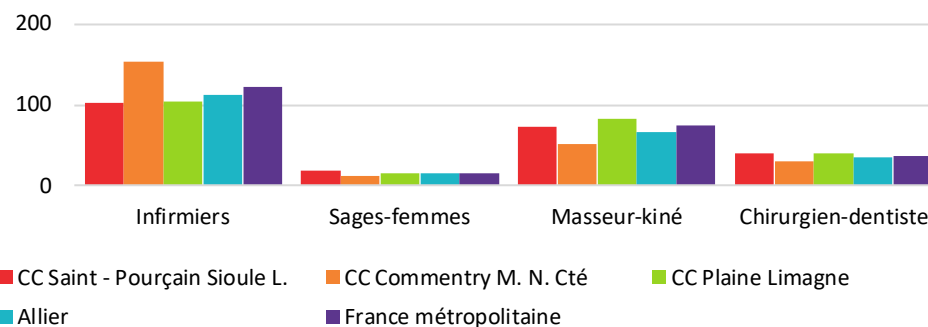
À découvrir dans l'onglet « Bonnes pratiques » sur ithea-conseil.fr

Équipements en professionnels de santé pour 10 000 habitants

	Pharmacies	Kinés	Dentistes	Spécialistes	Infirmiers, sages-f.
CC Saint - Pourçain Sioule L.	3,3	20,4	6,2	1,2	21,0
CC Commentry M. N. Cté	4,3	12,9	4,7	1,2	30,6
CC Plaine Limagne	1,9	15,4	5,6	0,5	18,2
Allier	4,2	19,4	5,8	4,9	25,1
France métropolitaine	3,5	24,7	6,9	9,0	21,5

Source : SIRENE, juillet 2024

Accessibilité Potentielle Localisée aux soins médicaux et paramédicaux



Source : CNAM, INSEE, DREES, 2023



165

Le nombre total de professionnels de santé pour la CC Saint-Pourçain Sioule L.



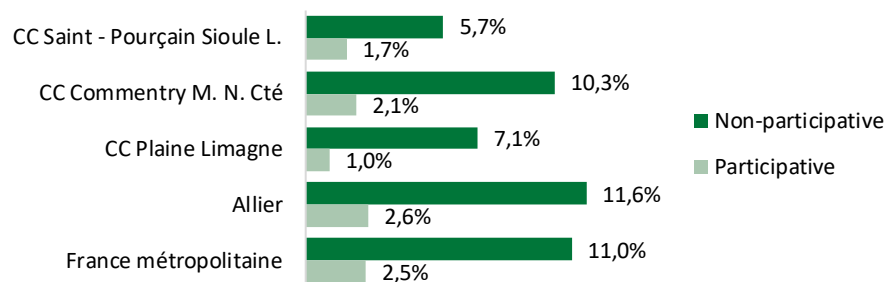
102

L'Accessibilité Potentielle Localisée aux infirmiers de l'EPCI

Une offre médicale globale relativement étoffée pour la CC Saint-Pourçain Sioule L.

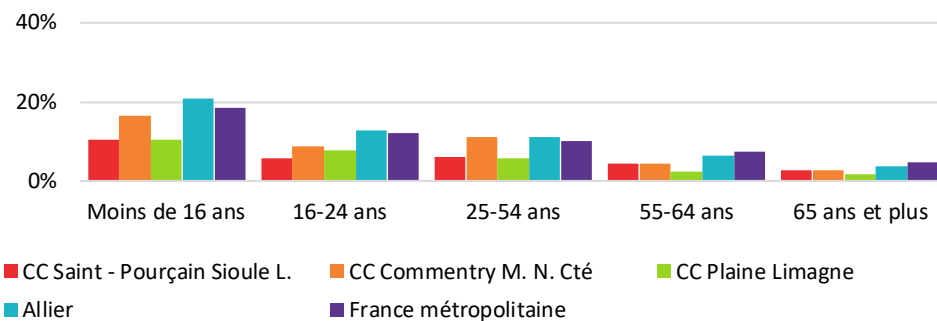
- Des taux d'équipements en professionnels de santé (spécialistes, kinés, dentistes, infirmiers libéraux...) globalement équivalents à ce qui est enregistré ailleurs
- Une Accessibilité Potentielle Localisée aux infirmiers libéraux plus limitée que dans les territoires de comparaison

Part des assurés du Régime Général bénéficiaires de la CSS



Source : Observatoire des Fragilités, 2023

Assurés du Régime Général bénéficiant de la CSS par âge



Source : Observatoire des Fragilités, 2023



480

Le nombre de bénéficiaires de la CSS participative et non participative de moins de 16 ans pour la CC Saint-Pourçain Sioule L.



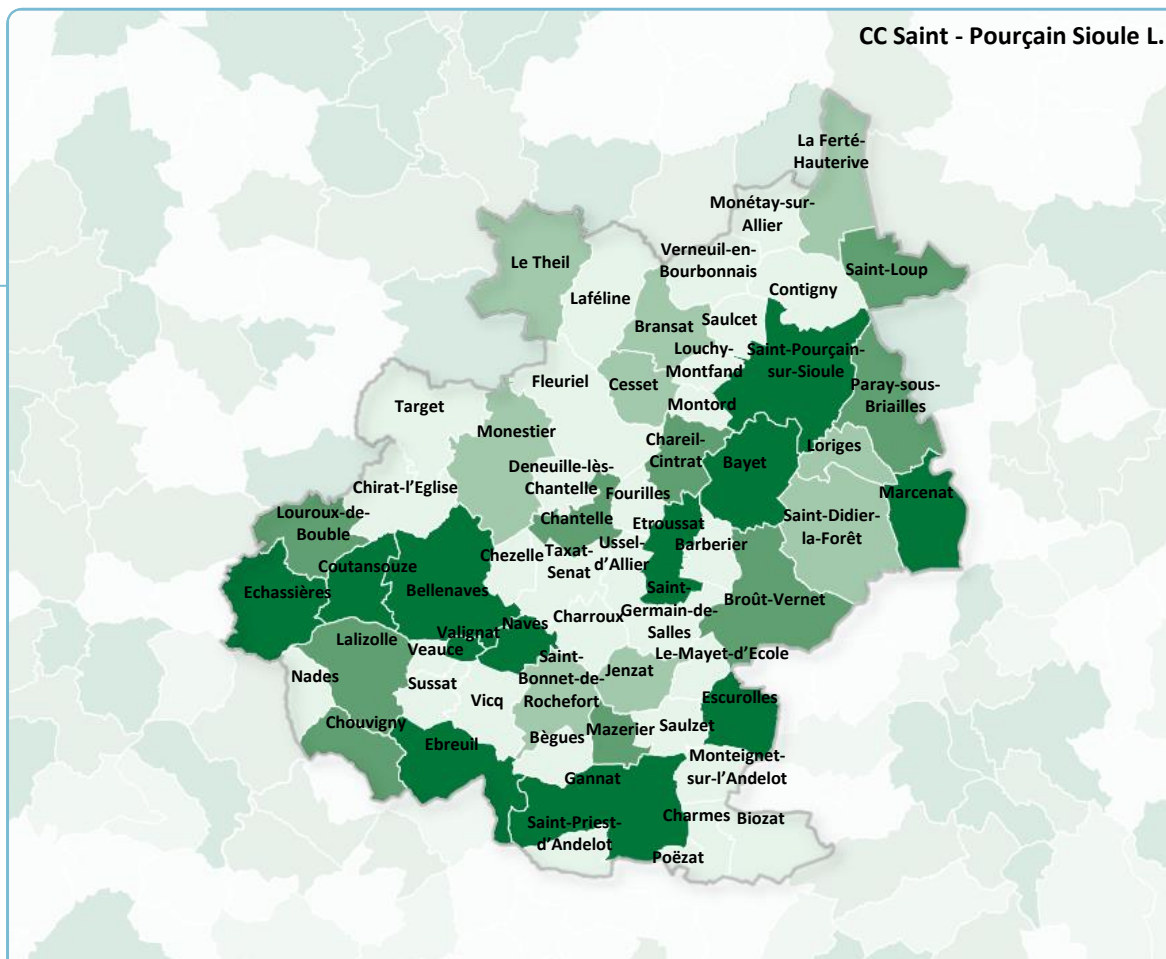
189

Le nombre de bénéficiaires de la CSS participative et non participative de plus de 65 ans

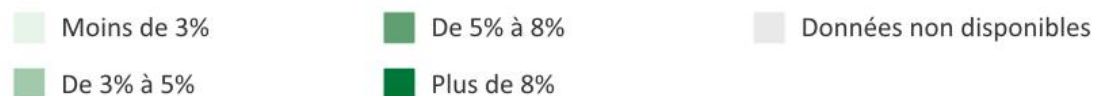
Un recours limité à la Complémentaire Santé Solidaire pour la CC Saint-Pourçain Sioule L.

- 5,7% de bénéficiaires de la CSS non-participative et 1,7% de bénéficiaires de la CSS participative pour la CC Saint-Pourçain Sioule L.
- Des taux moins élevés qu'ailleurs aux multiples interprétations possibles : moindre précarité ou déficit d'accès aux droits ?
- 2 143 foyers concernés par ces prestations, dont 480 où vivent des moins de 16 ans

CC Saint - Pourçain Sioule L.



Part des assurés du Régime Général bénéficiaires de la CSS (participative et non participative)



Source : Observatoire des Fragilités, 2023

A l'échelle de la CC Saint-Pourçain Sioule L., la part la plus élevée de bénéficiaires de la CSS est enregistrée pour Valignat (17%). La part la plus faible est quant à elle enregistrée pour Barberier (0%).

LA COMPLÉMENTAIRE SANTÉ SOLIDAIRE

Depuis le 1er novembre 2019, la CMU-C et l'ACS ont fusionné pour devenir la Complémentaire Santé Solidaire (CSS). Cette fusion vise d'une part à renforcer et simplifier le système de couverture santé, et de l'autre à protéger les bénéficiaires contre les dépassements d'honoraires.

La CSS non-participative est une complémentaire délivrée gratuitement aux foyers dont le revenu n'excède pas 10 166€ par mois dans le cas d'une personne seule, 15 249€ pour deux personnes ou 18 298€ pour trois personnes.

Au-delà, un foyer peut prétendre à la CSS participative, qui propose une participation forfaitaire allant de 8€/mois pour les moins de 30 ans à 30€/mois pour les personnes âgées de plus de 70 ans.

Initiative inspirante

Le bus Mobil'santé à Vichy (03)

À découvrir dans l'onglet « Bonnes pratiques » sur ithea-conseil.fr

HANDICAP

Bénéficiaires de l'AAH pour 100 individus de 20-64 ans

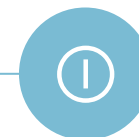


Source : CAF, 2021

Bénéficiaires de l'AEEH pour 100 individus de moins de 20 ans



Source : CAF, 2021



95

Le nombre de bénéficiaires de l'AEEH



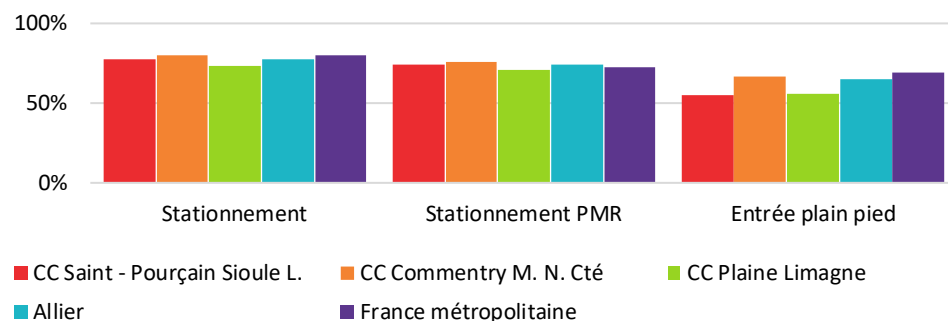
3,7

Le nombre de bénéficiaires de l'AAH pour 100 personnes de 20-64 ans

Des bénéficiaires de prestations handicap présents au sein de la population

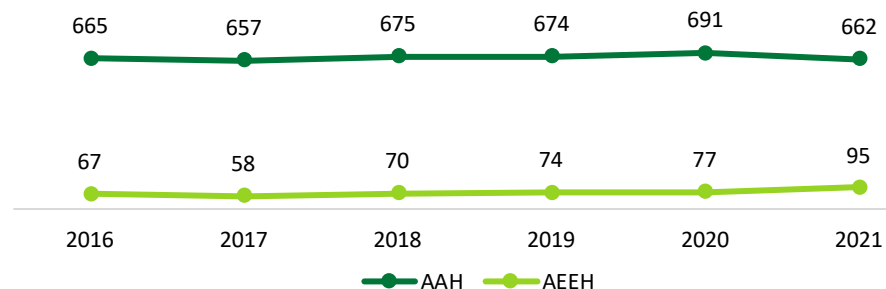
- 3,7 bénéficiaires de l'AAH pour 100 personnes de 20 à 64 ans : un taux proche des tendances enregistrées pour les territoires de comparaison
- 662 bénéficiaires de l'Allocation Adulte Handicapé en 2021 pour la CC Saint-Pourçain Sioule L. contre 665 en 2016
- 95 bénéficiaires de l'Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé en 2021 pour la CC Saint-Pourçain Sioule L. contre 67 en 2016

ERP accessibles aux personnes en situation de handicap



Source : Acceslibre, 2024

Évolution des bénéficiaires de l'AAH et de l'AEEH



Source : CAF, 2021

AAH ET AEEH

Allocation Adulte Handicapé = Aide financière versée par la CAF aux personnes en situation de handicap selon des conditions de ressources et d'autonomie.

Allocation d'Education d'un Enfant Handicapé = Aide financière versée par la CAF aux parents d'un enfant de moins de 20 ans en situation de handicap et destinée à financer les frais d'éducation et de soins.

Un nombre de bénéficiaires de prestations handicap élevé ou en augmentation peut être lié à une forte présence de personnes en situation de handicap, mais aussi à un meilleur repérage de ces dernières.

À noter que le taux de non-recours à l'AEEH est estimé à 85% et à 61% pour l'AAH selon la CAF et la DGFIP.

LE HANDICAP, ÇA CONCERNE QUI ?

Beaucoup plus de personnes qu'on ne le pense ! 12 millions de Français au total, soit 20% de la population et cela peut aller jusqu'à 40% de la population en prenant en compte les situations de handicap temporaires. D'autant plus qu'avec le vieillissement de la population ces chiffres sont en hausse : 1 Français sur 3 aura plus de 60 ans en 2035.

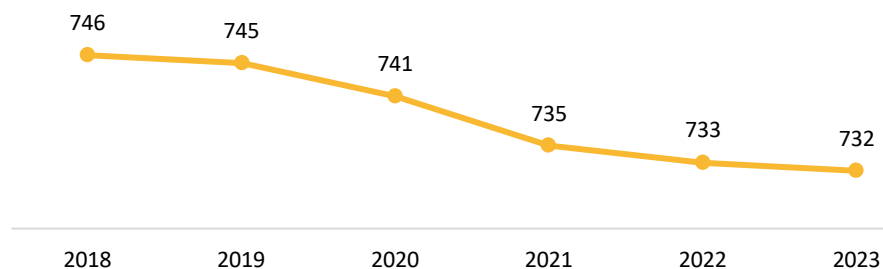
Initiative inspirante

Améliorer l'accessibilité des bâtiments publics à
Langoëlan (56)

À découvrir dans l'onglet « Bonnes pratiques » sur ithea-conseil.fr

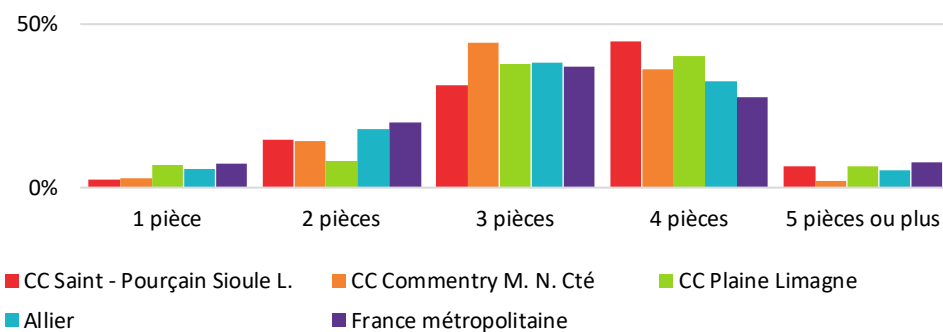
LOGEMENT SOCIAL

Évolution du nombre de logements sociaux



Source : RPLS, 2023

Logements sociaux selon le nombre de pièces



Source : RPLS, 2023



732

Le nombre de logements sociaux recensés pour la CC Saint-Pourçain Sioule L.



4,7%

La part des logements sociaux parmi les résidences principales de l'EPCI

Un parc de logements sociaux limité

- Des logements sociaux qui représentent 5% des résidences principales : une proportion moins élevée qu'ailleurs
- Une stabilité du nombre de logements sociaux sur les 5 dernières années : 732 logements sociaux en 2023 contre 746 en 2018

Indicateurs clés des logements sociaux

	Taux de logements sociaux	Taux de vacance	Date moyenne de construction	Loyer moyen au m²	DPE supérieur à D
CC Saint - Pourçain Sioule L.	5%	1,0%	1985	5,62 €	37%
CC Commentry M. N. Cté	13%	3,3%	1990	5,62 €	14%
CC Plaine Limagne	3%	4,4%	1998	5,69 €	17%
Allier	12%	5,2%	1990	5,66 €	24%
France métropolitaine	16%	2,3%	1992	5,87 €	16%

Source : RPLS, 2023

LA LOI SRU

La loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU) impose aux communes de plus de 3 500 habitants (1 500 dans l'agglomération parisienne) appartenant à des EPCI de plus de 50 000 habitants comprenant au moins une commune de plus de 15 000 habitants de disposer de 20 % de logement social d'ici 2025.

DONNÉES SUR LE RÉPERTOIRE DU PARC LOCATIF SOCIAL

Quand ? Des données actualisées chaque année

Qui ? Les bailleurs sociaux ont l'obligation de transmettre les informations sur leur patrimoine chaque année au ministère chargé du Logement

Quoi ? Des données sur la typologie (surface, date de construction...) du parc de logement* mais aussi sur le type de financement et de conventionnement de ces logements

** Les logements foyers, les foyers de travailleurs et les résidences sociales ne sont pas pris en compte dans ce répertoire.*

Initiative inspirante

L'habitat participatif à **Luc-sur-Aude (11)**

À découvrir dans l'onglet « Bonnes pratiques » sur ithea-conseil.fr

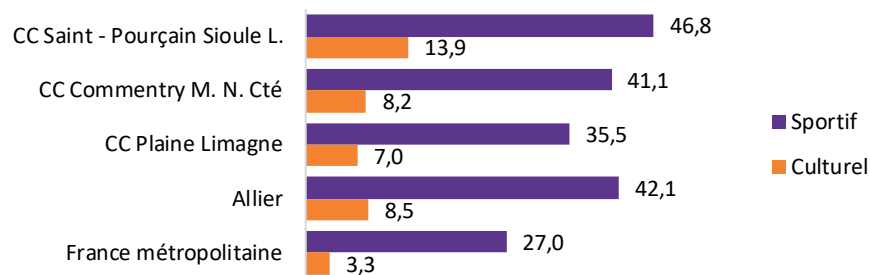
SERVICES DE PROXIMITÉ

Taux d'équipement en services du quotidien pour 10 000 habitants

	Boulang- Pâtiss.	Magasins alim.	Banques, caisses d'épargne	Artisans du bât.
CC Saint - Pourçain Sioule L.	9	12	4	79
CC Commentry M. N. Cté	10	9	4	62
CC Plaine Limagne	7	4	1	98
Allier	8	9	3	68
France métropolitaine	8	9	4	83

Source : Base Permanente des Equipements, 2023

Taux d'équipement culturels et sportifs pour 10 000 habitants



Source : Base Permanente des Equipements, 2023



40

Le nombre de magasins alimentaires pour la CC Saint-Pourçain Sioule L.



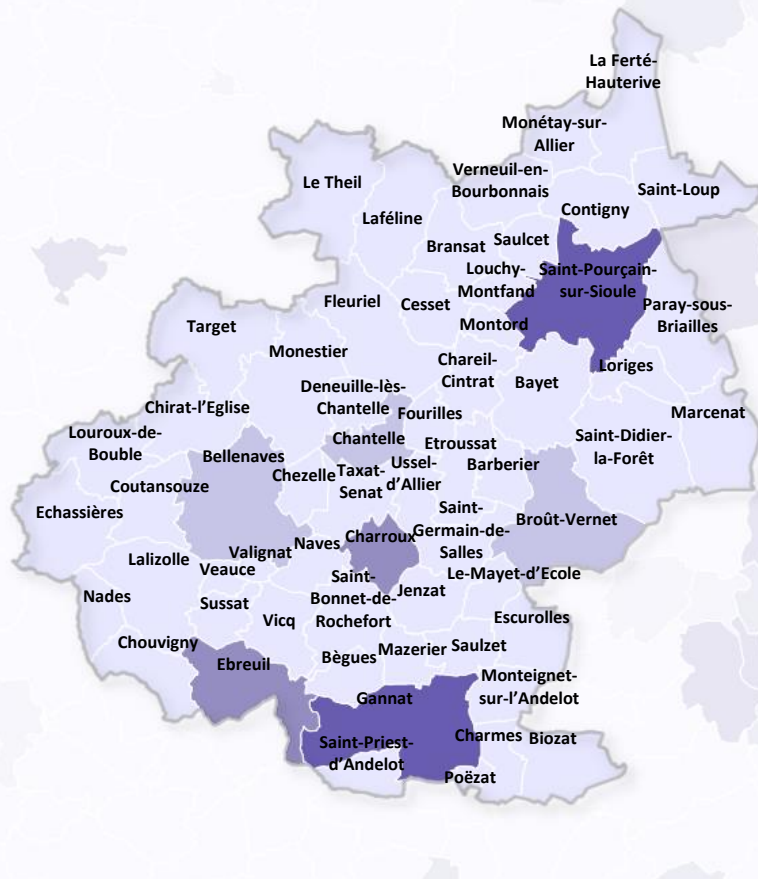
13,9

Le taux d'équipement culturel pour 10 000 habitants de l'EPCI

Des niveaux d'équipement globalement satisfaisants en commerces et services de proximité

- 29 boulangeries recensées pour la CC Saint-Pourçain Sioule L., soit 8,6 pour 10 000 habitants contre 6,5 pour la CC Plaine Limagne ou encore 7,8 pour la France métropolitaine
- 46,8 équipements sportifs pour 10 000 habitants à l'échelle de l'EPCI contre 35,5 pour la CC Plaine Limagne ou encore 27,0 pour la France métropolitaine
- 13,9 équipements culturels pour 10 000 habitants à l'échelle de l'EPCI contre 7,0 pour la CC Plaine Limagne ou encore 3,3 pour la France métropolitaine

CC Saint - Pourçain Sioule L.



Nombre de commerces de proximité par commune



Source : Base Permanente des Équipements, 2023

A l'échelle de la CC Saint-Pourçain Sioule L., le nombre de commerces de proximité le plus élevé est enregistré pour Gannat (50). Le plus faible est quant à lui enregistré pour Barberier (0).

L'ACCESSIBILITÉ DES COMMERCES

En France, la majorité de la population vit à proximité d'un commerce alimentaire ou d'une pharmacie. À titre d'exemple :

- 3 consommateurs sur 4 résident à moins de 2 km d'une boulangerie
- 65%* des montants dépensés en pharmacie ont lieu dans la commune de résidence

Toutefois, des inégalités d'accès apparaissent selon les types de commerces (ex. pas de magasin d'habillement pour 1 français sur 3 à proximité) et selon les territoires. Les commerces sont ainsi moins accessibles dans les espaces périurbains, là où la majorité des déplacements s'effectue en voiture.

* Source : Insee Références, 2020



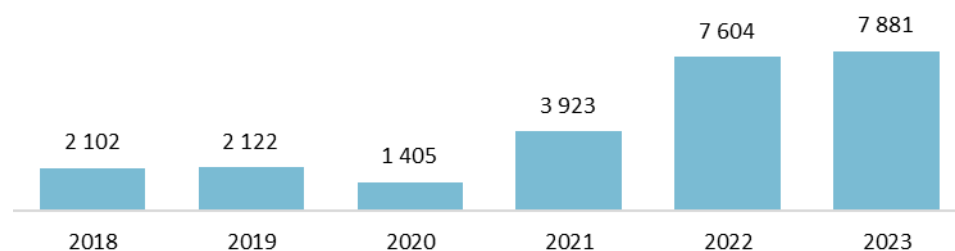
Initiative inspirante

L'agenda des crêtes des **Crêtes Préardennaises (08)**

À découvrir dans l'onglet « Bonnes pratiques » sur ithea-conseil.fr

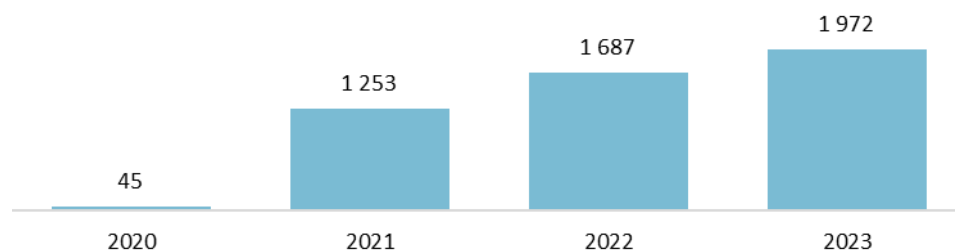
FRANCE SERVICES

Evolution de la fréquentation du France Services d'Ebreuil depuis 2018



Source : collectivité

Evolution de la fréquentation du France Services itinérant depuis 2020



Source : collectivité



300

Le nombre de permanences du
France Services itinérant en 2023



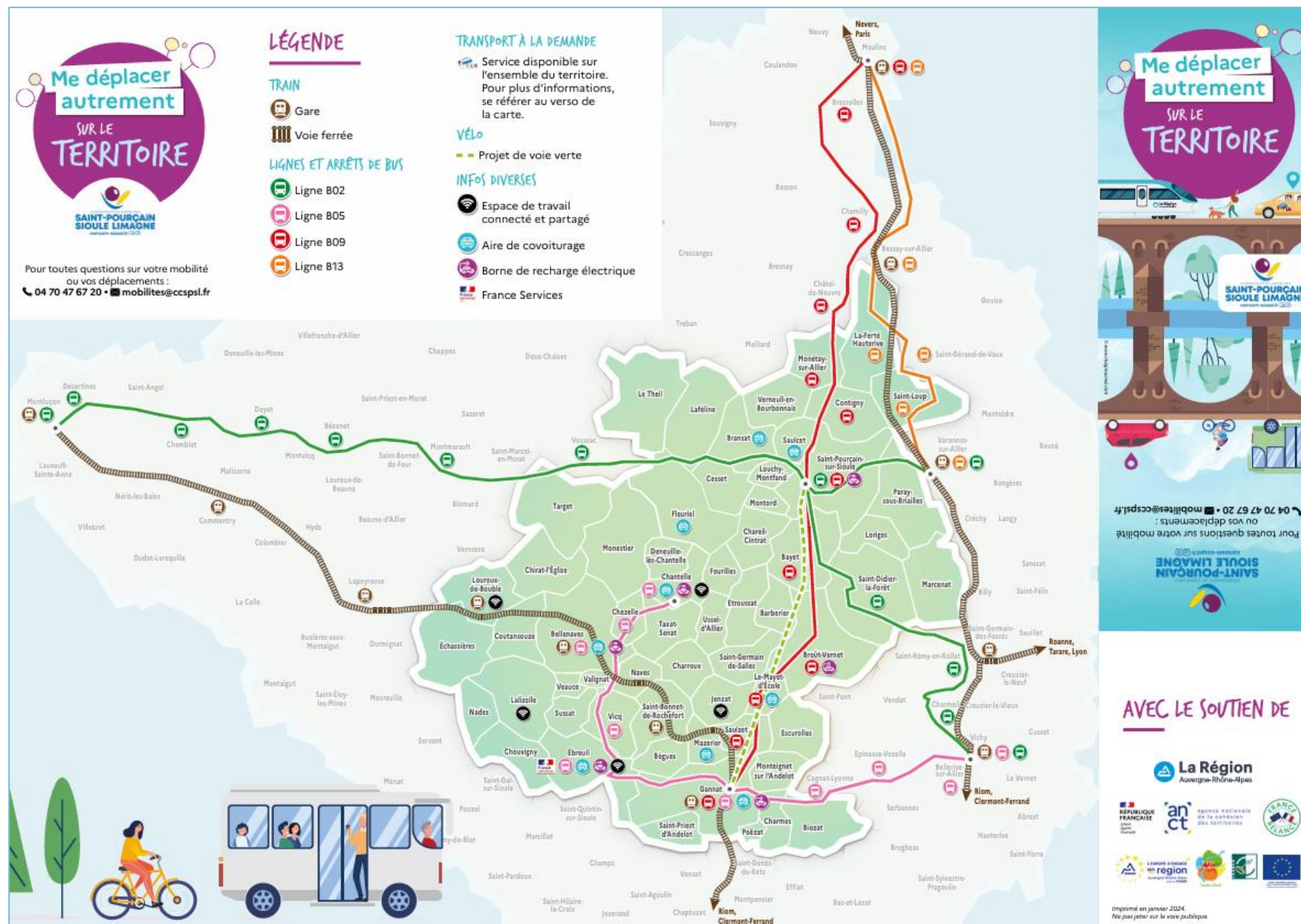
7 881

Le nombre de demandes à Ebreuil
enregistrées en 2023

Une fréquentation des France Services en augmentation

- 7 881 demandes enregistrées au France Services d'Ebreuil en 2023, dont 77 sont des demandes en présentiel, 22 % sont des demandes par téléphone et 1 % par mail
- Les principaux partenaires sollicités sont la Direction Générale des Finances Publiques, la CNAM, l'Assurance retraite et le ministère de l'Intérieur
- 46 % des usagers du France services d'Ebreuil ont plus de 62 ans
- 62 % des usagers du France services itinérant ont plus de 62 ans

SE DÉPLACER SUR LE TERRITOIRE





Ithéa Conseil SAS

21 rue du Faubourg Saint-Antoine 75011 Paris
communication@itheaconseil.fr
www.ithea-conseil.fr